

un drôle d'engin dans le ciel

les droits de
la culture
bretonne

emploi et
environnement

les fêtes

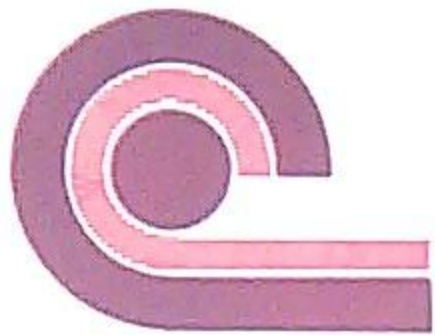
le congrès
mondial des
bretons
dispersés

emsav

les chiffres du
recensement

l'orgueil
d'un cheval
bigouden





CROZATIER LE N°1 DU MEUBLE

expose dans son magasin

LES PLUS BEAUX ENSEMBLES DE
STYLE et CONTEMPORAIN

Ouvert dimanches 14 et 21 septembre

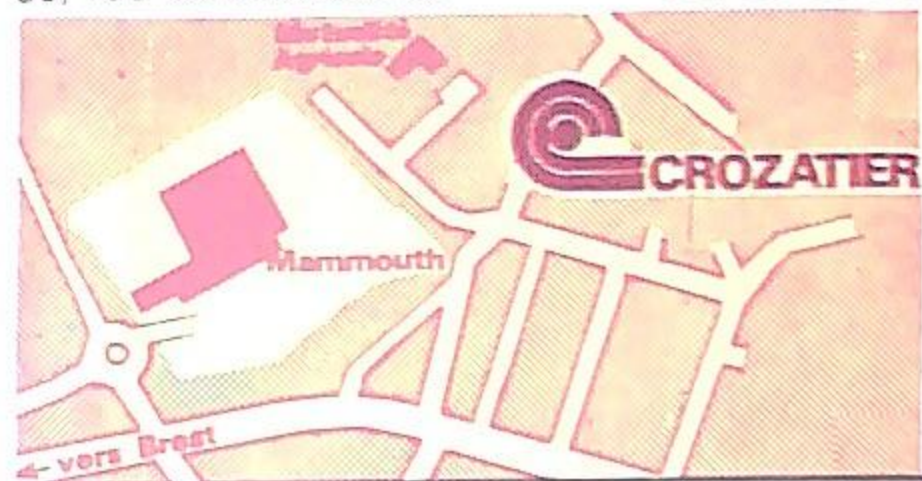
REMISE SPÉCIALE PENDANT LA FOIRE

NOCTURNE TOUS LES VENDREDIS

LES VILLAGES SAINT - BRIEUC

36, rue de Brocéliande

Tél. 33.60.73.



et pour vos **INSTALLATIONS DE RIDEAUX**

BRUNEL

7, rue de Gouédic - SAINT BRIEUC - Tél. 33.20.87

VOILAGES

— TISSUS D'AMEUBLEMENT

— LITERIE

SAINT-BRIEUC du 13 au 21

SEPTEMBRE 1975

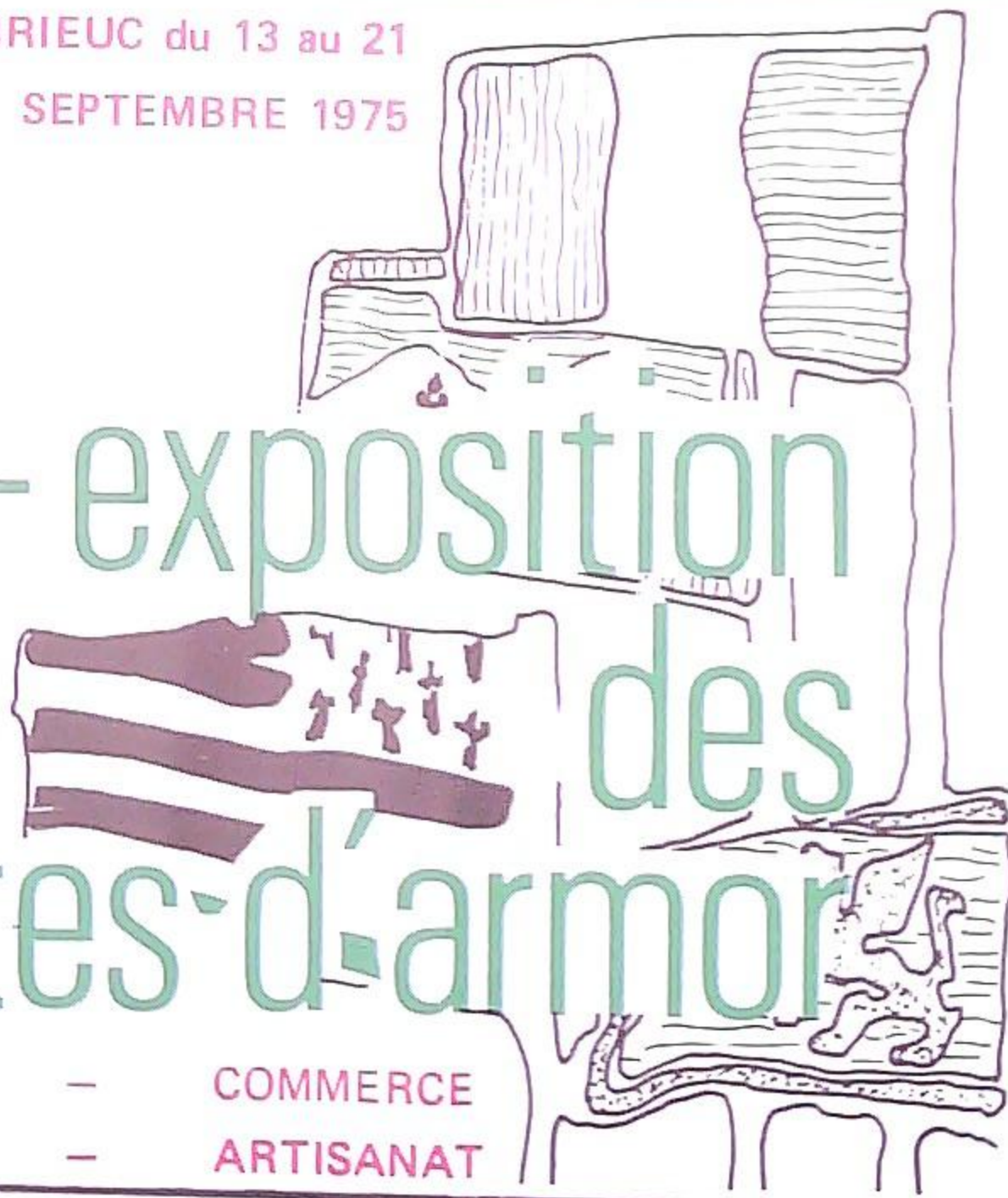
la foire - exposition des cotes-d'armor

AGRICULTURE

— COMMERCE

INDUSTRIE

— ARTISANAT



Dieu me damne
Si pour grimper les honneurs
qui font rois les restés de la terre
Il me faille renier l'âme et le cœur
du peysan que fut mon père
Dieu me damne

GLENMOR

daniel le magourou, l'aérostier de pabu (photo yannick guyader)	1
courrier	4
yann poilvet : chiffres à méditer	5
points de repère / échorama / politique	6
raymond letertre : contribuer à une double sauvegarde, l'emploi, l'environnement	7
nouvelle de l'emsav	9
andré-georges hamon : le congrès mondial des bretons dispersés	10
michel françois : la Bretagne et la crise de l'emploi / programme spécial d'adduction d'eau / les cadres dans le pöher	12
création d'un bureau européen des nations sans état	13
yannick guyader : une montgolfière dans le ciel breton ...	14
les fêtes de l'été / tro breiz ...	42
yvonig gicquel : la première stabilisation d'état breton moderne	43
déclaration solennelle sur les droits culturels bretons / fiñvskeudennaeg vreizh	45
les livres : l'étonnante noblesse d'un cheval bigouden / triple hommage à tanguy malmanche / 50 ans de vie nazairienne / une étrange aventure en 1870-1871	46
anne édith poilvet : les disques	47
jean roger morel et yannick guyader : l'inspecteur le pöhlen	48
chroniques	49
les arts / petites annonces ...	50

cahier spécial

de la page 17 à la page 41

saint-brieuc

réalisé avec la collaboration des services municipaux briochins



* le développement de saint-brieuc est essentiel pour l'ensemble des côtes-du-nord, par yves le foll * dix années de réalisations municipales * gouëdic : un parking de 1200 places * l'urbanisation * l'évolution démographique * l'emploi demeure le problème n° 1 * la zone industrielle des châtelets * l'avenir de saint-brieuc à travers la s.d.a.u. * les problèmes de la circulation * bientôt des rues piétonnières * le marché * un nouveau centre d'animation culturelle * la dizaine commerciale : un quart de siècle * le port du légué * pierre lorguilloux : l'environnement et l'équipement seront les vedettes de la 28^e. foire-exposition des côtes d'armor * le développement des côtes-du-nord risque de marquer le pas dans la conjoncture actuelle, par jean-pierre mercier...

GWENGOLO

1 L s. Jili
2 M sz Euriel
3 M S. Fieg
4 Y s. Kadoan
5 G s. Hagarad
6 S s. Maelog
7 S s. Dogvael
8 L G. ar Werc'hez
9 M s. Tegoneg
10 M s. Deniel
11 Y s. Konval
12 G s. Glen
13 S s. Maodan

(extrait du calendrier Al liamm)

14 S s. Merin
15 L I. V. an Druoz
16 M s. Korneli
17 M s. Ninian
18 Y s. Senou
19 G s. Sezni
20 S s. Kado
21 S s. Marzheo
22 L s. Morvan
23 M sz Tekda
24 M s. Solen
25 Y s. Keran
26 G s. Kolom
27 S s. Kosm
28 S s. Konan
29 L s. Mikael
30 M s. Yerom

LES GUIDES SOPEL

- Circuits touristiques en Pays de Vilaine
- Côte d'Emeraude - Pays de Rance
- Circuits touristiques de la Côte de Granit rose
- Circuits touristiques en Pays de Vannes et d'Auray

(En préparation ° Douarnenez et Pointe du Raz ° Le Léon)

Envoi contre 5 F. pour frais à : SOPEL, 10 rue Vicairie, 22010 Saint-Brieuc. CCP 2319.14 Nantes.

COMMUNES DE BRETAGNE

Sous ce titre, la SOPEL édite des revues municipales et cantonales. Sont déjà parues :

- La revue du canton de Lamballe (1972)
- La revue de Pordic (1975)
- La revue de Douarnenez (1975)
- Lamballe 1975
- La revue de Plomelin, Pluguffan et Gouesnac'h (1975)

Envoi contre 5 F. pour frais à : SOPEL, 10 rue Vicairie, 22010 Saint-Brieuc CCP 2319.14 Nantes.

LES DRAMES DE L'EMPLOI

« Je me suis abonné en décembre 1974 à votre revue que je juge ouverte et valable. Je suis de condition modeste, invalide civil travaillant à mi-temps, mes ressources cumulées avoisinent le SMIC. Si je renouvelle mon abonnement cela représente un effort financier certain. Mon canton d'origine (44290 Guéméné-Penfaô) est celui de Loire-Atlantique le plus touché par l'exode rural bien que canton-pilote entièrement remembré. Je l'ai quitté en 1967 pour la banlieue sud de Nantes, quatre ans à Saint-Sébastien (commune qui produit le plus de muguet nantais pour le 1^{er} mai) et depuis avril 1971 Bouguenais où j'habite dans un foyer de post-cure. Nous sommes proches de l'aérodrome de Château-Bougon et de l'usine aérospatiale menacée comme celle de Saint-Nazaire. Vous avez fait deux numéros sur les centrales atomiques, pourriez-vous évoquer le problème de l'emploi au Pays de Redon d'où je suis parti et sur les problèmes de l'aviation et de la construction navale ». *Michel Houguet*, 44 Bouguenais.

BRETONS... OUI MAIS !

« Suffit-il d'être Breton pour pouvoir se faire construire une luxueuse maison chez nous ? (Publicité de « Men-Coz » *Armor* été 75). Qui peut acheter de vieilles demeures, sinon des compatriotes très aisés ou des étrangers à la Bretagne ayant portefeuille bien garni et devenant ainsi de « nouveaux maîtres » ? D'ailleurs, au train où vont les choses, la Bretagne ne sera plus bientôt Bretonne que de nom, car comme chacun sait, les terrains se vendent comme des petits pains. On vend son Pays, comme on vend du gâteau Breton. On dénigre la Bretagne, autant pour en dégouter (et complexer) les Bretons prolétaires, et se l'accaparer. Heureusement, le temps de Bécassine est révolu... ! (tion) ! » *Klaod Jubault*, 68, Bd de Latour-Maubourg, Paris.

FELICITATIONS

« Je vous félicite de la haute tenue de votre magazine, du sérieux et de la qualité de ses articles, et de son impression ». *J. Decker*, route d'Orléans, Saumur.

ÉLUS BRETONS,

faites travailler les éditeurs et les imprimeurs de votre pays...

Pour vos

REVUES MUNICIPALES ET CANTONALES

adressez-vous à

"COMMUNES DE BRETAGNE"

10, rue Vicairie, Saint-Brieuc, tél. 33.62.24

AU SUJET D'UN JUMELAGE

« Fin Juin, a eu lieu le jumelage Concarneau avec M'Bour, port de pêche sénégalais. Pourquoi avoir choisi une cité si lointaine ? N'existe-t-il pas des cités plus proches de nous, de notre cœur et de notre esprit ? Ne serait-ce que par reconnaissance, le choix d'un port irlandais s'imposait ! Car j'ai ouï-dire par les anciens, combien fut grande la solidarité irlandaise lors de la crise de la pêche bretonne, au début de ce siècle ! (...) Faut-il que Concarneau soit si riche pour porter si loin ses largesses ? Ne reste-t-il au cœur de la cité même, aucune misère à soulager, aucun problème social ou culturel à résoudre ? Si l'excellente gestion municipale a fait de Concarneau, le paradis de ses administrés, que sa solidarité déborde sur ses voisines, les municipalités bretonnes qui faute de crédit suffisant, doivent s'abstenir de toute initiative ou réalisation locale ! » *Jacques Le Maho*.

RASSEMBLER LES DÉMOCRATES

« Il reste à faire en sorte que les démocrates bretons qui dénoncent le primat inhumain des forces matérielles dans la vie sociale et politique (c'est la caractéristique commune des libéralismes et des socialismes d'aujourd'hui) se rassemblent nombreux pour préparer efficacement les voies de l'avenir, celles qui aboutiront à confier aux populations bretonnes une maîtrise réelle du développement économique et culturel de la Bretagne. » *René Gorvan*, 31 rue de Fougères, Rennes.

BRETON ET FRANÇAIS

« Je regrette la forme par trop politique que vous donnez à votre revue par ailleurs, excellente. On peut être Breton sans « bouffer » du Français à tous les repas et aussi être profondément attaché à son village sans être systématiquement obligé d'être de gauche ». *Colonel (er) Jean Riou* Ingénieur conseil en sécurité incendie, ex Brigade des S.P. de Paris.

N.D.L.R. — « Bouffer du Français » ? Cela ne figure pas à notre menu mais nous estimons de notre devoir de lutter contre le jacobinisme du pouvoir parisien et de défendre notre « droit à la différence »

QUE FONT NOS REPRÉSENTANTS

« Que font ceux qui sont chargés de nous représenter et de nous défendre ? Est-il possible qu'ils assistent avec impuissance voire avec complaisance à la débretonnisation et au vieillissement (c'est à dire à la mort) de leur Pays à moins qu'ils n'en soient complices. Qu'ils regardent du côté de la Méditerranée où les Corses ont obtenu un statut spécial de développement de leur île garantissant la spécificité corse. Et pourtant les députés corses ne sont pas des foudres de guerre. Mais il est vrai qu'en Corse, les bombes ont été, ces derniers temps, plus nombreuses qu'en Bretagne et que les Français qui n'aiment pas les peuples consentants ne respectent que ceux qui leur « cassent la gueule ». Que les Giscard et autre Chirac au lieu de visiter 4 fois l'Auvergne en bien peu de temps viennent chez nous autrement que pour visiter la base sous-marine de l'île longue. Mais peut-être craignent-ils un accueil pour le moins réservé et froid, voire franchement hostile. Alors quel avenir pour la Bretagne ? une régionalisation digne de ce nom tenant compte de la personnalité de chacune, un Europe fédérale ou une République Socialiste Bretonne ? » *Philippe Metchnikoff* Paris.

armor

magazine

Directeur
YANN POILVET

Direction, rédaction, administration, publicité : 10 rue Vicairie - B.P. 540 - 22010 Saint-Brieuc. Téléphone 33.62.24.

- Editeur : SOPEL (Société de presse, de publicité et d'édition de Landehen).
- N° ISSN (International standard serial number) : Fr 0044-8966/944/107735-X.
- N° CPPAP : 47.307.
- N° SIR : 301769824 00014

Secrétariat : Jacqueline Bellec.

• Rédaction : Anne-Edith Poilvet et Morvan Duhamel, Michel François, Yannick Guyader, A. G. Hamon, Raymond Leterre, Henri le Moal, Yannick Pelletier, Jos Philippe.

• Service de publicité : Eliane Deshayes, Christian Dubois, Yvon Eléouët, Joël Guillochon, Gilles Maurice.

• Délégués :
Presqu'île GUERANDAISE : René Huchet, 44, rue de Ker-Houx, Le Croisic. — NANTES : Brigitte et Jean-Pierre Fourgoux, 13, rue du roi Albert. — PORHOËT : René Ulliac, cité du Porhoët, Josselin, tél. 22.23.74. — RENNES : André-Georges Hamon, 23, rue du Nivernais, tél. 59.50.57. — LAMBALLE : Penthièvre arts et culture, 24, rue du Val, tél. 31.08.85. — BAVIERE : Marc le Layec, D 8702, Gerbrunn, bei Würzburg, Otto Hahn strass, 112 - Tel. (19.49.931.) 70.78.66.

- Abonnement d'un an : 50 francs.
- Abonnement de soutien : 150 francs.
- Abonnement pour l'étranger : 80 francs.
- Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.
- Changement d'adresse : 5 francs.
- C.C.P. ARMOR-magazine : Rennes 2691-70.
- Domiciliation bancaire : Banque de Bretagne, Saint-Brieuc.
- Armor ne publie pas de communiqués.
- Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.
- La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans les dites lettres.
- La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
- Les manuscrits et les photographies non utilisés ne sont pas rendus.
- Seules les personnes titulaires de la carte millésimée 1975 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-magazine.
- Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor-magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul et non avenu.
- Le bulletin d'abonnement se trouve en page 13.

• Diffusion : Messageries Hachette.
• Imprimerie spéciale d'Armor-magazine.
• Rener ar gelaouen (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.

Chiffres à méditer

Les résultats provisoires du recensement sont maintenant connus. Ils confirment notre redressement démographique, ce qui n'est pas le cas pour d'autres régions. C'est un indéniable élément positif qui, pourtant, ne doit pas faire oublier la vérité des chiffres : avec 0,52 % d'accroissement naturel, nous n'atteignons pas le pourcentage moyen d'augmentation de l'hexagone. La Bretagne a dépassé le cap des 3.500.000 habitants : 200.000 de plus de 1968 à 1975, c'est bien mais trop peu.

Un survol rapide (il faudra y revenir pour approfondir) des chiffres amène quelques constatations :

— la croissance des grandes villes se ralentit heureusement : Rennes compte 25.000 hab. de moins que prévu — Nantes, qui avait gonflé de 8,43 % entre 1962 et 1968 n'augmente que de 2,53 % — Brest ne gagne que 2.900 habitants. St-Brieuc 1150, Quimper 254...

— Par contre, les communes qui les entourent se développent à un rythme rapide, ce qui devra amener dans des délais assez courts une révision fondamentale de la politique communale : comment les cités qui ceinturent la grande ville pourraient elles demeurer totalement autonomes à l'égard de celle-ci si l'on veut éviter les laideurs et les ennuis du « banlieusisme » : la région parisienne nous donne l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

— Le dépeuplement de maints secteurs ruraux s'aggrave et devient dramatique. Dans le Léon comme en Cornouaille, dans la Bretagne intérieure, le solde est souvent négatif ; il l'est encore plus si l'on étudie la pyramide des âges.

— Un certain nombre de villes petites ou moyennes accusent, elles aussi, un affaiblissement ou marquent la pas : Carhaix (- 200), Guingamp (+ 8), la Roche-Bernad (+ 52), Redon (+ 163), Guéméné-Penfao, Morlaix (-50)...

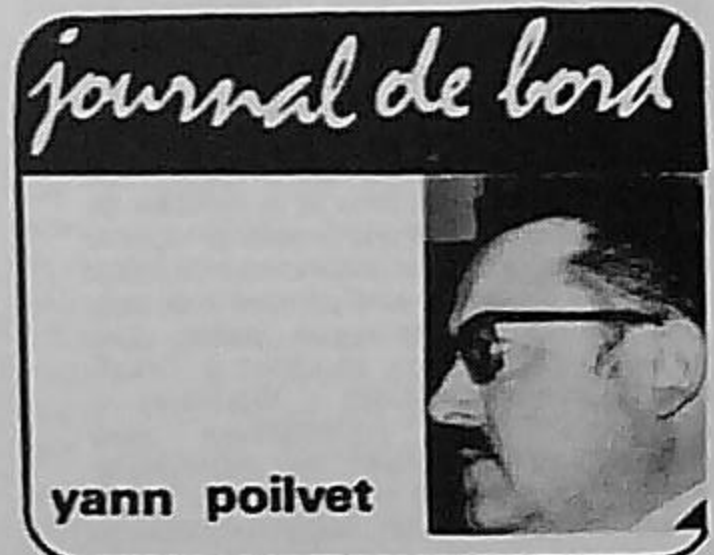
— D'autres résistent, voire font leur percée : Châteauneuf-du-Faou, Pontivy, Lamballe, Ploërmel, Vitré, par exemple pour les premières — Saint Herblain (de 17 à 39.000 hab.), La Chapelle-sur-Erdre (35.000 hab. contre 22.000), Ancenis (+ 18 %)...

— Au tableau d'honneur, le Morbihan qui, en 20 ans, a regagné l'équivalent du Lorient de 1954 : son bilan migratoire entre 1968 et 1975 est fortement positif : 7.500 personnes, ce qui ne s'était pas vu dans l'histoire de ce département depuis 1861 !

	1968	1975
CÔTES-DU-NORD	501.000	524.000
FINISTÈRE	760.000	804.500
ILLE-ET-VILAINE	645.000	701.500
LOIRE-ATLANTIQUE	883.000	935.000
MORBIHAN	540.000	567.000
	3.329.000	3.532.000
		+ 203.000

Les responsables vont devoir analyser lucidement cette arithmétique démographique afin d'aider au rééquilibrage ville-campagne pour stopper une urbanisation excessive contraire au tempérament celtique. Afin d'intensifier le combat pour le retour de la Loire-Atlantique à la Bretagne légitime dont le poids sans elle serait faible aux plans français et européen. Afin, surtout d'accroître la pression sur Paris pour que soient tenues les récentes promesses, et aussi les autres : la Bretagne, durement touchée par la récession, se trouve confrontée à une importante crise de l'emploi. Puisque notre région ne dispose pas des moyens qui lui permettraient d'organiser son économie, et en attendant qu'elle les ait, elle doit exiger que la solidarité joue aussi pour elle. Sinon, le prochain recensement risquerait de se traduire pas un constat d'échec.

...A moins que nous ne l'attendions pas pour prendre nous-mêmes toutes initiatives qu'il nous plaira.



POINTS DE REPÈRE

« BRETAGNE, TON ARGENT F... LE CAMP ! »

« L'argent gagné en Bretagne va s'investir dans d'autres régions. Nos compatriotes ont aussi le réflexe de geler ce qu'ils gagnent dans le foncier ou dans les résidences secondaires (plusieurs centaines de milliards d'A.F. en 20 ans). Et il manque quelques centaines de millions d'A.F. pour finir un port, pour aider une entreprise à s'agrandir. D'autres solutions à ces problèmes sont à trouver dans un cadre régional, pour venir à bout de ces freins régionaux. » Paul Ferec (*Le Progrès de Cornouille*, n° 1492)

• QUINZE MINUTES D'ATTENTES ET DES SIÈCLES D'OPPRESSION

« La télévision nationale (FR3) vient d'accorder avec sa tolérance habituelle, une tribune de quinze minutes aux défenseurs des langues minoritaires parlées dans l'Hexagone. Ainsi, Flamands, Alsaciens, Lorrains, Catalans, Occitans, Basques, Corses et Bretons

auront obtenu, à eux tous 900 secondes pour dénoncer l'oppression linguistique dont ils sont victimes depuis plusieurs siècles. C'est un bel exemple de la grandeur et de la générosité de la France, un des rares pays du monde à refuser des droits élémentaires aux minorités ethniques. » *Le Combat socialiste* (n° 775)

• DESENCLAVEMENT ET PROMESSES

« Plus que jamais apparaît l'urgente nécessité de réaliser enfin le désenclavement de la Bretagne.

° Par l'institution d'une vraie politique de la mer permettant aux Bretons d'exporter, notamment en Angleterre, leurs produits à des prix compétitifs (la tonne kilométrique par mer coûte le cinquième de la tonne kilométrique par route ou par fer).

Sans compter qu'une activité portuaire est un facteur de développement économique par les emplois créés (et il n'y en a pas beaucoup en Bretagne).

° Par le respect des engagements pris pour la réalisation du Plan Routier Breton.

Trop de « bouchons » — pour employer un mot à la mode dans les communiqués des postes de radio au moment des départs en vacances — existent encore sur le réseau routier et freinent considérablement la circulation de denrées souvent périssables (pommes de terre, choux-fleurs, artichauts) et des produits nécessaires à la production.

Les responsables bretons s'impatientent et exigent que les promesses des Pouvoirs Puvlics soient tenues. » R. Le Vaillant (*Paysan Breton*, n° 1140)

• LE P.S., PARTI RÉGIONALISTE

« Le 27 juin, le Parti Socialiste a marqué sa volonté de s'engager résolument dans une voie régionaliste et je me plains d'autant plus à le souligner que mon premier engagement politique, lorsque j'adhérais en 1965 au Club Breton les Bonnets Rouges (qui faisait alors partie de la Convention des Institutions Républicaines) s'inscrivait précisément dans cette double perspective : « régionaliser les socialistes, socialiser les régionalistes »... Tous ceux qui sont sincèrement attachés à la défense de

la Bretagne, de sa culture et de sa langue, comme de son développement économique et social doivent savoir que l'avènement d'un Pouvoir breton passe nécessairement par un changement politique profond. » Charles Josselin (*Le Combat*, n° 24)

• SOUTENIR LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

« Le mouvement breton dans son ensemble doit soutenir les efforts de ceux qui, au sein des Assemblées Régionales de Bretagne, s'unissent pour tenter d'arracher à l'Etat certaines des attributions qu'il a usurpées. A ces derniers, il doit servir à la fois d'aiguillon et d'argument. La situation peut changer d'ailleurs de tout au tout, et très rapidement lorsque le Conseil Régional sera élu au suffrage universel et que le cumul des mandats cessera d'y être pratiqué. C'est là l'une des réformes prioritaires qu'il nous faut le plus tôt possible, et par tous les moyens, arracher au pouvoir parisien. » Yann Fouéré (*L'Avenir de la Bretagne*, n° 23)

é c h o r a m a

Les engagements d'Helsinki :

Il faudra bien que le gouvernement français se résigne à prendre des mesures pour se mettre en accord avec certains passages de l'Acte final de la récente Conférence d'Helsinki, remarque Emgleo Breiz : en effet, deux paragraphes du texte signé par le président Giscard d'Estaing (Chap. I-A/7 et IV-3) constituent des engagements de la part des Etats, au sein desquels existent des « minorités nationales » ou des « cultures régionales » de respecter les droits spécifiques de ces minorités ou cultures. Nous sommes actuellement très, très loin d'une telle situation, chez nous, où la place laissée à la langue et à la culture bretonnes est toujours si scandaleusement réduite dans l'enseignement, pour ne pas parler des autres domaines de la vie sociale.

Emgleo Breiz remarque par ailleurs : « la rentrée scolaire approche et le ministre de l'Education ne paraît pas pressé de donner une suite réelle aux assurances fournies par lui au Sénat en avril comme à la possibilité, à vrai dire fort vague, insérée dans la loi sur l'Education touchant à l'étude des langues et cultures « régionales ». L'année 1975-76 commencera sans qu'aient été annoncées les dispositions depuis si longtemps attendues en Bretagne, promises par M. Haby lui-même, et que les Mouvements culturels viennent de

rappeler avec vigueur, - en fixant un délai très précis pour leur adoption. Ce délai passé, les réactions seront vives, sur de multiples plans ! »

La Bretagne à l'automatique international

Préparant le voyage d'un groupe de Bavaois dans le cadre des échanges de l'Union Bayern-Bretagne, j'ai eu une heureuse surprise (attendue depuis longtemps). Demandant un numéro de Lamballe à une téléphoniste allemande, je m'entendis répondre : « Mais, Monsieur, Paris vient de nous communiquer que dorénavant vous pouvez l'obtenir à l'automatique, voici le préposé... » Oh surprise ! Oh bonheur ! Il convient de relever, ici, l'événement. Ceci s'est fait discrètement, et pourtant le raccordement de la Bretagne à l'automatique international fera plus pour l'économie Bretonne que bien des discours tonitruants. Finies les longues attentes, de plusieurs heures parfois. Agriculteurs, industriels et hôteliers bretons, à vous maintenant d'user de ce nouvel instrument mis à votre disposition. Puisque, dans ces colonnes, nous nous en prenons à cette administration, disons cette fois merci au P.T.T.

MARC LE LAYEC

POLITIQUE

* P.S.U. — La commission des Minorités nationales du PSU a demandé à ses fédérations régionales de prendre tous les contacts avec les mouvements et organisations politiques et culturelles spécifiques aux minorités nationales ainsi qu'avec les organisations syndicales et hexagonales qui pourraient partager ses préoccupations afin d'engager avec elles l'action et la réflexion indispensables.

* B.B.A.C. — Nous avons reçu anonymement, deux documents émanant d'une organisation baptisée « Brigade bretonne anti-communiste » : le premier est une cassette contenant une déclaration virulente contre le parti communiste breton et les « gauchistes » l'autre un tract ronéotypé représentant un homme en cagoule devant une croix celtique et portant la mention : « pas de dictature rouge en Bretagne ». La BBAC annonce qu'elle va s'en prendre maintenant à l'U.D.B.

Sous presse, un nouveau

GLENMOR...
« Le sang nomade »

Prix : 21 f. + port
Éditions Ternel - 22110 Mellionec

CONTRIBUER A UNE DOUBLE SAUVEGARDE :

L'EMPLOI — L'ENVIRONNEMENT

Ce début septembre voit enfin constitué, dans sa totalité, le fameux « Groupe de conjoncture économique », obtenu en principe le 15 novembre dernier par les Présidents du Conseil Régional (C.R.) et du Comité Economique et Social (C.E.S.) de Bretagne, créé par les Commissions Délégées le 6 mai, confirmée par le Gouvernement le 18 juin (1).

Réuni une première fois le 7 août avec 4 membres de chacune des assemblées, des représentants de la Mission près du Préfet de Région et quelques experts (Banque de France...), mais sans le Ministère des Finances, ni la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), le voici donc désormais au complet, les deux absents ayant rejoint le groupe. Chaque trimestre normalement il devra faire le point sur « la conjoncture économique ».

Il reste à définir les méthodes afin de serrer l'actualité au plus près ; le CES a déjà proposé un modèle de « tableau de bord » - Reste surtout à assurer l'efficacité d'un tel groupe.

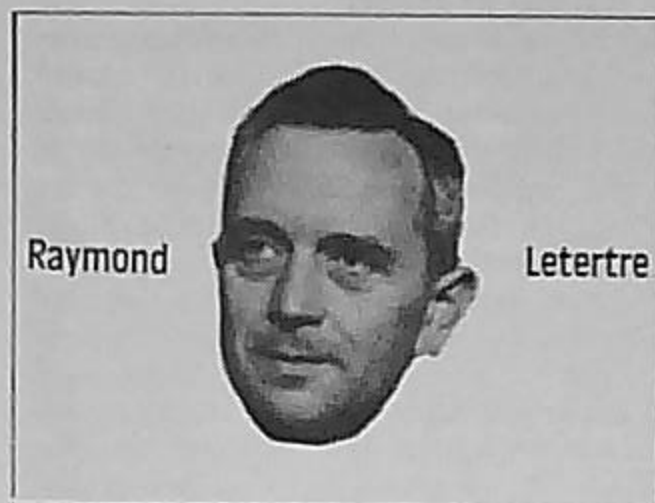
LE MARASME EST MAUVAIS CONSEILLER

Le 10 septembre s'ouvre la deuxième réunion ordinaire de 1975 pour le C.E.S. ; elle commencera pour le C.R. le 25 du même mois — « PLAN » sera le mot-clé de l'ordre du jour : bilan d'exécution du VIème au cours de 1974, et préparation du VIIème.

Le bilan de 1974 laissera sûrement sur sa faim l'E.P.R. (établissement public régional). Les pourcentages en plus ou en moins par rapport aux précisions laisseront total le « cas de conscience » exprimé l'an passé par le Président du C.E.S. (2). Jean Rouyer nous a déjà confié ses réticences : « alors que le VIème est loin d'avoir été exécuté en des domaines très importants, il n'est pas sérieux de parler du VIIème. Mieux vaudrait d'abord bien achever le VIème, même s'il faut attendre deux ans, sortir de la situation de crise que nous vivons ; ce n'est pas en plein marasme que les meilleures décisions d'avenir peuvent être prises ! Dans deux ans un VIIème plan aurait été beaucoup plus crédible. »

De toute façon l'E.P.R. travaille cependant à la préparation de ce nouveau plan. Dès février 1974 la rapporteur du C.R. réclamait qu'elle soit « une école de démocratie locale » (3) ; c'est dans cet esprit que l'E.P.R. avait accueilli favorablement en mars 1975 la démarche spontanée des « Pays » livrant leurs réflexions pour l'avenir et que fin juin il prenait l'initiative d'adresser un questionnaire étoffé aux communes.

Les premières commissions du C.E.S. et du C.R. ont commencé à analyser ensemble les réponses le 21 juillet après s'être réunies le 2 pour préciser les orientations générales déjà esquissées il y a un an (4). Un peu rodés les



Raymond

Letertre

commissaires devront jouer les maîtres d'école et expliquer le plus clairement possible à leurs collègues des deux assemblées un nouveau vocabulaire : les grands projets n'existant plus, il sera question des « programmes sélectifs d'action prioritaire », les équipements à entreprendre seront peut-être encore à découvrir sous le sigle d'A.P.E. (autorisation de programmes de l'Etat) mais aussi sous celui de F.B.C.F. (formation brute de capital fixe).

C'est simple !! Ces notions étant bien assimilées, pourra commencer un exercice « théorique » de répartition des finances selon douze fonctions. Michel Poniatowski reconnaît lui-même, dans la lettre n°12 de la DATAR, que la participation des régions à l'élaboration du VIIème Plan « est un exercice difficile dans la mesure où il faut traduire en termes souvent abstraits de priorités, d'orientations stratégiques et de programmes les données concrètes que vivent quotidiennement les élus. »

Et pour que personne n'en ignore, le Ministre d'Etat conclue que le VIIème Plan « sera un exposé d'options stratégiques, beaucoup plus qu'un outil de programmation pluriannuelle ». Un langage qui sera cette fois tout de suite compris par les élus !

POUR LA 1ère FOIS EN DÉBAT, LE RAPPORT D'UN GROUPE TECHNIQUE

Si le « Groupe de conjoncture économique » va pouvoir se mettre au travail, nous avons déjà dit combien les divers autres groupes, de l'Institut culturel aux Transports marchandises, mettraient à profit les mois du printemps et de l'été. (5) Le groupe « politique régionale de réserves foncières » apporte quant à lui aux réunions de septembre un devoir de vacances original.

Pour la première fois en effet un rapport émane d'un groupe technique créé par l'E.P.R. et non de la Mission Régionale ; le Préfet le « transmet », tout en l'accompagnant de quelques avertissements.

Ce groupe de travail que préside Jean-Pierre Chaudet est composé de 6 membres du C.R., 6 du C.E.S. (plus deux suppléants) et 17 « techniciens » (agents publics ou privés de

l'équipement, l'agriculture, le notariat, les services fiscaux...) ; c'est à Mur-de-Bretagne qu'ils ont mis au point le 24 juin le rapport présenté, tout en prévoyant qu'il faudra l'assortir de compléments l'an prochain.

« Réserves foncières » : le titre introduit à un dossier, fort épais, à un dédale inextricable de textes inachevés, à un parcours délicat en terrains minés. (6) Très significatifs pour le démontrer ont été les faibles crédits votés sous cette rubrique : 3 millions en 1974 soit 8 % du budget puis 3,5 millions en 1975 soit 7 % du budget, alors que dès sa création l'E.P.R. l'avait classée dans les priorités urgentes ; faibles crédits qui n'ont même été entièrement utilisés !

La politique foncière est vraiment naissante en Bretagne où elle n'a de réalité que dans le Finistère et l'agglomération Rennaise surtout.

ARBITRE DES CONFLITS DE L'ESPACE

C'est d'ailleurs parce que « la question n'était pas mûre » que le groupe fut décidé il y a un an. Depuis, le conservatoire de l'espace littoral a été créé mais les décrets ne sont pas sortis, le marché financier (à commencer par le prix des terrains) n'est pas suffisamment connu, bien des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.), plans d'occupation des sols (P.O.S.) ou programmes d'action foncière (P.A.F.) sont en cours, ainsi que le schéma d'aménagement du littoral et des îles ou le plan Océan-Bretagne, des réformes sont attendues à l'échelon national en matière d'urbanisme et de politique foncière, ainsi que de fiscalité locale ou d'imposition des plus-values...

Au delà de ces incertitudes, les diverses suggestions du groupe de travail entraînent à modifier les lois et règlements en vigueur ; ainsi le fonctionnement des commissions d'avis compétentes en matière d'urbanisme et foncière, les possibilités d'intervention de la S.B.A.F.E.R. (Société Bretonne d'aménagement foncier et l'établissement rural), l'exercice du droit de préemption, le droit de propriété des E.P.R. (la réponse du Conseil d'Etat n'est toujours pas connue sur ce point)...

Il faudrait encore prévoir des procédures accélérées pour l'élaboration de P.O.S. simplifiés en milieu rural ainsi que des expérimentations rapides, dans quelques communes de système de transfert de C.O.S. (coefficient d'occupation des sols)...

Bref la question n'est vraiment pas mûre. Pourtant « la concurrence et les risques de conflit pour l'occupation de l'espace ne feront que s'emplifier, notamment sur le littoral. Le seul moyen pour la région, poursuit le rapport, d'être en mesure de les arbitrer dans le sens de l'intérêt général consiste à renforcer le dispositif légal et réglementaire et à

devenir propriétaire d'une partie des territoires concernés, en accord avec les collectivités locales. »

Pour aller au plus sûr et au plus vite, le groupe estime que la région plutôt que d'accorder des subventions, doit acheter elle-même. C'est ce financement à 100 % qui paraît très lourd au Préfet, lequel propose de s'en tenir aux 65 % de subventions appliqués au cours des deux premiers budgets ; sans compter qu'un propriétaire doit gérer son patrimoine foncier et que la Région devrait alors prévoir les frais correspondants.

Malgré tout les propositions présentées dans le rapport du groupe de travail ont pratiquement fait l'unanimité ; elles seront complétées par des informations sur le marché foncier, la propriété du sol et le rôle des intervenants actuels.

CHEMIN DE COMMUNICATION ?

Après l'approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 1974, l'E.P.R. examinera quelques chapitres particuliers du budget régional 1975 revu et corrigé ; ainsi la politique en faveur des Iles du Ponant et le financement des travaux de remembrement consécutifs à la mise en œuvre du programme routier régional.

Pour ce dernier programme le Préfet avait été chargé le 12 février (7) de proposer des travaux sur cinq ans 1976-1980, particulièrement pour les trois axes nord-sud. Un rapport présente une répartition de 133,5 millions en francs courants, correspondant à un financement de l'E.P.R. sur ses fonds propres et par voie d'emprunt (40 millions). Au total cela permettrait la réalisation de 200 millions de travaux ; les trois axes prioritaires définis par les Assemblées : Lorient-Roscoff, Guingamp-Carhaix, Dinan-Ploërmel pourraient être achevés, et d'autres sections améliorées.

Toujours sur ce thème des routes reviendra la discussion à partir de la proposition des Pays de Loire au sujet de la liaison Rennes-Nantes (8). Les craintes de voir l'argent prélevé sur le Plan Routier Breton devraient être apaisées, restera celle de se substituer à l'Etat. Mais peut-être la volonté de matérialiser concrètement les liens avec la région des Pays-de-Loire fera-t-elle aussi revoir les positions adoptées en mars.

Les Pays de Loire paraissent en tout cas faire un étonnant effort de revues, d'insignes... pour s'affirmer comme « région ». La Bretagne, elle, a une personnalité évidente qu'il n'est point nécessaire de prouver ; quel qu'un cependant a proposé l'émission d'un « timbre poste illustrant la région Bretagne ». Ce vœu est à l'ordre du jour ; sa discussion entraînerait la question maintes fois renouvelée : s'agit-il d'une Bretagne à quatre ou cinq départements ?

UN HOMME AVERTI EN VAUT DEUX

Désormais classique à toutes les réunions, « l'installation immobilière des Assemblées Régionales », occupera de nouveau un temps des débats. Reviendront également l'implantation d'une centrale nucléaire et le droit de la mer après la conférence de Genève. Ces deux sujets avaient été étudiés lors d'une réunion commune le 18 mars (9) ; mais cette expérience n'a pas donné satisfaction. Un moment exprimée pour septembre, l'idée d'une nouvelle journée commune n'a pas été retenue.

Au budget 1975 le fonds d'intervention avait, été crédité de huit millions. Des dossiers très divers seront examinés dans ce cadre : station de pathologie porcine à Ploufragan - silo portuaire à Lorient - écloserie de homards à Sein - palais des congrès au balneum de Dinard - film sur la Bretagne - basilique Sainte-Anne d'Auray - recherches en agro-alimentaire à Quimper - locaux d'accueil de stagiaires en formation continue d'agronomie à Rennes - création d'un centre national de dépouillement des certificats médicaux du premier âge au centre hospitalier régional de Rennes

Dans le cadre du Plan Médico-Hospitalier Breton (10) les Assemblées avaient estimé utile de consacrer 1,8 million à une étude technique afin de permettre de consommer le plus vite possible les crédits d'Etat ; c'est aussi sur le fonds d'intervention que cet argent a été prélevé.

Il y aura peut-être des informations sur l'utilisation de ces crédits du Plan Médico-Hospitalier et sur l'étude décidée. Peut-être aussi des informations sur les autres études en cours, sur l'utilisation des 2 millions accordés au B.R.G.M. (bureau de recherches géologiques et minières) pour faire aboutir un « Plan minier breton » (11) L'E.P.R. est toujours très sensible à la lenteur des transmissions, souvent interprétée comme une inacceptable humiliation.

Un rapport en tout cas sera consacré à une première présentation d'un Pan Océan-Bretagne ; particulièrement intéressant, nous y reviendrons en détail le mois prochain.

SE FAIRE UN NOM

Sous toutes les rubriques réapparaîtront deux leitmotivs : *emploi* et *environnement*. L'E.P.R. Bretagne entend que ses efforts, ses budgets contribuent à cette double sauvegarde.

Les moyens restent très faibles c'est vrai ; des questions restent à régler comme le mode d'élection des conseillers, le cumul des mandats, les « frontières » à réviser, les pouvoirs à étendre... mais la Région existe.

Sans doute laisse-t-elle nombre de citoyens indifférents par ignorance ou par tactique. Dans son numéro spécial d'été, l'« Avenir de la Bretagne » commente : « Il est de bon ton dans le mouvement breton de tenir pour négligeables les institutions régionales existantes, voire même de s'en gausser... Nos « politiques » les regardent de haut, nos « culturels » les considèrent avec dérision, nos « révolutionnaires » en ignorent l'existence... Il n'en reste pas moins que ces institutions existent et que nous aurions tort de les négliger ».

A vrai dire parler d'une façon globale du mouvement breton est délicat et bien des responsables s'intéressent tout de même à la vie de l'E.P.R. La région est sorti de son ombre, il lui reste à se faire un nom.

(1) *Armor-Magazine* - n° 60 - janvier 1975 - page 12 - puis n° 65 juin - page 11 et n° 66-67 juillet-août - page 8. (2) *Armor* n° 58 - novembre 1974 - page 11. (3) *Armor* n° 51 - avril 1974 - page 13. (4) *Armor* n° 60 - janvier 1975 - page 13. (5) *Armor* n° 66-67 - juillet-août 1975 - page 9. (6) voir notre dossier « La parade des réserves foncières » - *Armor* n° 54-55 - juillet-août 1974 - pages 13 à 15. (7) *Armor* n° 63 - avril 1975 - page 9. (8) *Armor* n° 66-67 Juillet-août 1975 - page 9. (9) *Armor* n° 64 - mai 1975 - pages 9 à 11. (10) notre dossier *Armor* n° 59 - décembre 1974 - pages 11 à 13. (11) *Armor* n° 63 - avril 1975 - page 10.

armor
magazine

numéro
hors-série

1974-1975

UN AN
D'ASSEMBLÉES
RÉGIONALES

Conseil régional
Comité économique
et social

BRETAGNE

Recueil des
chroniques de
RAYMOND LETERTRE

Co-édition
ARMOR-MAGAZINE
BRETAGNE-EXPANSION

L'exemplaire :

10 F.

(Franco : 12 f.)

CELIB

Le CELIB a demandé à tous les députés bretons de soutenir la proposition de loi de Louis Le Penec, à tous les sénateurs bretons de soutenir la proposition de loi de l'Union centriste et de tout mettre en œuvre pour que ces propositions de loi viennent en débat dans les plus brefs délais ».

Fédération des pays de Bretagne

Le Conseil est formé de Yves du Halgouët (CEB), Paul Houé (Mené), Jean-Baptiste Lelièvre (COCAPAR), Louis le Penec (CECOR), Louis Martin (CODEPRAN), Paul Martinaud (Trieux), Méchaignerie (CODE-PAVIT) Bernard Sohier (Mené). Parmi les premières actions de la Fédération, un questionnaire communal en vue de la préparation du VII^e Plan, des contacts avec la DATAR, une étude sur la réforme de la fiscalité locale, deux contrats de Pays pour Vitré et Ploërmel, le dépouillement du recensement. Les membres ont exprimé unanimement leur souhait de voir la politique de Rénovation rurale prolongée pour la durée du VII^e Plan et manifesté leurs inquiétudes devant la dégradation de la situation de l'emploi.

BREIS

« La suppression des émissions télévisées en langue bretonne pendant l'été reflète le sans-gêne avec lequel F.R. 3, comme précédemment l'ORTF, se comporte à l'égard de la population bretonne » s'indigne le BREIS qui demande la création de chroniques libres en langues bretonne et française à la télévision et à la radio.

Association Bretonne

L'Association Bretonne/U.R.B. juge que « les espoirs suscités par l'action du Cidecob en vue d'une réanimation et d'une réorganisation des structures administratives de la Bretagne intérieure risquent d'être déçus à brève échéance si un effort commun n'est pas encouragé, guidé et soutenu à l'échelon le plus élevé par le souci permanent d'une solidarité accrue entre les divers Pays de Bretagne » et estime que « cette action politique doit avoir son prolongement par l'installation dans le triangle Loudéac-Mur-Pontivy d'un Centre Culturel de Bretagne ».

FLB/LNS

Nous avons reçu deux communications du FLB/LNS : la première, signée *Morvan*, repousse une solution fédérative multinationale et demande l'instauration d'une « République démocratique et socialiste » avec pour objectif à terme la construction d'une Confédération des Nations celtiques - la seconde, signée *Gallouedec*, récusant « la cour de Sûreté de l'Etat français » et « exigeant la libération immédiate des militants patriotes incarcérés » ainsi que la levée de l'inculpation.

DEVEZ AR VRO

Le « devez ar Vro » a été célébré en divers lieux de Bretagne, ainsi que nous l'avons relaté dans nos précédents numéros.



Une gerbe a été déposée par « le Souvenir breton » à Ballon devant la stèle qui évoque la bataille historique de 845 (photo René Ulliac).



A St-Aubin-du-Cormier, une cérémonie était organisée le 28 juillet à la mémoire des 6000 Bretons morts pour défendre l'indépendance bretonne devant le monument où une plaque précise : « Ar C'hallaoued trec'h d'ar Vretoned, d'an 28 a viz Gouere 1488 » (Doc Kload Paket et François Gagneul).

Conseil national de Bretagne

Nous avons reçu, sans indication du lieu d'origine et portant la signature « ar Menn », la proclamation d'un organisme apparemment nouveau : le Conseil National de Bretagne. Elle affirme notamment « le droit inaliénable du peuple breton à se gouverner librement et à redevenir maître de son destin dans les formes, les principes et l'organisation qu'il sera appelé à choisir lui-même » ; il appelle celui-ci, entre autres, « à soutenir tout combat politico-militaire de libération de la Bretagne ».

Mouvement européen B 5

A l'issue de son assemblée générale, la Fédération B 5 a décidé de porter ses efforts durant l'année 1975-1976 sur les points suivants : organisation interne ; poursuite de l'Appel pour l'unité (trippler le chiffre actuel des signataires qui dépasse 15 000) ; mise sur pied d'une Fête de l'Unité bretonne en Loire-Atlantique ; défense et illustration des thèses de B5 au sein d'organismes comme le CELIB, le BREIS, les partis, les institutions régionales et départementales.

Arbed

Le premier congrès de l'Association des Résistants bretons et de leurs descendants s'est tenu à Ste-Anne-d'Auray. Le conseil d'administration est formé de trois directeurs : Charles Moreau, Luc Robert, Rémy Brajeul, de deux secrétaires généraux : Ned Urvoas (fondateur) et Alain Chapel, d'un trésorier : Jean-Pierre Mondy, d'un groupe de 7 résistants et d'un groupe de 7 descendants de résistants (responsable : Michel Barré). L'ARBED, qui a pris pour devise « nous nous sommes battus pour mieux que cela », vient de publier une importante étude « le Pouvoir régional : qu'est-ce que c'est ? pour quoi faire ? ». Siège : 18, rue de Brest, Quimper.

Attentats

Plusieurs attentats et tentatives d'attentats revendiqués par le FLB/ARB, ont été commis cet été, notamment à Quimper, Vannes, La Lande d'Oué, Coëtquidan Brennilis, Rennes et Nantes. Pour cette dernière opération, trois personnes ont été arrêtées, notamment Pierre Loquet, ancien dirigeant du MOB, militant de SAV et ancien candidat-suppléant aux dernières élections législatives partielles de la Baule. Ils ont été incarcérés à Paris.

(Les dons pour aider les militants emprisonnés et leur famille, et pour faire face aux frais de procès, sont reçus par Skoazell Vreizh : Pierre Roy, 29 rue Joseph-Turmel, Rennes - CCP 3643 54 Rennes).

U.D.B.

Le bureau politique de l'Union Démocratique Bretonne « appelle massivement les travailleurs de Bretagne à s'élever contre la mainmise des trusts multinationaux sur les ressources du sous-sol breton, en participant aux manifestations démocratiques de soutien aux travailleurs en lutte », et, d'autre part, « se félicite des conclusions de la réunion des organisations culturelles (le 18 juillet à Brest) qui condamne la politique réactionnaire du pouvoir et ce d'autant que, depuis plus d'un an, l'U.D.B. s'efforce de rassembler avec elles un large front qui devrait déboucher très prochainement sur une vaste campagne de bretonnisation des noms de lieux en Bretagne ».

REVUES - LIVRES - DISQUES BRETONS

Renseignements - Catalogues
BRUDAN HA SKIGNAN
(Documentation)
30, place des Lices - RENNES

Le congrès mondial des Bretons dispersés

Pour le 1ère fois, j'ai assisté au Congrès mondial des Bretons dispersés. Cette idée généreuse, qui peut et doit être efficace, se cherchait depuis quatre ou cinq ans. Cette année, après le travail tenace d'un nouveau Bureau, il semblait qu'une organisation solide allait se trouver sur la rampe de lancement. De mesquines questions de personnes — une fois de plus ! — allaient compliquer les choses. Inexpliquablement puisque, quelques jours avant le Congrès, je recevais un texte d'Olivier Lossouarn qui rendait hommage à l'équipe en place, et que le même Lossouarn allait créer une dissidence d'essence picarde. Je souhaite qu'on ne dramatise pas les choses et qu'on s'entretienne : Olivier Lossouarn qui a eu le mérite de créer le Congrès, André David qui a entrepris de le rendre opé-

rationnel. Nous, les gens d'Armor qui avons su réussir le pari réputé impossible de donner à la Bretagne son magazine parce que nous avons su rester unis tout en respectant nos différences, nous disons à Lossouarn et à David : il faut vous voir, applanir des désaccords qui ne sont pas fondamentaux, et vous décider à tirer dans le même sens. Nous ne devons pas, les uns et les autres compter en tant qu'individus : ce qui importe, c'est la Bretagne, elle seule. Voilà pourquoi, fiers du rôle de porte-parole officiel de l'Organisation mondiale des Bretons émigrés qui nous a conféré le congrès de Rostrenen, ainsi que l'a souligné le maire-conseiller général Guillaume Le Caroff, nous proposons aux deux parties un moment divisées de se rencontrer sous l'égide d'Armor magazine. Y.P.

Rostrenen, les 8 et 9 août 1975...

On aurait bien aimé rendre compte d'un Congrès tout en dynamisme, en puissance, révélateur d'une réelle vie bretonne de l'émigration. Il n'est pas possible de le faire si l'on veut raisonnablement se faire l'écho de ce que fut cette manifestation de Rostrenen. Et pourtant les débats furent d'une très grande tenue. Alors...



Au bureau, de gauche à droite J. Gwegen, Marcel Tuarze, Guy Clec'h, Henri la Moal, André David, J.S. Simon, Lécuyer (Ph. Yannick Guyader)

CRÉDIBILITÉ

Il y a tout simplement deux aspects à voir dans cette manifestation annuelle. D'une part la qualité de la discussion sur les points prévus : langue bretonne et émigration. D'autre part le congrès lui-même. Je me ferai à peine l'écho de la prestation du président-fondateur Olivier Lossouarn créant une nouvelle association et discernant tout seul un « Prix Morvan Lebesque » (attribué à Marianig Larc'hantec qui n'en recevra que des difficultés et des sourires !) car elle n'a de l'importance que dans la mesure où elle pose malgré tout le problème de la crédibilité de cette organisation.

Depuis six ans déjà, le sigle OMCBD apparaît de temps à autres dans la presse pour signaler son existence et ses projets. Pendant cinq ans, il faut bien dire que rien n'a été fait si ce n'est le prix Morvan Lebesque dont nous reparlerons plus loin. L'an dernier, une équipe nouvelle animée par André David prenait en quelque sorte le pouvoir à Olivier Lossouarn et se faisait élire sur un plan de travail en cinq points. Celui-ci semble avoir été mis effectivement en place et on peut dire que l'Organisation a ainsi progressé. Le bureau s'est réuni à diverses reprises, des cercles culturels ont vu le jour, un bulletin de liaison a été diffusé avec suffisamment d'informations pour aider les associations en difficulté. Là est le positif. Mais comment croire aujourd'hui à la crédibilité même de l'Organisation qui se veut

mondiale lorsque l'on constate que les élections au conseil d'Administration se faisaient, au meilleur, de vingt et une voix (Bretons d'Eaubonne : 5 voix, Bretons de Bruxelles : 1 voix, Bretons de la Rochelle : 2 voix ; Entraide bretonne : 2 voix, Bretons de Clermont-Ferrand : 4 voix, Fédération des Bretons de Paris : 3 voix, Fivskeudennaoueg Vreizh : 2 voix). Cette constatation ne met pas en cause la qualité du travail fourni par l'équipe du président David, ni son dynamisme, ni sa volonté de faire de la Bretagne de l'émigration un puissant moteur, par contre, suggérer que l'analyse du comité directeur est fautive et que l'action envisagée ne peut atteindre l'ensemble de la planète, mais s'arrête au cadre plus restreint d'une sorte de fédération des Cercles Culturels Bretons. Ce n'est bien sûr là qu'hypothèse.

DEUX GRANDS DÉBATS

Cela dit, l'Organisation d'An David a réussi à mettre sur pied deux débats de grande qualité. Qualité des participants, mais aussi qualité des assauts et des réparties. Celui du vendredi après-midi sur la Langue Bretonne réunit dans le dialogue Michel Duval, C.J. Guyonvarc'h, M. Laurent, Mme le Gall, Marc Le Layec, M. Henry, M. Rivalland, MM. Keravel, Le Dreaan et Gwegen, Ronan Huon, Yann Brekillien, M. Kerhoas, Yann Bar Piriou, Tugdual Kalvez, Guy Caro et Gwenolé Le Menn. Il devrait déboucher sur la déclaration de Rostrenen.

Diskleriadur e Rostren (1975)

Goude bezañ klevet kannaded eus an darn vrasañ eus an Emsaviou Sevenadurel da geñver he c'hendalc'h eo bet gwelet splann gans O.M.C.B.D. (Kevredigezh ar Vretoned Divroet) politikerezh enebiezh a-grenn govarnamant ar Frañs ouzh kelenadurezh ar brezhoneg ha sevenadur Breizh.

A-du eo gand Doskleriadur an Emsaviou Sevenadurel - d'an 18 a viz gouere 1975 - ha goulenn a ra digand ar c'hevredigezhioù stag outi lakaas an diskleriadur-se da anavezoud e peb lec'h er Frañs koulz hag er broioù estren, evid diskouez e kendalc'h politikerezh ar Frañs bezañ a eneb ouzh gwirioù mab den hag ouzh an emglevioù europeel hag etrevroadel a eo bet sinet gand fovernamant ar Frañs koulskoude.

Le débat du samedi sur « l'émigration », animé comme le précédent par le Recteur Henri Le Moal, s'il fut particulièrement intéressant par l'attitude des intervenants, manqua un peu du sel de la contradiction. En effet, les organisations politiques de l'actuelle majorité brillant par leur absence, le débat n'eut pas vraiment lieu puisque ce sont des variantes d'idées souvent très proches qui furent exprimées, et l'on peut ainsi les résumer : la Bretagne est victime du système capitaliste et la crise actuelle de celui-ci ne peut que renforcer les problèmes, elle est également victime du système institutionnel.

Après l'accueil du Recteur Le Moal et une introduction intéressante de M. Le Clec'h (il brossa un portrait de l'émigration à l'étranger et surtout aux Amériques), le débat permit l'expression de Guy Caro (C.A.B.), M. Domez (U.D.B.), Jacques Galaup (P.S.U.), Henri Le Moal (Radicaux de Gauche) et Louis Le Pensec (P.S.). Guillaume Le Caroff (P.C.F.), qui devait représenter son parti ne put intervenir retenu qu'il était par ses obligations de premier magistrat de la cité rostrenoise. Cette confrontation à laquelle prirent part également Marc Le Layec, M. Lecuyer, Yvonig Gicquel, André David, Madame Beaugrand, MM. Gwegen, Grall et Mahé se termina sur l'adoption



Le débat sur l'émigration. On reconnaît notamment de gauche à droite Yann Poilvet, Yvonig Gicquel, l'envoyé spécial du Monde, Louis Le Pensec, Marc Le Layec, A.G. Hamon... (photo Yannick Guyader)

Motion sur l'émigration

« L'O.C.M.B.D. enregistre le fait significatif qu'aucun parti de la majorité gouvernementale n'ait cru devoir venir expliquer sa politique à l'égard des problèmes de la Bretagne laquelle aujourd'hui, comme par le passé, accuse le plus cruellement les conséquences humaines et sociales d'une politique guidée par le seul profit et en opposition avec une décentralisation politique, seule apte à permettre une répartition équilibrée de l'emploi dans l'hexagone.

Elle souhaite en un premier temps, face à une narodie de rationalisation, qu'une Assemblée Régionale soit élue au suffrage universel avec représentation proportionnelle et interdiction du cumul de mandat, la mise en place d'un exécutif élu, la reconnaissance du droit élémentaire à vivre et travailler chez lui pour le Breton et à y revenir.

Sans forcément partager les analyses et les solutions présentées par les formations politiques représentées et sans qu'il soit de sa nature de jouer un rôle politique de substitution ou d'appoint à ces organisations à vocation politique, l'OCMB estime néanmoins positif, pour l'avenir de l'économie bretonne et des hommes qui garantissent l'avenir de notre pays, qu'un nombre important de convergences se soient dégagées de ce débat.

Devant l'impossibilité d'être exhaustif pour traduire la richesse d'une telle confrontation d'idées, l'OCMBD ne peut que se limiter à citer les quelques grandes idées maîtresses sur lesquelles s'est faite une convergence positive de bonne augure pour le combat breton, contre l'exode, le chômage et le risque de transformation de la Bretagne en « mouvoir », en réserve de parc de main-d'œuvre ou de nature sacrifiée et polluée par deux mois d'engorgement touristique. »

« L'émigration est utile à la Bretagne en la servant », « La situation actuelle risque de pénaliser fortement la Bretagne dans les prochains mois. »

ROPARZ HEMON PRIX MORVAN LEBESQUE 1975

Le Prix Morvan Lebesque 1975 aurait sans doute été attribué dans la sérénité si le coup de théâtre provoqué par Olivier Lossouarn n'avait provoqué des réactions en chaîne dont la plus importante fut l'intervention de Glenmor dans le débat. Une lettre de celui-ci à André David et un dialogue avec ce dernier à l'heure du repas nécessita une solide et nette mise au point. On découvrit alors ce qu'aurait dû être une authentique prix Morvan Lebesque depuis 4 ans, à savoir un prix littéraire



Le docteur Domer, de l'U.D.B.
(ph. Y. Guyader)

décerné par un jury à l'auteur d'une œuvre témoignant pour la Bretagne. On se demande d'ailleurs pourquoi Glenmor est resté si longtemps silencieux sur un sujet d'aussi grande importance. Et, devant cette situation, pourquoi avoir attribué un prix 1975 dans des conditions qui ne sont pas celles souhaitées et des délibérations frôlant le ridicule (certains ne connaissaient pas du tout le candidat de Glenmor : Jorg Gwegen, d'autres avaient tout juste entendu parler des dictionnaires de Roparz Hémon) ? En tout état de cause c'est ce dernier qui fut proclamé lauréat par 9 voix contre 1 à J. Gwegen, 1 à Xavier Grall, 1 à Yann Brekilien. S'il est un beau prix Morvan Lebesque, les conditions de son couronnement ne sont pas sans poser de problème.

L'AVENIR

Si l'avenir du Prix Morvan Lebesque apparaît tout tracé (une commission doit se réunir

La déclaration de Glenmor

Extraits de la lettre de Glenmor à André David, président de l'OCMBD.

« Notre ami Morvan Lebesque, qui nous aidait de ses conseils éclairés pour le journal « La Nation Bretonne » et qui devait dès son retour de vacances venir nous aider à modifier la présentation du journal, ne devait plus revoir son pays. Lors d'une réunion de la rédaction à laquelle assistait M. Lossouarn, nous convînmes de créer un prix littéraire Morvan Lebesque. Pour nous tous, Xavier Grall, Alain Guel et autres, ce prix ne pouvait couronner qu'une œuvre littéraire dont l'auteur ou le contenu avaient pour but la défense de la Bretagne, M. Lossouarn qui s'occupait sporadiquement de la rubrique « Diaspora bretonne » dans notre parution saisit l'idée et, sans prévenir aucunement la rédaction, créa de lui-même le prix qu'il fit remettre à Alan Stivell. Un an plus tard d'ailleurs, le même Lossouarn communiquait à toute la presse un article infamant, que Minute seul publiait, sur notre ami Alan. Ne pouvant effectivement pas obtenir la caution morale et effective de la campagne de Morvan, à qui nous avions demandé de présider la destinée du prix (je chantais à l'époque au vieux Colombier), il fit appel à la première femme de Morvan Lebesque. C'était déjà trahir la mémoire de qui nous voulions l'honorer. Je sais que, par la suite, beaucoup de mes amis ignorant sans doute l'histoire de la chose, ont apporté leur soutien à M. Lossouarn. Pour tous ceux qui restent vivants et se croient Bretagne, il semble aujourd'hui que le prix que vous accordez ait une grande valeur. En vous communiquant tous ces renseignements, je tiens surtout, M. le Président à défendre la mémoire, le bretonnité et l'exacte conscience qu'avait Morvan Lebesque de sa Bretagne, qui n'était pas forcément la mienne. La sincérité de mon ami m'oblige sans doute à écrire cette lettre. Il importe surtout de remettre à son juste niveau cet homme qui, demain, dans la nouvelle association qu'il vient de créer, trouvera le moyen de faire une autre scission pour le plaisir de se rendre intéressant. Je ne prétends nullement être légataire universel des idées de Morvan Lebesque, d'autres pourront parler de lui mieux que moi. Morvan fut la discrétion même que je crois que ses véritables amis se taisent par respect, M. le président, vous vous servez tous de son nom, faites respecter sa mémoire. Il fut si bon que tant de comédies, qui déshonorent la Bretagne, troublent sans doute les derniers jardins de son enfance et de sa vie d'homme. Laissez les morts en paix. »

GLENMOR

Y. Gwernig parle...

prochainement pour mettre en place le jury compétent nécessaire), celui de l'Organisation reste à déterminer. L'équipe de André David se doit de tirer les conséquences réelles du congrès de Rostrenen. Deux beaux débats passionnants : c'est une réussite. Mais cela ne doit nullement cacher le problème de représentativité d'une telle organisation. Actuellement le congrès des Bretons Dispersés n'existe que par la volonté de quelques personnes passionnément attachées à la tâche qu'elles se sont choisies ; une dimension supplémentaire est nécessaire à la réalisation effective des buts poursuivis. *Armor Magazine* (qui regrette l'attitude parfois excessive des dirigeants de l'OCMBD à l'endroit de la Presse) en offrant une place dans ses colonnes à la vie de l'émigration donne à l'organisation un moyen supplémentaire de se réaliser.

André-Georges HAMON

Le bureau 1975 de l'OCMBD

- Président : André David
- Vice-président délégué : M. Lecuyer
- Vice-président : Jean Simon Mahé
- Secrétaire général : Marcel Tuarze
- Secrétaire adjoint : M. Gwegen
- Trésorier : M. Le Berrigaud
- Trésorier adjoint : Mme Bellegot
- Commission Prix Morvan Lebesque : M. Gayet
- Commission de révision des statuts (projet à déposer au printemps) : équipe Grall-Pères

Roparz Hemon

Louis Nemo dit Roparz Hemon est né à Brest en 1900. Militant breton, son engagement s'est concrétisé dès 1925 par la fondation de la revue littéraire *Gwalarn*.

R. Hemon a marqué la littérature bretonne de son œuvre monumentale et diverse. Poète, essayiste, romancier, historien, grammairien, auteur d'ouvrages d'enseignement et de dictionnaires, le jury du prix Morvan Lebesque ne pouvait que récompenser ce Breton qui s'est dépensé sans compter pour la langue de son pays.

Le dernier ouvrage de R. Hemon., « *Nenn Jani* » a été publié aux éditions *al liamm* fin 1974. Le jury du 6^e congrès mondial des Bretons dispersés tient à saluer le travail de l'équipe d'*Al liamm* qui continue l'œuvre de *Gwalarn* avec la collaboration active de son fondateur.

Les dissidents

L'organisation dissidente a pris comme titre « Congrès mondial des Bretons » et sous-titres « Jury du Prix Morvan Lebesque — union des Cercles Culturels Bretons ». Son siège social est à la mairie de Rostrenen. Le bureau provisoire est composé d'Olivier Lossouarn, président, Maurice le Maguer, secrétaire général, Denise le Maguer, trésorier tous trois habitant Amiens. Ils nous ont fait connaître les 3 points qui ont amené cette dissidence : 1. le 8 août avant l'ouverture du Congrès des Bretons dispersés, le président David a refusé de reconnaître à Olivier Lossouarn sa fonction de président-fondateur. 2. Il a refusé de reconnaître Paul Guimard comme président d'honneur alors que son prédécesseur, Jean-Simon Mahé, l'aurait choisi. 3. Il a refusé une nouvelle adhésion individuelle « sous prétexte qu'à la demande écrite n'était pas joint le montant de la cotisation ».

Programme spécial d'adduction d'eau en Bretagne

En 1972 a été constituée l'Entente Inter-départementale pour l'adduction d'eau en Bretagne qui s'est fixé pour objectif une desserte en eau totale des zones rurales pour 1978, grâce à un programme d'emprunts.

Une première tranche de 117 millions de Francs a été réalisée en 1973, sur lesquels 20 millions ont été fournis par la Banque Européenne d'Investissement.

Une deuxième tranche de 150 millions de Francs a été décidée pour les années 1975-1977.

Un prêt totalisant 50 millions de Francs vient d'être conclu le 11 Juillet 1975 avec la Banque Européenne d'Investissement, au taux de 9,25 %, remboursable en 12 ans. Il est Réparti ainsi : Finistère : 14,3 MF. Ille-et-Vilaine : 20,0 MF. Morbihan : 15,7 MF.

Les fonds seront mis à la disposition des syndicats intercommunaux et des collectivités locales chargés des travaux. Le programme auquel participe la Banque permettra 28 000 nouveaux raccordements.

Un nouvel emprunt de 50 millions de Francs est en cours de négociation, pour la fin de 1975.

S'ajoutant aux programmes de l'Etat et des départements qui ont représenté 650 millions de Francs de travaux de 1971 à 1975, les emprunts de l'Institution Interdépartementale permettront une desserte totale en eau des zones rurales en Bretagne, pour lesquels près de 900 millions de Francs de travaux auront été lancés en 5 ans.

Les cadres bretons dans le Poher

« Nous vous lançons un vibrant appel pour que vous soyez les ambassadeurs de la Bretagne intérieure à Paris » a déclaré à Châteauneuf-du-Faou le maire, Georges Le Meur, aux 200 et quelques membres de l'Association des cadres bretons de la région parisienne (plus de 1200 adhérents) qui dégustaient un punch explosif après avoir visité les abattoirs Jeffroy, le marché au cadran et une scierie industrielle. Il a été entendu : « nous avons déjà aidé à la venue d'importantes entreprises en Bretagne et nous allons intensifier nos efforts en ce sens », promet le président Joseph Le Pavec. Les cadres ont été séduits par la gentillesse de l'accueil castelnovien... et par un repas extraordinaire tel qu'on n'en trouve plus guère au Relais d'Argoat.

Loire - Atlantique et Bretagne quatorze questions simples

Mouvement européen B 5
12, allée des Grèbes —
44500 LA BAULE
(envoi contre 4 F en timbres)

EMPLOI :

la Bretagne et la crise

LE CAMOUFLAGE STATISTIQUE

L'indice correspondant, pour les départements du Maine-Anjou-Vendée, a la valeur 92, avec un maximum pour la Vendée (112), la plus proche structurellement des départements bretons, et un minimum pour le Maine-et-Loire (71).

Il apparaît clairement, à la lecture de ces chiffres, que la Bretagne, pôle de sous-emploi en période « normale », subit de plein fouet les effets de la crise économique actuelle. La Loire-Atlantique notamment, qui cumule les déséquilibres « structurels » de l'économie bretonne et sa sensibilité aux aléas de la conjoncture. Les « quatre » autres départements des « pays de Loire » réunis, la dépassent de peu en nombre de demandeurs d'emploi (20 300), si bien que le phénomène du sous-emploi breton est masqué par le découpage officiel : 36 000 demandeurs pour chacune des deux « régions »...

LES REMEDES

Les solutions à envisager dépendent pourtant du cadre dans lequel on pose les problèmes.

Ou bien on s'en tient aux « régions statistiques », qui font état chacune d'un déséquilibre moyen, et les demi-mesures caractériseront le VIIème Plan comme elles ont caractérisé les précédents, et on attendra le VIIIème : la musique est connue.

Ou bien l'on regarde les choses en face : une Bretagne moins surpeuplée que sous-équipée, première victime d'une économie française qui néglige l'Océan, et on assoit en Basse-Loire une économie maritime digne de ce nom, pôle d'entraînement pour tout l'ouest armoricain.

A l'heure où l'on parle de relance, au moment de donner au VIIème Plan ses traits essentiels, il n'est sans doute pas inutile de poser clairement le problème.

MICHEL FRANCOIS

N.D.L.R. — Les chiffres sont tirés des publications périodiques des directions régionales de l'I.N.S.E.E. (Rennes et Nantes).

140 chambres pour le service social breton à Paris

Christian Bonnet a inauguré, près de la gare Maine-Montparnasse, la maison d'accueil du Service social Breton. Destinée à accueillir les Bretonnes obligées de venir travailler à Paris, elle comporte des ateliers, des salles de cours, un dispensaire, 140 chambres et un restaurant qui sert 200 repas par jour.

Il y avait en Bretagne, au début de l'année, 52 300 demandeurs d'emploi. Les résultats postérieurs actuellement connus ne permettent pas d'espérer une amélioration de ce niveau, au contraire.

Le chiffre est considérable, si on le rapporte à la population de notre région (3 533 000 habitants d'après le dernier recensement), surtout si l'on tient compte du caractère encore largement rural de notre économie.

LES ZONES INDUSTRIALISÉES LES PLUS TOUCHÉES

La Loire-Atlantique, le plus petit territorialement mais le plus peuplé des départements bretons (935 000 habitants), et le plus industrialisé, atteint, avec 16 000 demandeurs, près du tiers de l'effectif total.

La sensibilité aux crises du marché breton de l'emploi se trouve ainsi confirmée là où ce marché est en principe le plus ouvert. La situation en Ille-et-Vilaine, second département pour l'industrialisation, en apporte une autre illustration : 10 000 demandeurs pour 701 500 habitants, tandis que les trois autres départements rappellent qu'une forte demande d'emplois est aussi, chez nous, un phénomène structurel.

L'EMPLOI DES FEMMES EST LE PLUS MENACÉ

L'emploi des femmes est le plus menacé par les récessions. On note donc sans surprise que sur 100 demandeurs d'emploi en Bretagne, 52 sont des femmes (Loire-Atlantique : 53, Ille-et-Vilaine : 54.)

Or, la difficulté pour les femmes de trouver du travail est déjà, elle aussi, une caractéristique habituelle du marché de l'emploi dans notre région.

LES EMPLOIS NON QUALIFIÉS : LES PLUS MENACÉS EN GENERAL

Le sous-emploi des femmes est un des aspects les plus spectaculaires du sous-emploi qui frappe, plus généralement, les postes les moins qualifiés. Une comparaison entre le niveau des demandes d'emploi et la masse absolue des salaires distribués, par département, fait en effet apparaître un curieux classement :

Le Morbihan vient largement en tête (indice 172), suivi par le Finistère (117), les Côtes-du-Nord (107), l'Ille-et-Vilaine (106), et la Loire-Atlantique (100).

Ce qui tend à démontrer que le chômage, s'il est plus discret dans des départements peu industrialisés, y fait de considérables ravages dans les entreprises existantes, où les emplois non qualifiés sont nombreux, y compris pour les hommes.

CELTIE

Ecosse

« Mis au chômage par la fermeture du *Scottish Daily Express*, le personnel a fait renaître un quotidien nationale pour l'Ecosse. Les débuts sont encourageants. Le premier numéro a été tiré à 280 000 exemplaires. En quelques heures il n'en est pas resté un seul : c'est déjà un objet de collection. La direction compte maintenant tirer à 300 000 et vise les 350 000 dans un avenir assez proche. La politique du quotidien ? « Saisir le nouveau souffle de spécificité écossaise ». (d'après les *Echos de Grande-Bretagne*)

Cornouailles

A Truro, un certain nombre d'anciens membres de Mebyon Kernow se sont rencontrés et ont décidé de constituer un nouveau parti, le Parti Nationaliste Cornique. Son objectif essentiel est d'obtenir l'autonomie pour Kernow par des moyens démocratiques et constitutionnels. Le Dr James Whetter a été élu président, Grenville Smyth secrétaire. Le P.N.C. s'est donné un journal : « *Le drapeau cornique* » (CNP Publications, Treliſpen-Gorran, St-Austell, Kernow - G.B.)

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT *

à découper ou à recopier et à nous retourner

10, rue Vicairie
Boîte postale 540
22010 SAINT-BRIEUC

M _____

Profession : _____

Adresse : _____

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR - magazine » et verse 50 F (ordinaire) ou 150 F (soutien) par * :
— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

Cet abonnement donne droit en plus à une petite annonce gratuite de 50 mots max. et à un texte de 5 lignes dans le carnet, à utiliser dans l'année (joindre l'étiquette du dernier envoi).

* Rayer les mentions inutiles.

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

Nous vous rappelons qu'Armor-magazine pour aider ses compatriotes, publie

GRATUITEMENT

les demandes d'emploi.

Création d'un BUREAU DES NATIONS EUROPEENNES SANS ETAT

Une importante réunion a rassemblé en Belgique des représentants de la Bretagne (*Strollad ar Vro* : Yann Fouéré, du Pays basque (P.N.B.), de l'Alsace-Lorraine (E.L.) et du Pays de Galles (*Plaid Cymru*). Lors de leur conférence de presse, ils ont remis une déclaration dont voici les principaux passages :

« A l'heure où s'engage le débat sur la construction de l'Europe, un certain nombre de mouvements nationaux : Alsacien-Lorrain, Basque, Breton et Gallois ont décidé de mettre en commun leurs efforts pour établir à Bruxelles un *Bureau Permanent des Nations Européennes sans Etat*. Citoyens de trois Etats centralistes (Espagne, France, Grande-Bretagne), nous estimons que l'Europe qui se construit ne doit pas seulement se baser sur les Etats européens d'aujourd'hui, qui, au cours de l'histoire des derniers siècles, ont conquis, annexé ou se sont partagé nos nations respectives. Ces dernières forment pourtant les réalités naturelles de notre continent. C'est sur ces réalités naturelles, et essentiellement sur elles, que l'Europe respectueuse de la diversité et des droits de tous ses peuples, petits et grands, et de tous ses citoyens, peut solidement se construire. (...)

« Notre action commune tendra à assurer à nos nations respectives, qui comptent parmi les plus anciennes de l'Europe, une représentation directe à tous les organismes et instances européens, présents et futurs. Elle travaillera dans l'intervalle à la mise en place de mécanismes juridiques et institutionnels qui conduiront les Etats européens centralistes à modifier leurs structures de façon à respecter et à assurer pleinement les droits collectifs politiques, économiques et culturels particuliers de nos peuples et la reconnaissance de leur identité nationale. Dans ce but, notre Bureau assurera un lien permanent entre les instances européennes et nos nations. (...)

« Nous appelons les autres nations sans Etat de l'Europe, et dans un premier stade celles qui sont, en totalité ou en partie, englobées dans les Etats faisant aujourd'hui partie de la communauté Economique Européenne, à participer à nos efforts et à se joindre à notre action. »

un comité Bretagne-Bavière

Pour faire pendant à l'Union Bavière-Bretagne, un Comité Bretagne-Bavière est en cours de formation pour développer les relations avec le land bavarois. C'est une vieille idée de Marc le Layec qui prend ainsi forme.



LES BRETONS
ACHÈTENT AUX BRETONS



DANVEZIOÙ BREIZH

diffusion Bretonne

110, rue de Saint-Malo RENNES
ARTICLES BRETONS

livres, disques, drapeaux, écussons, papier à lettre, gravures, tee-shirts...

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan Huon)

LA PLUS ANCIENNE REVUE CULTURELLE EN LANGUE BRETONNE (29^e année)

Paraissant tous les deux mois sur 80 pages, sans interruption

Abonnement : 35 F - S. CHEREL
109, boulevard de Verdun, Rennes

C.C.P. 2184-34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ÉCRIVAINS BRETONS

— Demander le catalogue à R. Huon,
2, venelle Poulbriquen, Brest.

Une montgolfière dans le ciel breton



Un étalage impressionnant



gonflage à l'air froid



... puis à l'air chaud



Encore un coup de brûleur !

Daniel Le Magourou

REPORTAGE DE

les zeepelins du Reich pour finir par les S.A.S. de 1944...

La trentaine et le regard bleu de ceux qui savent affronter le danger : Daniel Le Magourou. Habitant de Pabu, dans le Trégor, il a tenu le pari d'être le premier aérostatier de Bretagne. Avec beaucoup d'obstination et pas mal de démarches...

Tout commence en Angleterre lors d'un voyage d'affaires. Au détour d'une route, c'est la rencontre inattendue... avec une montgolfière suivie par plusieurs dizaines de voitures. Parmi elles un « 78 » qui servira d'interprète, de guide et d'initiateur, car, rentré en France Daniel effectue sa première ascension dans la région parisienne. Cependant, une période de stage, au bout de laquelle est délivré un brevet, est nécessaire pour piloter seul une montgolfière qui rentre dans la classification administrative des aérostats. Deux écoles existent dans la région parisienne où les futurs aérostatiers reçoivent une formation théorique et pratique au sol avant de voler sous la surveillance d'un moniteur.

IL NE FAUT PAS SE SURESTIMER

Amener le matériel à pied d'œuvre, déployer l'enveloppe et la « gonfler » constitue un test d'approche pour l'élève. Le plus dur, après l'ascension est de conserver un plan de vol assez stable tout en maintenant constamment une altitude correcte : en Bretagne pas question de jouer à saut de mouton avec les arbres, les lignes électriques et les collines. D'ailleurs l'atterrissage en lui-même constitue le moment le plus difficile d'un vol en raison de l'exiguïté des champs, la présence d'arbres sur les talus et la fréquence de l'habitat. Avant d'en arriver à ce stade important, l'élève aura dû effectuer plusieurs vols accompagnés d'un moniteur avec des figures et des manœuvres diverses qui prouvent sa compétence. Deux vols en solo sanctionnent l'épreuve finale.

Moins d'une trentaine de montgolfières se partagent l'espace aérien de l'hexagone. C'est peu et c'est beaucoup à la fois, compte tenu des qualités de sang-froid que doit posséder leur propriétaire.

40 GRAMMES AU METRE CARRE...

L'altitude a une grosse importance surtout pour l'atterrissage et « plonger » dans un endroit propice. En Bretagne, le plafond idéal se situe aux environs de 100 à 300 mètres pour une navigation « à vue », admirer le paysage et discuter... avec les habitants du sol. Car l'un des aspects les plus surprenants de la pratique de la montgolfière est bien cette complicité qui existe entre la population et l'aérostatier, point de mire de toute la région.

Faite d'un tissu très léger qui pèse 40 grs au mètre carré, l'enveloppe de la montgol-

A l'époque où certains réussissent la conquête spatiale sous la bannière des programmes Apollo et Soyouz, d'autres hommes ont entrepris la reconquête du ciel au nom du vieux rêve d'Icare. Notre reporter Yannick Guyader a rencontré l'un d'eux le temps d'une ascension dans la seule montgolfière de Bretagne. Il nous confie, ici, ses impressions.

D'ICARE A PILATRE DE ROZIER.

Domaine longtemps inexploré, la conquête des airs représente une étape de la convoitise de l'homme dans sa soif d'aventure. Sans ces conditions on comprend que la mythologie d'Icare soit longtemps restée un avertissement jusqu'à l'époque de la Renaissance où un Italien du nom de Léonard de Vinci « planche » de curieuses machines volantes plus lourdes que l'air. Incompréhension ou indigence de la technique : elles ne voleront jamais. Mais il faut dire qu'il y a tout juste une décennie que le monde a appris que la terre tournait...

Société en pleine ébullition la France des années 1780 attend avec résignation de grandes mutations dans l'indifférence d'un roi plongé dans l'art de la serrurerie et l'insouciance d'une reine habile dans les intrigues de cour et l'élevage des moutons. Et pourtant le pays ne manque pas de bon sang : des philosophes et des écrivains, bravant la censure, énoncent déjà les vérités de demain, de hardis navigateurs rapportent de nouvelles terres à la Couronne, tant qu'aux physiciens...

Annonay, charmant petit bourg de l'Ar-dèche... Le 4 juin 1783, il y a foule sur la place pour voir un événement de taille : l'envoi d'une enveloppe sphérique faite de toile d'emballage et de papier. C'est la dernière idée des frères Montgolfier, les fils du manufacturier du coin, toujours avides de sensationnel. Mais le 21 novembre, l'expérience sera renouvelée avec deux hommes à bord : Pilatre de Rozier et le Marquis d'Arlandes. L'aérostation était née.

L'AEROSTATION EN BRETAGNE:

Malgré des tentatives de remembrement intempestives qui ont complètement modifié en certains endroits, l'environnement et la géographie, la Bretagne est sans conteste un pays de bocage dont les champs réduits suivent le caprice du relief et les hasards des successions. D'autre part, des vents très variables rendent difficile la pratique suivie de sports aériens tels que parachutisme, aérostation, etc. Il est vrai que ces deux disciplines ont souvent été synonymes d'événements douloureux pour les Bretons. 1870-71 et l'épopée de l'Armée de la Loire avec Conlie, les « saucisses » de 14-18

L'aérostier de Pabu

YANNICK GUYADER

fière d'aujourd'hui obéit à deux techniques, ou plutôt deux écoles, en ce qui concerne l'ouverture. Le système français comporte une ouverture de la corolle permettant des descentes moins rapides et plus modulées, tandis que le système anglais est constitué d'un panneau de déchirure et d'une valve sur le côté de l'enveloppe. Un cercle de charge réunit les différentes suspentes et inclut un brûleur au gaz propane dont quatre bouteilles sont placées dans la nacelle en osier. Cet ensemble permet normalement une autonomie complète de 180 minutes qui n'est jamais atteinte en vol puisqu'il faut du gaz pour les manœuvres d'approche et d'atterrissage.

A bord du panier en osier, qui n'a pas changé depuis le Siège de Paris, peu d'instruments : un altimètre (inutile en Bretagne) un thermomètre et un variomètre superflu servant à calculer les vitesses ascensionnelles ou descentionnelles. Quelques cartes et c'est tout.

DIRECTION PLOUISY

C'est à Pabu, un vaste champ encaissé dans une verdoyante vallée qu'aura lieu notre ascension. Daniel Le Magourou vient de téléphoner à la météo de Bréhat : vents de 20 kms/H. Rostrenen se veut plus rassurant avec seulement 9 kms/H. Chargement du matériel par des aides sur une remorque spéciale tractée par une jeep Willys. Tout est O.K., on y va. Deux voitures forment notre convoi bientôt deux autres voitures se joignent à nous : « Il y a de l'ascension dans l'air » pourrait-on dire.

Sur place, on largue des petits ballons qui indiquent la direction du vent, puis c'est l'étalage impressionnant de l'enveloppe. Un



Une belle montgolfière

peu d'ordre dans toute la toile et les suspentes avant le gonflage à l'air par un ventilateur.

L'enveloppe gonflée et maintenue, on essaie le brûleur par de petites passes qui rappellent un peu le bruit d'un lance-flammes. Mais avant tout on doit éviter de brûler la toile. Enfin, l'enveloppe décolle et s'élève peu à peu malgré des vents tournants qui vont certainement gêner l'envol. Il est maintenant près de 20 H. et dans quelques instants Daniel Le Magourou abordera sa 40ème ou 50ème ascension : il ne se souvient plus très bien...

« Lâchez-tout » direction Plouisy ! Nous sommes partis. Au sol on agite des bras, puis la jeep s'élance effectivement en direction de Plouisy. Une rivière qui folâtre au creux d'une vallée : voilà le Trieux. Guingamp « la bonbonnière », autour de sa place du Centre, la zone industrielle, le château de Kernabat et puis...

TANT PIS, ON SE PAIE LA CLÔTURE !

Nous prenons un peu d'altitude pour admirer les champs sous le soleil couchant. Au sol, près de l'échangeur, sur la route de Lannion, les automobilistes s'arrêtent toutes portières ouvertes et nous devinons des appareils et des caméras braqués sur nous. Une descente. Photos. Daniel donne un coup de brûleur pour faire remonter la montgolfière et apercevoir la jeep rouge qui fonce sur la route Paris-Brest pour l'« opération-récupération ». Tous les habitants sont sur le pas des portes.

Déjà Tréglamus est en vue : il y a maintenant plus de 25 minutes que nous sommes en vol et la nuit va bientôt tomber. Nous pourrions ainsi continuer pendant longtemps, mais il est temps de préparer l'approche d'un terrain propice. Justement, un bois important risque de nous faire perdre un temps précieux. Coiffés de casques nous descendons en oblique sur le travers d'un long champ mi-pature et culture. Daniel crie d'un coup : « Tant pis, on se paie la clôture ». Un grand choc et le paysage qui s'engouffre à toute allure devant le panier couché. Nous avons atterri, mais nous sommes entraînés sur près de 30 mètres en direction d'un talus planté. Il n'y a plus d'air dans l'enveloppe qui est « étouffée » dans le sens inverse du vent comme un parachute. Vraiment, ça valait le coup...

La récupération se fera attendre à cause des difficultés d'accès du champ. Nous en profitons pour faire signer un « certificat d'atterrissage » en bonne et due forme par deux témoins. Les dommages ? Ils sont insignifiants : seulement quelques rutabagas déplantés par le choc du panier. La clôture, elle, est vite réparée.



Vu de là-haut



Cuosité et sympathie



En route pour Pabu

La nuit est presque tombée, lorsque la jeep arrive sur le champ. Enveloppe pliée et panier arrimé sur la remorque, il ne reste plus qu'à se guider dans un dédale de chemins creux enveloppés de ténèbres mystérieuses. Bientôt c'est la R.N. 12, l'échangeur et Guingamp qui semblent bien ternes à côté de « là-haut ».

Ce soir nous resterons discuter fort tard des frères Montgolfier, de Pilatre de Rozier, Blanchard et les autres qui ont inscrit leur nom dans la conquête des airs. Au fond, l'histoire serait peut-être à refaire puisqu'elle ne s'invente pas : elle s'écrit.

Etre propriétaire de son logement : UN DROIT OU UN PRIVILEGE POUR TOUS ?

A force de vivre « dans la crise » et d'entendre parler à tout propos et depuis si longtemps de l'inflation, on a parfois l'impression que bien des gens s'y habituent et ont tendance à oublier la gravité d'une situation économique qui, cependant, ne pourra pas continuer à se dégrader indéfiniment au même rythme qu'actuellement. C'est à peine si l'annonce d'un nouveau train de licenciements ou de l'évolution du nombre de chômeurs dans notre région suffit à leur rappeler que la crise existe et qu'elle s'aggrave. Il est vrai que les vacances aident à oublier, tout au moins pour ceux qui ne sont pas directement confrontés au problème de la recherche d'un emploi.

LOGEMENT ET CONDITIONS DE VIE

Un exemple illustre bien cette impression : le secteur du logement, et donc du bâtiment, qui a pourtant été frappé le premier et de plein fouet par les mesures de lutte contre l'inflation. Il y a seulement quelques mois, la situation de ce secteur faisait la une de tous les journaux. Si on en parle moins aujourd'hui, cela ne signifie pas pour autant que toutes ses difficultés sont aplanies. Or - et c'est trop important pour ne pas le rappeler - lorsque le bâtiment connaît des difficultés, cela suppose bien évidemment que de nombreuses familles préfèrent attendre pour construire, quelquefois au détriment de leurs conditions de vie.

En effet, tous les organismes bancaires ou financiers constatent que, dans la répartition des emprunteurs, la part des ménages de revenus modestes a très sensiblement diminué. Une enquête de la Cellule Economique de Bretagne a d'ailleurs montré que, pour le premier semestre 1974, 44 % seulement des ménages ayant obtenu un prêt pour la construction ou l'acquisition d'un logement disposaient d'un revenu annuel inférieur à 40.000 F. A la fin de 1974, leur proportion était de 51 %. Depuis un an, cette évolution s'est toujours confirmée.

REVENU MINIMUM : 4 500 F. PAR MOIS ?

Comment s'en étonner quant on considère la hausse du coût de la construction et du crédit. Prenons un exemple : un ménage avec deux enfants souhaite construire une maison type V, dont le coût global s'élève à 200.000 F. Il obtient un prêt principal du Crédit Foncier et complète son financement par un prêt contracté auprès d'un organisme bancaire, l'ensemble représentant 90 % du coût de la construction. Pour pouvoir construire dans ces conditions, tout en respectant les normes autorisées pour le niveau d'endettement, ce ménage devrait normalement bénéficier d'un revenu mensuel de l'ordre de 4 500 F. par mois.



Construire ou acheter un logement : rarement un luxe, souvent un besoin..

BRISER LE CERCLE VICIEUX

Pour beaucoup de familles, ce seul chiffre suffit à anéantir tout projet de construction, au moins dans l'immédiat. Pour d'autres, dont les revenus sont suffisants pour envisager un investissement de cet ordre, l'incertitude de la situation de l'emploi et l'érosion constante du pouvoir d'achat constituent des freins supplémentaires et incitent à la prudence : pour celles-là aussi les projets de constructions sont souvent remis à plus tard..

Cela démontre, s'il en est besoin, que les plus modestes sont aussi toujours les premiers touchés par les conséquences de toute crise. C'est un cercle vicieux dont il faudra bien sortir un jour. Pour y parvenir, il serait d'ailleurs nécessaire que tout le monde s'y emploie, dans tous les domaines. En réalité, les exemples d'initiatives destinées à briser ce cercle sont bien rares, ce qui leur donne plus de valeur.

LE LOGEMENT À LA PORTÉE DE TOUS : UNE INITIATIVE À SOULIGNER.

Dans cet esprit, il est intéressant de signaler la décision prise récemment par le Conseil d'Administration régional du Crédit Mutuel de Bretagne d'améliorer les conditions d'attribution de certaines formules de prêts, d'abaisser nettement les taux de la plupart des crédits et surtout de mettre en place une nouvelle formule qui n'a précisément d'autre but que de permettre aux familles de revenus modestes de construire ou d'acheter leur logement, même dans la période actuelle.

Cette formule de prêt est réservée aux personnes qui bénéficient d'un prêt H.L.M. ou d'un Prêt Spécial Immédiat du Crédit Foncier et dont les revenus ne dépassent pas 40.000 Francs par an. Son taux est de 11,60 % (hors assurance) pour une durée de vingt ans. Avec un tel taux, le revenu minimum nécessaire pour construire (cf l'exemple cité plus haut) se trouve considérablement diminué et les responsables du Crédit Mutuel de Bretagne n'ont pas tort de souligner que, grâce à ce nouveau prêt, les Caisses C.M.B. « redonnent à tout le monde la possibilité de devenir propriétaire ». L'effort de cet organisme ne s'arrête d'ailleurs pas là puisque les Caisses de Crédit Mutuel accordent également à leurs sociétaires, au taux de 10 %, de prêts complémentaires aux prêts d'Epargne Logement.

UNE PREUVE ET UN EXEMPLE.

Il est trop facile de prétendre qu'il est inéluctable que les mesures de restriction de toutes sortes prises pour lutter contre l'inflation défavorisent en premier lieu, et le plus durement, les personnes aux revenus les plus faibles ou les familles nombreuses et modestes. Il y a bien des domaines où cela pourrait être évité, du moins en partie. Le Crédit Mutuel de Bretagne a eu le mérite de la prouver et de montrer l'exemple. La voie est ainsi ouverte... Sera-t-elle suivie ?

(Inf. C.M.B.)

N.BREJIANNE

saint-brieuc

LE DEVELOPPEMENT DE SAINT-BRIEUC

est essentiel pour l'ensemble
des Côtes du Nord



par
YVES
LE FOLL

Nous remercions la rédaction « d'Armor magazine » de consacrer ce numéro à la Ville de Saint-Brieuc, en y étudiant ses perspectives de développement.

La période n'est certes pas très favorable pour envisager avec optimisme une forte expansion des villes bretonnes, et surtout des villes moyennes comme Lorient, Quimper, Saint-Brieuc ou Saint-Malo. La crise économique qui frappe toute l'Europe occidentale pose des problèmes à toutes les régions, mais plus spécialement à celles qui, comme la Bretagne, ne faisaient qu'amorcer une certaine reprise, à la fois sur le plan économique et sur le plan démographique. Il semble d'ailleurs que la récession actuelle ne soit pas purement conjoncturelle et qu'elle risque de s'aggraver encore si les pouvoirs publics attendent qu'elle se résorbe par une évolution naturelle ou même par les moyens classiques de relance utilisés jusqu'ici. Plus que jamais s'impose une politique volontariste, pour une orientation différente des choix économiques et une répartition plus harmonieuse des activités sur l'ensemble du territoire. Mais ceci remet évidemment en cause les bases mêmes du système capitaliste, avec une production et une organisation du travail fondées sur la notion du profit tout en se camouflant (de plus en plus difficilement d'ailleurs), derrière un prétendu « libéralisme » qui ne sert que les intérêts les plus puissants.

Pour la plupart des unités urbaines, un « schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme » a été

établi, qui cherche à prévoir leur évolution dans les vingt cinq ans qui viennent. Ce schéma sert de base à la présente étude. Mais là aussi, toutes les prévisions découlent des hypothèses de créations d'emplois, qui commandent l'évolution démographique — mais sur lesquelles les collectivités locales n'ont pratiquement pas de moyens d'interventions. Il s'agit donc là beaucoup plus de souhaits que de certitudes, ou même de probabilités, tant que les pouvoirs publics ne se seront pas donné les moyens de mieux maîtriser le développement national.

Ce schéma s'est efforcé — avec, bien entendu, la collaboration des autres communes de l'aire urbaine — de définir l'évolution qui répondrait aux



L'hôtel de ville et la cathédrale

vœux de la population. L'objectif essentiel consiste, non pas à rechercher une expansion spectaculaire, dont l'idée n'a paru ni raisonnable, ni souhaitable, mais à fournir aux habitants les possibilités d'emplois ainsi que les conditions de vie leur permettant d'y vivre correctement.

Aller plus loin dans la solidarité

Dans cette perspective, la Ville de Saint-Brieuc doit évidemment jouer un rôle important, du fait de son poids démographique, des équipements dont elle dispose déjà, de ses possibilités financières. Mais il est clair que c'est dans le cadre de l'ensemble de l'agglomération que doit se définir, et que se jouera, le devenir de notre secteur. Le territoire de Saint-Brieuc est d'ailleurs trop limité, avec seulement 1900 ha qui seront entièrement urbanisés dans quelques années. C'est donc surtout dans les communes suburbaines que s'implanteront de plus en plus les constructions. Il faut souhaiter que cela se fasse d'une manière aussi cohérente et aussi logique que possible, en installant simultanément les équipements nécessaires — compte tenu de ceux qui doivent répondre aux besoins d'ensemble de l'agglomération. Mais une liaison, une collaboration de plus en plus étroites seront indispensables, et exigeront, à bref délai, des structures qui dépassent le cadre communal. En réalisant sur Ploufragan et Trégueux la deuxième zone industrielle, la ville de Saint-Brieuc a prouvé qu'elle était consciente de cette nécessité de prendre en compte les intérêts communs de l'ensemble de l'agglomération. Nous pensons qu'il faudra aller plus loin dans cette solidarité, et plus on attendra, plus nous risquons de réduire les possibilités de développement de notre unité urbaine.

Ce développement est pourtant essentiel pour l'ensemble des Côtes-du-Nord, du fait que l'agglomération briochine représente plus de 1/7 de la population totale et que sa position centrale (avec un cercle de 60 Kms de rayon on couvre à peu près tout le département) en fait vraiment le cœur du département, sur le plan économique comme sur le plan administratif. Ce rôle se trouverait d'ailleurs considérablement accru si les travaux envisagés pouvaient être réalisés au port du Légué qui, lui aussi, présente incontestablement un intérêt départemental.

Mais tout cela suppose des investissements importants que la Ville de Saint-Brieuc ne peut assumer seule — d'autant plus qu'elle contribue déjà pour 1/5 aux charges départementales (avec un peu plus de 1/10 de la population). Nous retrouvons là l'éternel problème des finances locales, dont la réforme, toujours retardée, conditionne pourtant le développement de nos communes.

YVES LE FOLL
Député-maire de
Saint-Brieuc

**APPRENDRE, MAITRISER et PARLER une
LANGUE ÉTRANGÈRE
est une NÉCESSITÉ**

ANGLAIS et aussi
ALLEMAND **BRETON**
ESPAGNOL

LABORATOIRE AUDIO — VISUEL

Pédagogie Active
au Centre **CHARNER** à Saint Brieuc

Renseignements - inscriptions au

COMITÉ D'EXPANSION ECONOMIQUE DES CÔTES-DU-NORD

6, Place du Général de Gaulle - 22000 SAINT BRIEUC

Tél. 61.11.81.



Le foyer Paul Bert



La piscine de Brézillet

à travers les réalisations briochines



La zup du Plateau



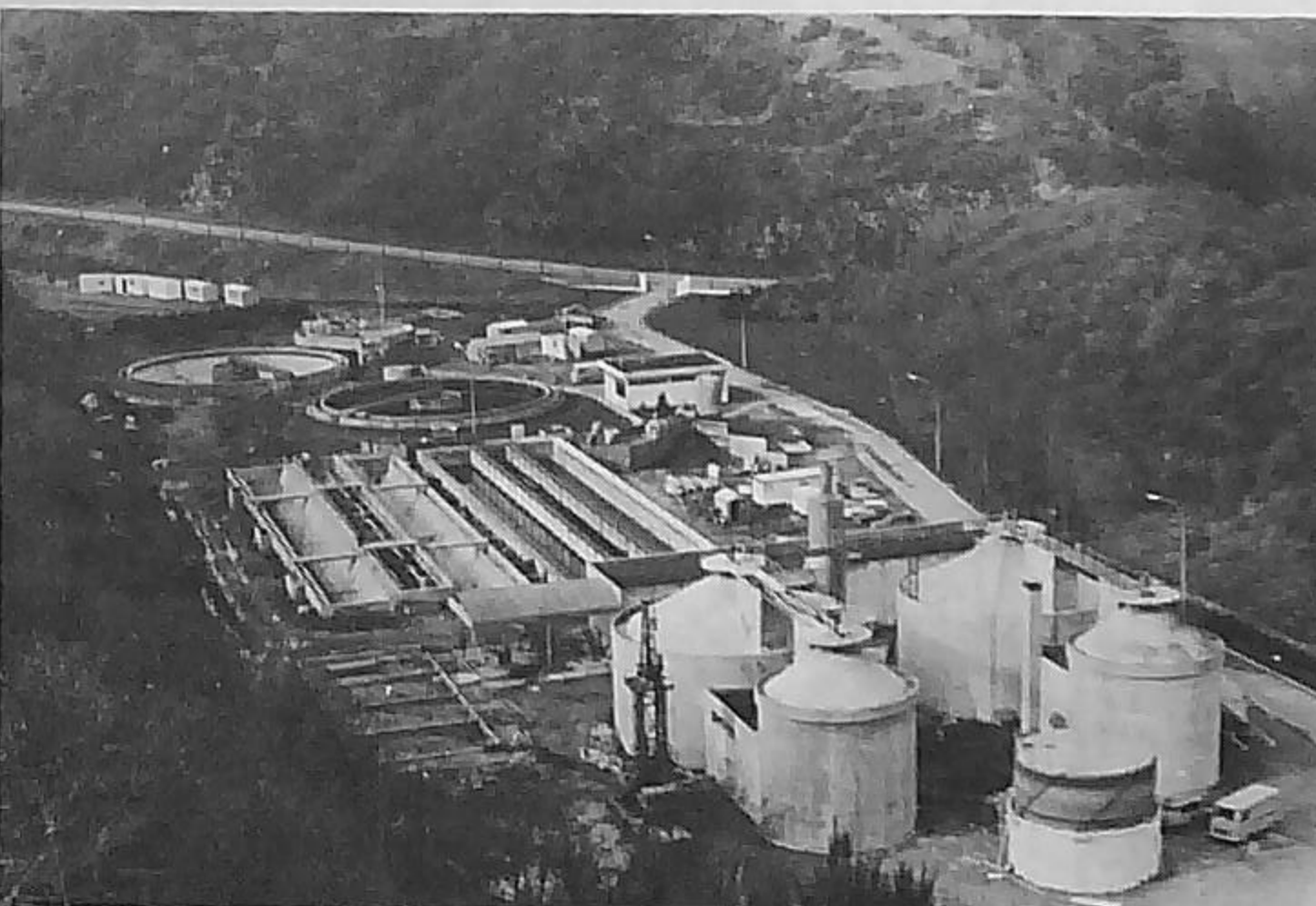
C.E.S. Croix St Lambert



Les Logements-foyers des villages



Marché de Gros à Brezillet



Station des eaux usées

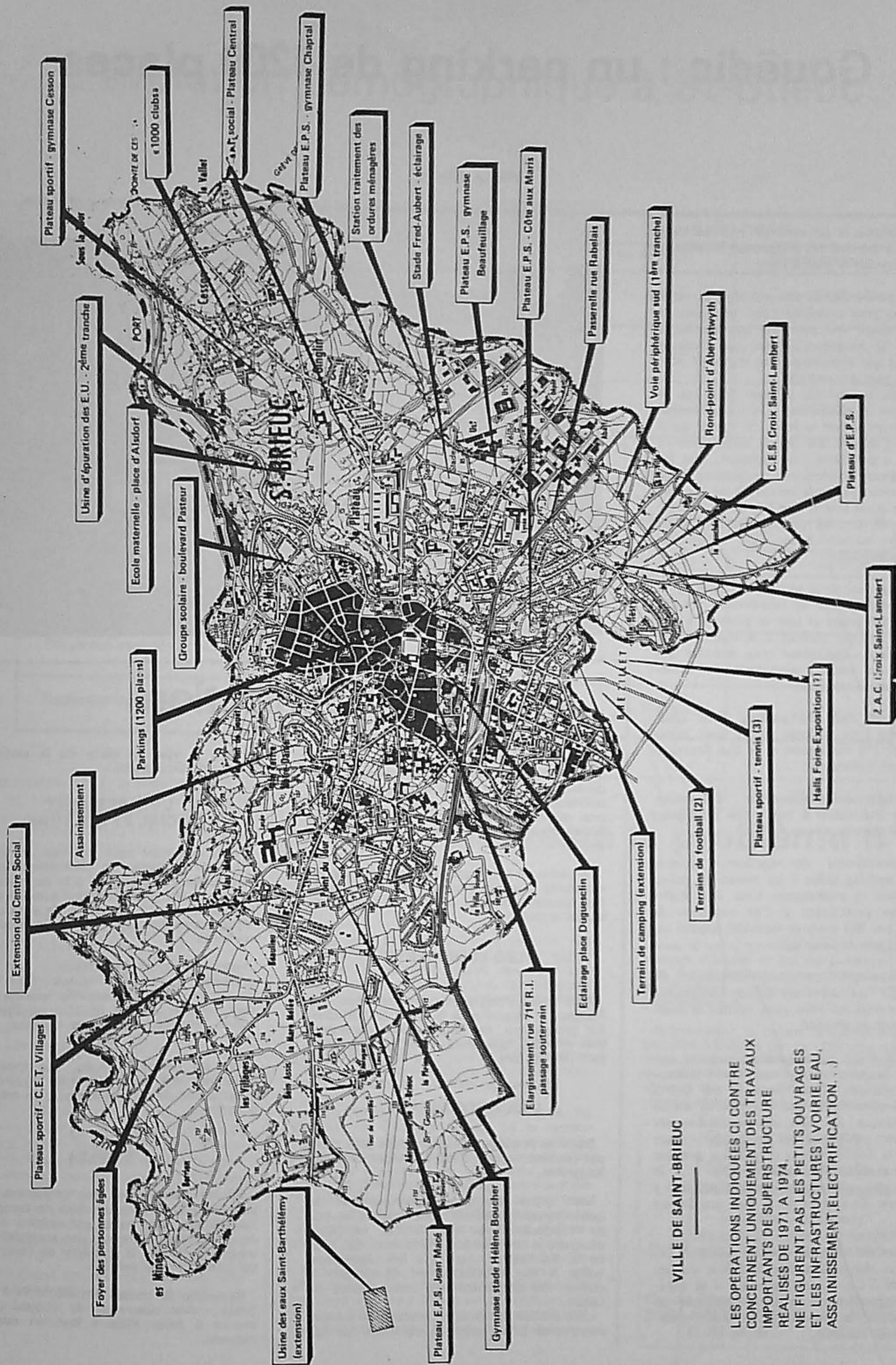


Ecole de la Brèche aux Cornes

Les réalisations depuis 1974

- Piscine IRIS, rue Balzac, tyle Mille Piscines.
- IMPRO du Valais - Cesson (institut médico-professionnel.)
- Ecole primaire et gymnase de la Croix St Lambert.
- Hall n° 4 de la Foire-exposition.
- Hôpital de la Beauchée.

En projet : station de relèvement des eaux usées.



VILLE DE SAINT-BRIEUC

LES OPERATIONS INDIQUEES CI CONTRE CONCERNENT UNIQUEMENT DES TRAVAUX IMPORTANTS DE SUPERSTRUCTURE REALISES DE 1971 A 1974. NE FIGURENT PAS LES PETITS OUVRAGES ET LES INFRASTRUCTURES (VOIRIE, EAU, ASSAINISSEMENT, ELECTRIFICATION. . .)

Gouëdic : un parking de 1200 places

Ouvert depuis le 1er avril 1975, la parking de Gouëdic est une des réalisations briochines qui a fait couler le plus d'encre.

D'un superficie de 34.000 m² répartis sur 8 niveaux, il peut accueillir 1200 véhicules et constitue donc un parc de stationnement immense. Il semble d'ailleurs que c'est ce gigantisme qui a provoqué les réactions hostiles de la part de certains.

Alors, on a tout dit et tout écrit sur sa sécurité, sur sa rentabilité. On l'a tellement dénigré avant même sa mise en service qu'il y a eu, au départ, un certain scepticisme et que l'on a pu croire, un moment, que les automobilistes bouderaient ce parking dont St-Brieuc avait pourtant besoin. Il est un fait que le plein est loin d'être fait mais il en est de même de tous les parkings payants, pour lesquels les automobilistes n'ont en général guère de sympathie.

Pour ce qui est de la sécurité du parking, il est bien évident que de nombreuses précautions ont été prises et que le projet n'a certainement pas été élaboré à la légère. Il ne faudrait tout de même pas prendre les membres du conseil municipal de Saint-Brieuc pour des assassins.

La sécurité dans un parking aussi vaste, c'est avant tout la lutte contre tout début d'incendie, la ventilation et le bon fonctionnement de l'électricité.

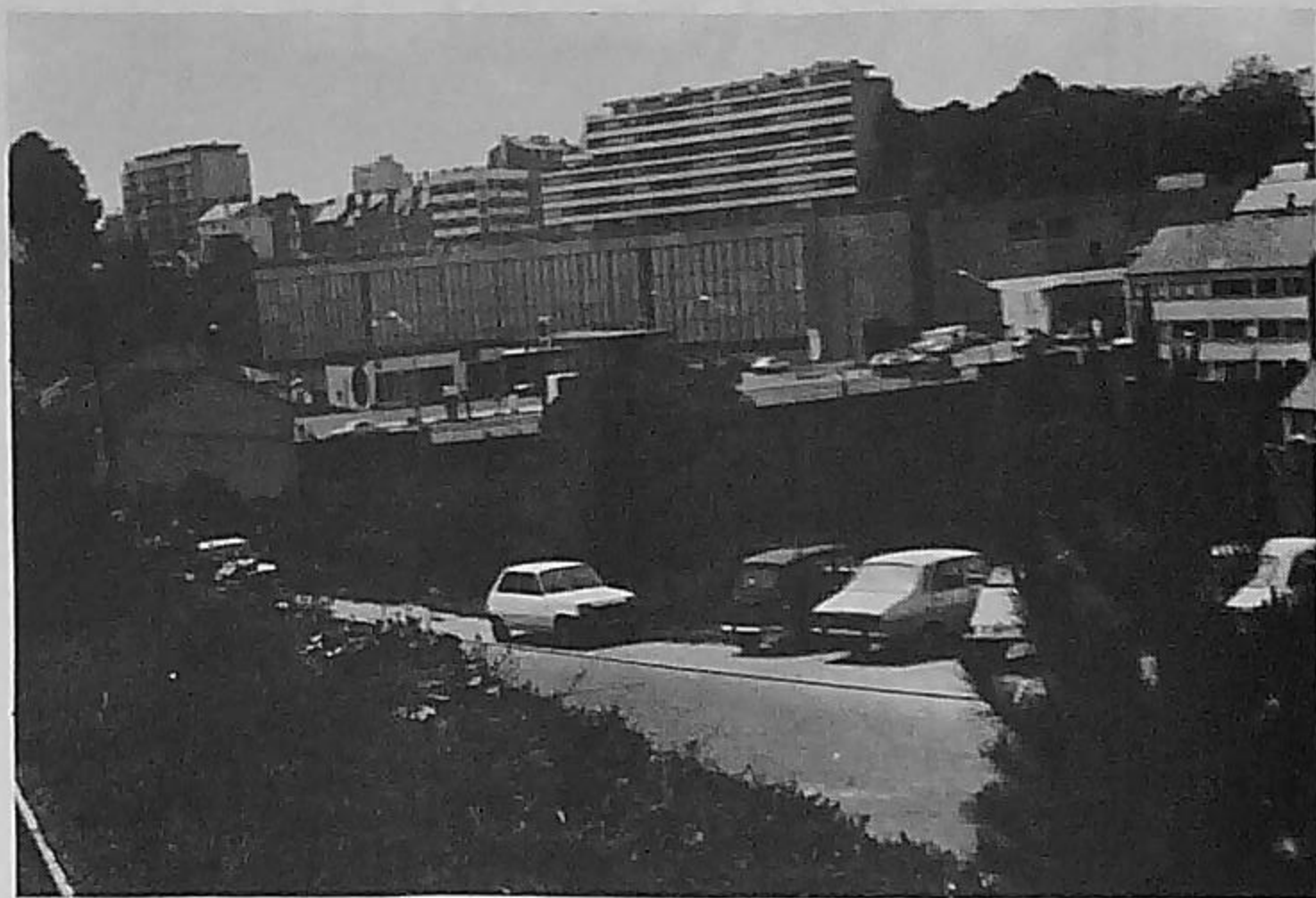
— *La lutte contre l'incendie* : des extincteurs ont été placés à partir des principaux accès et à chaque niveau.

— *La ventilation* : des ventilateurs aspirent l'air du parking grâce à un réseau de gaines métalliques et provoquent ainsi une légère dépression permettant à l'air extérieur de pénétrer par des plaques verticales situées sur la façade, rue de Gouëdic.

— *L'électricité* : en cas de défaillance du réseau EDF, un important groupe électrogène assure un relai suffisant pour assurer le fonctionnement de sécurité.

Puisqu'il s'agit d'un parking payant, venons-en maintenant aux tarifs de stationnement. Le prix d'une heure a été fixé à 0,50 F. Reconnaissons que c'est tout de même assez modique. De plus, des conditions ont été étudiées pour ceux qui garent leur voiture pendant la durée de leur travail. En prenant un abonnement mensuel de 50 F., ils reçoivent une carte magnétique, et peuvent à toute heure du jour et de la nuit accéder au parking.

Au bout du compte, qui a raison ? Les détracteurs du parking de Gouëdic ou ses défenseurs ? Un fait est certain : si sa capacité était remplie, on éviterait l'asphyxie du centre-ville et la circulation en serait considérablement facilitée.



L'urbanisation

Avec près de 57.000 habitants cette année, Saint-Brieuc a, malgré tout conservé une dimension humaine. C'est là le résultat d'une politique d'urbanisation, menée depuis dix ans, qui a su allier les besoins d'une population croissante et l'harmonie de son cadre de vie.

Le cadre de vie, c'est tout un ensemble de structures : les logements, l'environnement, l'équipement social et culturel, et aussi bien sûr les emplois.

LES LOGEMENTS

Trois zones d'habitations ont été créées : au Plateau, à Cesson et à la Croix St Lambert. Ce programme de construction représente plus de 4500 logements, dont près de 3000 sont déjà réalisés.

L'ENVIRONNEMENT

Dans les nouveaux quartiers cités plus haut, des espaces verts ont été aménagés ainsi que les jardins.

Mais quand on parle environnement, on pense souvent pollution : les besoins en eau de la population se sont accrus, ce qui a nécessité la construction d'une usine des eaux de St Barthelemy, mais il a fallu également veiller à leur évacuation et développer la station de traitement des eaux usées du Légué.

L'élimination des ordures ménagères, mesure importante pour éviter la pollution, se fait

grâce à la mise en place de la station de broyage de Douvenant.

L'EQUIPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Il était important pour une ville comme St-Brieuc de posséder un ensemble d'équipements collectifs qui donne à la population les moyens d'assurer sa formation scolaire et professionnelle et qui lui permet de satisfaire en même temps ses aspirations à la détente et aux loisirs.

Notons quelques réalisations : des écoles (primaires, maternelles lycées, CET, CES, etc...), des ensembles sportifs (piscine, gymnase, terrains...) deux M.J.C., un foyer des jeunes Travailleurs, le foyer d'Action Culturelle...

Pour les personnes âgées, des foyers ont également été créés. A cela ajoutons la construction de centres sociaux, de crèches à domicile...

L'EMPLOI

On ne peut parler des problèmes d'une population sans évoquer celui de l'emploi. A Saint-Brieuc, des zones industrielles ont été équipées (aux Châtelets, par exemple) mais, malgré les efforts le problème de l'emploi est un point qui reste sensible.

Beaucoup de choses ont été faites à Saint-Brieuc, mais beaucoup de choses restent encore à faire. Mais il faut en avoir les moyens.

L'évolution démographique à St-Brieuc

DE 1968 À 1975

	1968	1962	VARIATION	
			En Nombre	En pourcentage
Population municipale	49 752	42 833	+ 6 919	+ 13,91
Population comptée à part	5 011	4 474	+ 537	+ 10,72
Population légale totale	54 763	47 307	+ 7 456	+ 13,62

DE 1962 À 1968

	1975	1968	VARIATION	
			En nombre	En pourcentage
Population municipale	52 202	49 752	+ 2 450	+ 4,92
Population comptée à part	4 040	5 011	971	- 19,38
Population légale globale	56 242	54 763	+ 1 479	+ 2,70

Au recensement 1975, la population de St Brieuc est passée de 54 763 habitants à 56 242 (+ 2,70 %) Les résultats sont inférieurs aux pronostics de l'I.N.S.E.E. de 1973 annonçant 61 000 Briochins pour 1975. Cette évolution n'est pas particulière à St Brieuc. Elle se retrouve dans la plupart des villes bretonnes. Certaines enregistrent même un bilan migratoire négatif (cantons de Brestville : - 2.501 ; Rennes-ville : - 3.710 ; Fougères-ville : - 1.211 ; Vannes : - 528).

Ce ralentissement correspond à un transfert de la population au bénéfice des communes périphériques où l'on construit beaucoup, notamment des pavillons, parce que le terrain à bâtir y est moins cher.

Le canton de St Brieuc-nord augmente de 8,66 % (= 2811), celui de St-Brieuc-Sud de 20,76 % (= 10486), la population des deux cantons atteignant au total 96 234 ha (contre 82 937 en 1968). Remarquons que la progression de la population de Trégueux entre les deux derniers recensements est particulièrement spectaculaire (= 115,48 %) ; celles de Ploufragan (= 64,36 %) , de Plédran (= 43,15 %) sont également remarquables. Cette évolution va poser avec acuité à l'agglomération de nombreux problèmes (au niveau des divers équipements collectifs, des réseaux entre autres), qui ne seront efficacement résolus que par une collaboration de plus en plus étroite des municipalités.

L'emploi reste le problème n° 1

Alors que l'on prenait connaissance des résultats du dernier recensement, on apprenait que le Bretagne n'était pas dans une situation catastrophique et que, contrairement aux prévisions, la population n'accusait pas de chute brutale.

Il ne faut cependant pas se faire d'illusion : l'hémorragie démographique ne fait que commencer et elle risque de se faire plus cruellement ressentir au prochain recensement.

Le problème crucial, c'est bien-sûr celui de l'emploi. En Bretagne surtout où le secteur agricole était florissant, la conjoncture actuelle n'est pas des plus favorable. On prévoit d'ici 1985 une diminution de 60 % des emplois agricoles. Parallèlement l'activité des industries traditionnelles (bois, cuir, textile...) régresse. Or, la création d'emplois dans les secteurs dynamiques ne permet pas jusqu'ici d'absorber la main d'œuvre au chômage.

Il devient alors indispensable de créer des emplois hors des communes d'habitation des travailleurs et peut-être aussi d'envisager des zones artisanales ou industrielles qui fournissent des emplois aux populations rurales.

Mais, là aussi, tout doit suivre : la qualité de la main d'œuvre et sa rémunération ; pour cela, il faut développer les efforts en matière de formation professionnelle et d'enseignement technique.

Actuellement, la région briochine n'est pas des plus touchées par le chômage mais elle risque de rejoindre la triste liste des régions où les problèmes d'emplois sont presque irréversibles si elle ne réussit pas à dépasser l'état critique où elle se trouve actuellement.

Roger MUSET Electricité Générale Matériel de blanchisserie

industrie - Bâtiment
Dépannage - Electro méanger
Vente - Réparation - Entretien
Service après-vente

10, rue François-Villon
22000 SAINT-BRIEUC
Tél. 33.04.99

« Kergonan »
PLEGUIEN
Tél. 43.03.78

La zone industrielle des Châtelets

Propriété du Syndicat Intercommunal de St-Brieuc, Ploufragan et Tregueux (constitué en mai 1965), la zone industrielle des Châtelets est gérée par la Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la Bretagne (S.E.M.A.E.B.) Elle est située à 6 km du Centre de St-Brieuc; en bordure de la R.N. 778 (vers Loudéac)

Lorsqu'elle sera entièrement terminée, la zone aura une superficie totale de plus de 120 ha. La première tranche comporte 70 ha, dont 40 ha déjà occupés. Le sol est fait de terrains très plats qui, après assainissement, sont de bonne qualité. Ils sont non-inondables.

La Zone des Châtelets peut accueillir des industries de toutes les branches d'activité. Il existe la possibilité d'utiliser 1 usine-relais, mise à la disposition des industriels en attendant la construction de leurs propres locaux. Elle est reliée au réseau ferroviaire par la ligne Pontivy-Saint-Brieuc, et dispose donc de terrains enbranchables à la voie ferrée d'une superficie importante. Le prix des terrains est de 17 à 18,20 le M². (pour les terrains avec embranchement voie ferrée). L'aide exceptionnelle du F.A.D. (Fond d'Aide à la décentralisation) réduit ce prix de moitié pour la création de 30 emplois à l'ha.

Les principaux établissements industriels suivants sont déjà installés dans la zone :

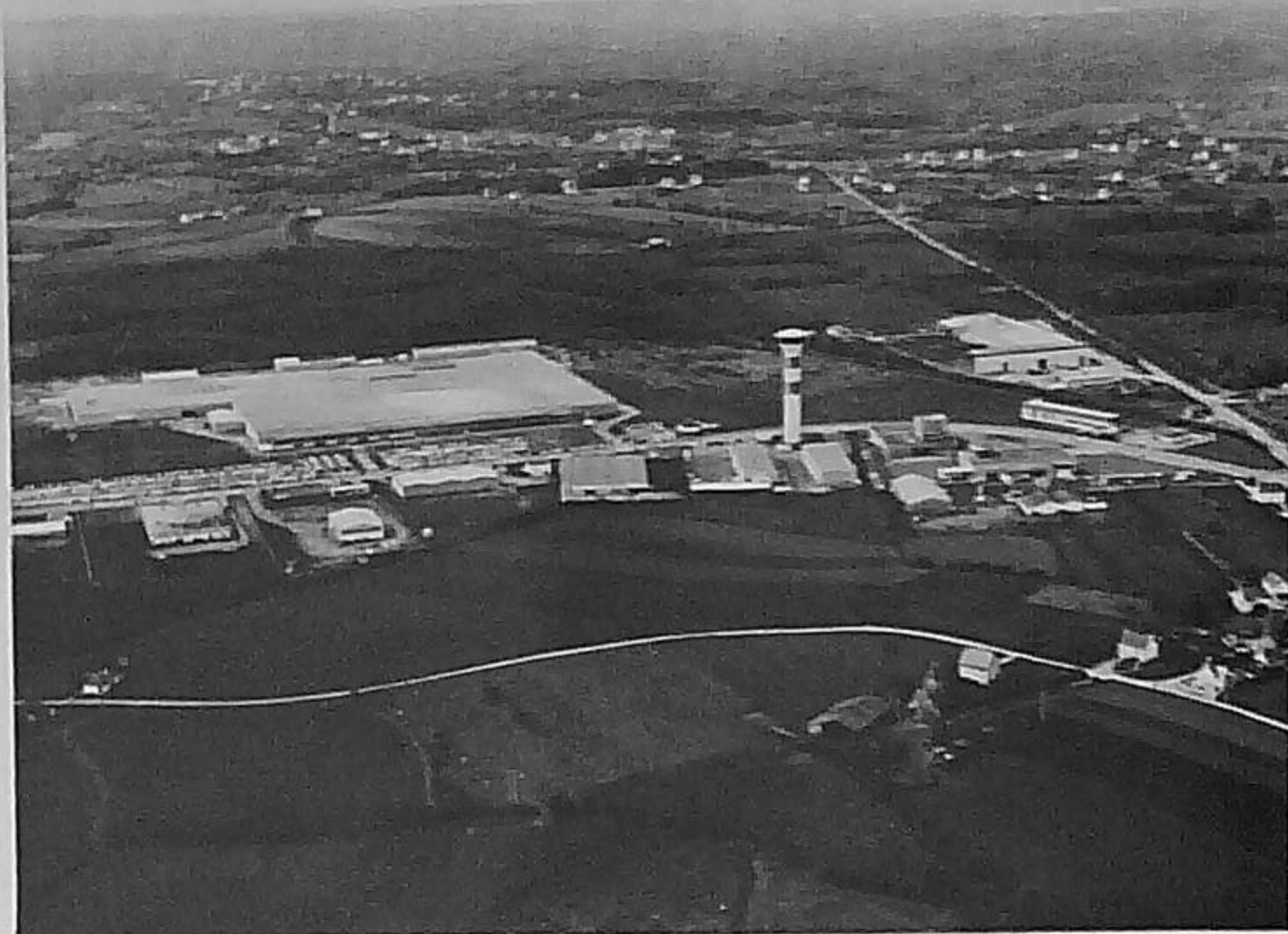


Photo M. GAUTHIER

- Les Ets Chaffoteaux et Maury : importante fabrique d'appareils chauffe-eau (1 600 personnes).
- Les Forges et Laminoirs : fabrique de charpentes métalliques sidérurgie.
- Un dépôt d'hydrocarbure : Pétroles de l'Ouest.
- Une usine de matériel de fabrication de matériel industriel : Harteteau
- Trois entreprises de travaux publics : Sacer

- Ducassou, Bourdin et Chausse.
- Trois entreprises du bâtiment : Coopérative du Val-André, Marchand, Maisons Phenix.
- Deux menuiseries industrielles : Les fermetures de Bretagne et Tenand.
- Une carrosserie : Menguy
- Une entreprise de fournitures de produits et matériels d'entretien pour industries et collectivités : Sodipe.

SEMAEB

Siège social et direction :

**38, boulevard Albert-1er
B.P. 1 436 - 35 015, RENNES-CEDEX
Téléphone : 50-77-19**

*Agence pour les Côtes-du-Nord
Rue Henri Becquerel
SAINT-BRIEUC - Tél. 33.73.37*

*Agence pour le Finistère
Place Napoléon III
BREST - Tél. 44.51.80.*

La S.E.M.A.E.B., Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la Bretagne, est une Société d'équipement dont l'objet même, selon ses statuts, est « d'étudier et de réaliser en vue du développement économique des départements des Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Finistère et Morbihan, des opérations d'équipement foncier, économique, touristique, industriel... ».

Elle est administrée par un Conseil d'Administration, composé de 12 membres, représentant les principaux actionnaires :

Collectivités locales :

- départements des Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Finistère et Morbihan, représentés chacun par un Conseiller Général.
- les principales villes de la région (8) disposent également de 4 représentants, qu'elles désignent elles-mêmes.
- la Caisse des Dépôts, la S.C.E.T. et les 8 chambres de commerce de la Région.

Commissaire du gouvernement : M. le Préfet de la Région de Bretagne.

Créée en 1957, la SEMAEB réalise, sur concession ou mandat des collectivités locales, des opérations d'urbanisme dans lesquelles elle assure pour le compte de ces collectivités : la coordination des études, les acquisitions foncières, l'exécution des travaux (aménagement et équipement des terrains), la revente ou la remise des terrains ou des constructions aux acquéreurs ou aux collectivités intéressées. Elle intervient dans des secteurs très divers : zones d'habitation, zones industrielles ou d'activités, rénovations urbaines, équipements commerciaux, équipements tertiaires ou touristiques, équipements collectifs divers. Elle a participé, ou elle participe, à une cinquantaine d'opérations d'urbanisme dans la région de Bretagne, et à Saint-Brieuc elle a réalisé ou réalise les zones d'habitation du Plateau Central, de la Croix St-Lambert, les zones industrielles de Beaufeillage et des Châtelets.

Une évolution sous le signe de l'harmonie et de la mesure

L'AVENIR DE SAINT-BRIEUC A TRAVERS LE SDAU

Le Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.) est un document dans lequel s'expriment les volontés d'organisation d'une agglomération urbaine et du territoire qui l'entoure. Il constitue donc une sorte de prospection sur l'avenir et guide l'élaboration des P.O.S., des Z.A.C. et Z.A.D.

L'aire d'étude retenue est la zone d'influence économique directe de l'agglomération de Saint-Brieuc ; elle correspond géographiquement à la baie de Saint-Brieuc et recouvre une grande partie du Pays de Penthièvre.

Nous avons repris ici les grandes lignes du « livre Blanc » qui analyse le SDAU.

Un bilan démographique positif

Le bilan démographique est positif grâce essentiellement au développement de Saint-Brieuc qui a permis de compenser l'émigration rurale. La population de l'aire était de 156 800 habitants au recensement de 1968 dont 68 700 dans l'agglomération étendue de Saint-Brieuc (Communes de St-Brieuc, Plérin, Ploufragan, Tregueux, Languieux).

Il faut distinguer cinq autres groupements de Communes :

- Saint-Quay-Portrieux-Etables-Binic : 7 300 habitants
 - Lamballe : 6 200 habitants
 - Pleneuf-Erquy : 6 600 habitants
 - Quintin-St-Brandan (partie) : 3 500 hab.
 - Chatelaudren-Plouagat : 2 700 habitants
- Enfin Moncontour, Ploeuc et Corlay sont des relais vers les zones extérieures à l'aire



Le camping de Brézillet

urbaine. En dehors des cinq groupes de communes, le reste correspond à une population d'environ 62 000 habitants.

Un développement bi-polaire

La situation géographique de l'aire nécessite le développement d'un pôle urbain suffisamment fort entre Rennes et Brest ; il est donc nécessaire de ne pas freiner le développement de l'agglomération de Saint-Brieuc.

Toutefois, un développement unipolaire présentant des dangers, le S.D.A.U. prévoit un développement économique préférentiel du bipôle Saint-Brieuc - Lamballe, très bien desservi par la R.N. 12 et la voie ferrée Paris-Brest. Pour renforcer ce caractère bipolaire, une zone industrielle importante sera créée à long terme entre Saint-Brieuc et Lamballe.

L'habitat se développera également sur les pôles secondaires intérieurs (Quintin, Chatelaudren-Plouagat) qui disposeront de zones d'accueil d'emplois et sur les agglomérations

côtières existantes qui présentent déjà un niveau d'équipements et d'animations suffisants : Pleneuf et Erquy sur la côte et Binic-Etables-St Quay Portrieux sur la côte ouest. Toutes ces zones d'habitat sont situées environ à 15 km des pôles d'emplois principaux et leur sont très bien reliés

Le reste de l'aire sera principalement réservé à l'agriculture et des mesures de protection assureront la sauvegarde des paysages tout en permettant le développement harmonieux des pôles secondaires de l'intérieur. (Moncontour, Corlay) et des bourgs et hameaux. A cet effet des implantations de zones artisanales pourront être prévues sur les différents pôles.

Vers les 185 000 habitants

Un développement démographique global annuel de l'ordre de 1 % à été retenu jusqu'en 1985, date à laquelle la restructuration de l'agriculture devrait être terminée ; au delà la croissance démographique pourra être plus rapide et atteindre 2,5 % par an si l'objectif 1985 est atteint. (suite page 28)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CIMENT - CHAUX - PLATRE - SABLE ET GRAVIER - FER - etc...

Ets Jean MARCHAND

S. A. R. L. au capital de 100.000 frs.

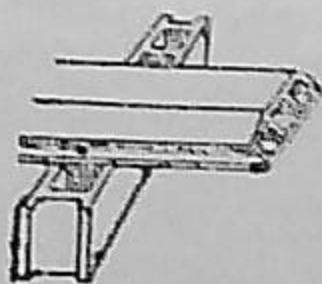
Siège Social LANRELAS

22250 BROONS

TÉLÉPHONE : 41-63-02

Usine des Châtelets - 22440 PLOUFRAGAN

C. C. P. Rennes 922-43 — TÉLÉPHONE : 33-51-93



FABRIQUE D'AGGLOMÉRÉS - BUSES DE PUIITS

BORDURES DE JARDIN - DÉS - AUGES

CAILLEBOTIS - PUISARDS - HOURDIS

POTEAUX - PLAQUES DE CLOTURE

FOSSES SEPTIQUES - TUYAUX - LAVOIRS, etc.

SUR DEMANDE * LIVRAISON A DOMICILE

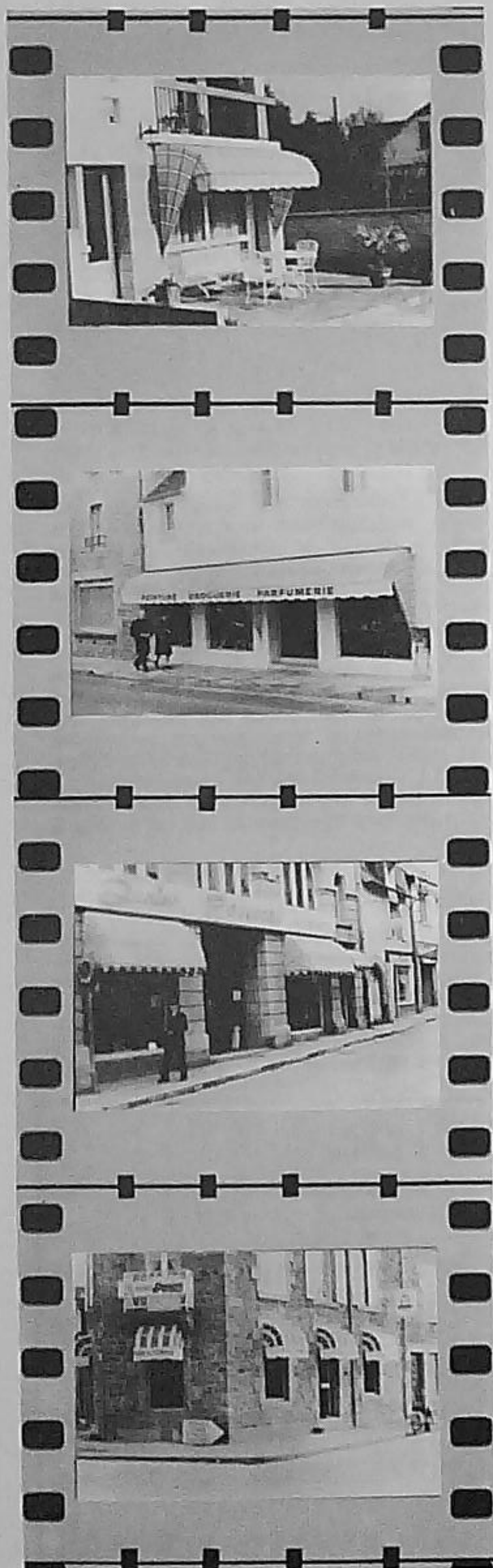
STORFR

Saviez-vous qu'il existait à St Briec un storiste, oui, un vrai professionnel du store !

Nous avons rencontré au 8 bis de la rue du Combat des trente le directeur de STORFRANCE. Entouré d'une équipe jeune et dynamique, il a su imposer son image de marque un peu partout en Bretagne. Après l'implantation d'une succursale à Quimper, il envisage de s'installer à Brest, Pontivy, Lorient et Rennes.

La réussite de Storfrance, c'est le résultat d'une volonté ; celle de plaire au client pour cela, ses animateurs effectuent régulièrement des stages à l'étranger pour connaître toutes les nouveautés.

Sa spécialité : le store, mais aussi l'enseigne et le salon de jardin.



STORES

On note actuellement un regain d'intérêt pour le store. Élément de protection contre le soleil, les ultraviolets de la lune et la pluie, il peut être également un élément de décoration. Demandez à STORFRANCE de réaliser le modèle de votre choix.

ENSEIGNES

STORFRANCE confie à son service décoration le soin d'élaborer des maquettes et d'éclairer le client dans son choix. Commerçants, n'hésitez plus ; faites appel à STORFRANCE : une équipe de spécialistes vous attend.

STORFRANCE

8 bis, rue du Combat des Trente - Saint-Brieuc - Tél. 33.13.69.



R A N C E



SALONS DE JARDIN



STORFRANCE a obtenu pour la région la concession des salons Triconfort (marque française de renommée mondiale). Profitez de la nature, du soleil : venez choisir un salon Triconfort : STORFRANCE VOUS LE GARANTIT.

A l'avant garde de tout ce qui se fait, Storfrance est toujours à votre service.

STORFRANCE A QUIMPER

66, rue Jean Jaurès - Tél. 95.92.63.

Spécial Foire de Saint-Brieuc

Pendant toute la durée de la foire de St Brieuc, Storfrance expose dans le Grand Hall, stands n° 304 à 306 et 313 à 315.

Venez lui rendre visite. Des conditions particulières vous attendent.



(suite de la page 25)

Cette hypothèse tend à endiguer les émigrations lointaines en développant avec Saint-Brieuc les pôles principaux de l'aire urbaine. En l'an 2000, la population urbaine autour de ces pôles serait :

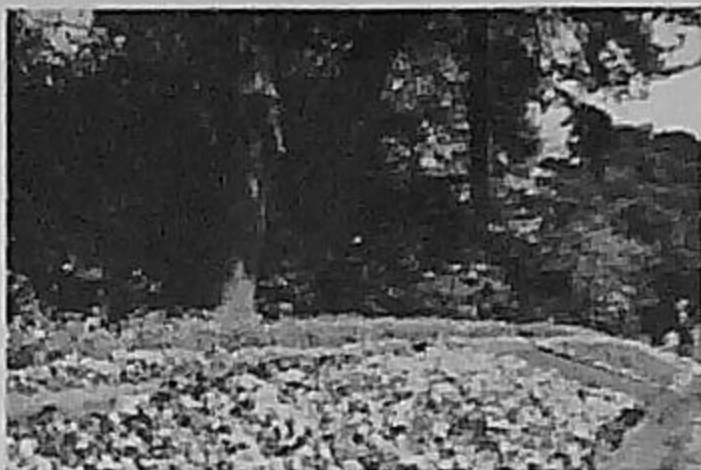
- Lamballe 18 000 habitants (13 000 en 1985)
- Quintin : 9 000 habitants (5 100 en 1985)
- Plouagat et Chatelaudren : 9 000 habitants (4 300 en 1985)
- Agglomération de Saint-Brieuc : 152 000 habitants (98 000 en 1985) l'agglomération comprend Saint-Brieuc, Langueux, Plofragan, Plerin, plus la commune de Tréguen

Cap sur 1985 et... l'an 2000

Sur le plan économique, l'hypothèse retenue nécessite la création d'environ 9 000 emplois industriels nouveaux en plus des emplois résultant du développement des entreprises existantes. Ils devront être créés d'ici à 1985. Au-delà, si cet objectif intermédiaire est atteint, l'extension des entreprises alors existantes permettra d'atteindre un équilibre « Population active - emplois » satisfaisant.

Actuellement, les entreprises les plus dynamiques sont celles des secteurs de la mécanique et de l'agro-alimentaire. Ce dernier secteur a un avenir certain mais n'est pas créateur de nombreux emplois ; de son côté, les secteurs d'industries mécaniques, bien qu'en pleine expansion souffrent de l'éloignement des centres de consommation. Les industries les plus intéressantes pour la région sont certainement des industries créant des produits à forte valeur ajoutée par kilogramme ; l'implantation du Joint Français correspond bien à ce type d'activité mais elle n'a pas eu jusqu'à présent le pouvoir d'entraînement que l'on pouvait escompter.

Le secteur tertiaire, de son côté, est déjà bien développé dans l'aire, notamment à Saint-Brieuc, pôle tertiaire du département ; des implantations d'emplois tertiaires moteurs sont d'autant plus à rechercher que l'émigration des jeunes porte plus sur des cadres que sur des ouvriers.



Dans le secteur primaire, essentiellement agricole, d'importantes pertes d'actifs sont à prévoir jusqu'en 1985 puisque la population active agricole devrait passer de 21 600 actifs en 1968 à environ 8 600 actifs.

Les principaux pôles du Pays de Penthièvre

L'agglomération de Saint-Brieuc, avec 150 000 habitants constituera en 2000 un important pôle économique. Son développement restera concentré entre les vallées de l'Urne et du Gouët, coupures vertes naturelles. Seul, Plerin se développera au-delà de la vallée du Gouët mais son extension vers l'ouest sera limitée par la création d'une coupure verte entre les zones industrielles et le futur aéroport.

Les emplois industriels de base seront concentrés sur la zone des Châtelets puis dans la

zone de Pommeret où est prévue en liaison avec l'extension du port du Légué.

Lamballe se développera grâce à deux zones d'emplois sa population passant de 10 000 à 16 000 habitants ; elle sera alors très bien reliée à Saint-Brieuc mais aussi à Pleneuf. A l'est, une intéressante zone de landes devra être protégée ; notons également la possibilité d'accueillir des avions de tourisme sur la piste existant à l'est de la ville.

A l'ouest de Saint-Brieuc, sur la R.N. 12, le complexe de Chatelaudren-Plouagat servira de pôle secondaire d'accueil d'emplois grâce notamment à des liaisons très faciles vers Saint-Brieuc et Guingamp.

Au sud-ouest, Quintin qui dispose déjà d'une zone artisanale, devrait se développer. Le site est particulièrement intéressant : très bien relié à Saint-Brieuc, notamment à la zone industrielle des Châtelets.

Sur toutes les zones intérieures, allant de Corlay à Moncontour, un effort devra être réalisé pour la mise en valeur des sites intéressants des vallées et des forêts afin de développer le tourisme péri-urbain.

La qualité de la vie

Sur la côte, le S.D.A.U. marque une volonté de développer un habitat permanent de qualité joint à des possibilités d'accueil touristiques accrues dans les pôles existants : Binic, St Quay Portrieuc à l'Ouest, Pleneuf Val André et Erquy à l'est. Le tourisme sera également



"A la Vieille Tour"
Spécialités de fruits de mer
Salle au 1^{er} étage

Sous la Tour
22190 PLÉRIN
☎ 33.10.30

Madame CARLO vous remercie

CYCLES - MOTOS

« PEUGEOT »

**LE
DROGO**

Sports



Passage de la Poste
(côté Champ-de-Mars)

SAINT-BRIEUC — Tél. 33.79.69

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ



la 1664
de Kronenbourg

Concessionnaire
ETS EVEN
10 quai Armez
St BRIEUC
tél. 33 45 63

Pour ceux qui ont le gout de l'authentique...

favorisé par la création de complexes de loisirs analogues à celui de Plourhan-Lantic en cours de réalisation à proximité de Binic ; des complexes sont nécessaires pour offrir des possibilités de distractions complémentaires. La création d'un ensemble de ce type à proximité de Pleneuf-Erquy est à envisager.

L'amélioration des liaisons

Le réseau routier sera amélioré pour permettre de meilleures liaisons entre les principaux centres. L'aménagement en cours à quatre voies de circulation sur la R.N. 12 de l'axe principal sera poursuivi par l'évitement de Saint-Brieuc par le Nord.

Les liaisons vers Quintin-Loudéac et vers les côtes seront également améliorées ainsi que la liaison Lamballe-Pleneuf qui jouera un rôle très important en l'an 2000.

Les deux rocadés sur St-Brieuc permettront également de désengorger le centre de l'agglomération.

La restructuration et l'aménagement du centre de St-Brieuc font l'objet d'études précises entreprises dans le cadre de l'établissement du plan d'occupation des sols et du dossier d'agglomération. Un nouvel aéroport est prévu à St-Brieuc au bord de la R.N. 12 et à proximité du centre de l'agglomération.

Les Ports de pêche et de plaisance tels que Erquy, Dahouet, Binic, St Quay Portrieux seront développés, de nouveaux sites pour la plaisance pouvant être recherchés dans les secteurs de Pleneuf-Erquy et Binic - St Quay. Un aménagement pourra être étudié à Pordic.

L'avenir du port du Légué

L'aménagement principal portera sur le port de commerce de Saint-Brieuc - Le Légué. Les études en cours permettent d'envisager un développement important du trafic grâce à la réalisation d'une écluse accessible aux navires d'au moins 8000 t; située en aval du port actuel elle sera complétée par de nouveaux et importants terre-pleins permettant l'aménagement d'une vaste zone industrielle portuaire. La réalisation d'un port de plaisance et de pêche peut également être envisagée. Avec la réalisation d'un tel projet, St-Brieuc disposera d'une manufacture d'accueil industrielle importante (aéroport, port de commerce, zones industrielles bien desservies) nécessaire au développement économique et démographique de l'aire urbaine. L'artère que constitue la R.N. 12 desservira directement dans d'excellentes conditions à la fois ces équipements et les zones d'activité et d'habitat.



Le Légué : vers la réalisation d'un port de pêche et de plaisance.

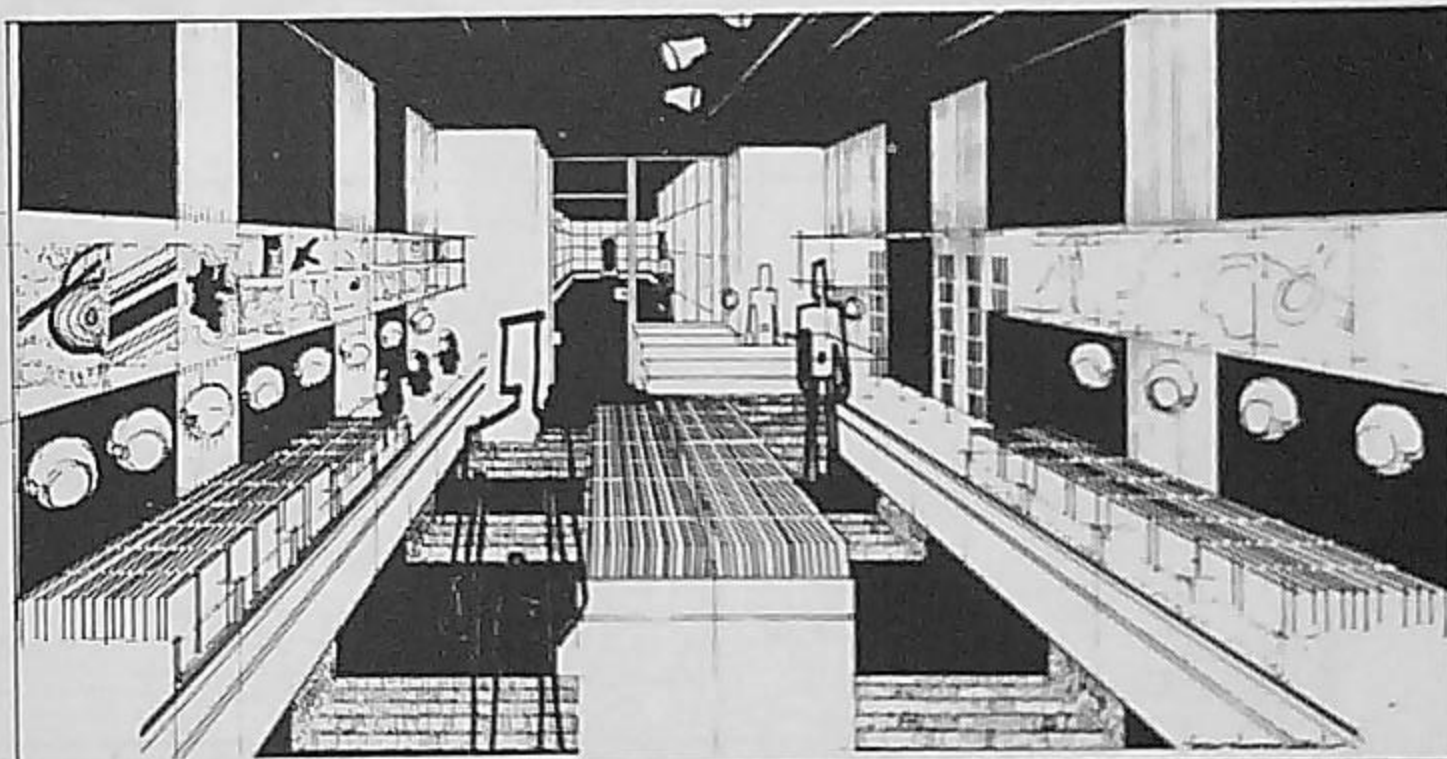
Les divers équipements

Pour l'alimentation en eau, un barrage sur le Gouët sera réalisé. Une retenue d'environ 7 millions de m³ permettra l'alimentation des Communes de St-Brieuc, Plerin, Ploufragan, Tregueux, Langueux, Yffiniac et Hillion. A long terme, cette retenue pourra être complétée par une réserve sur le Gouessant. Pour l'assainissement, l'objectif est de supprimer toute pollution des côtes sur l'ensemble de la baie de St-Brieuc, en particulier dans l'Anse d'Yffiniac. La création d'un important cimetière paysager intercommunal est projetée.

Dans le domaine universitaire, le développement de l'agglomération suppose la mise en place d'une certaine infrastructure à réaliser en liaison avec les centres universitaires notamment celui de Rennes. L'implantation d'I.U.T. liée à l'agriculture et à la mécanique devra être étudiée. Deux bases littorales de loisirs et nature pourront être aménagées : l'une à l'ouest de St-Brieuc en Plerin et St Quay-portrieux, l'autre à l'est entre Hillion et Pleneuf-Val-André.

Saint-Brieuc et sa banlieue

« Au stade actuel, l'urbanisation des zones péri-urbaines doit se concevoir au niveau de l'ensemble de la région briochine, le cadre communal devenant trop restreint. La prise de conscience de ce fait par les différentes municipalités, les amène à instaurer une urbanisation coordonnée et dirigée que la fusion de ces communes, dans le cadre du grand Saint-Brieuc, ne pourrait que faciliter. Mais la maîtrise de cette urbanisation doit aussi se concrétiser sur le terrain, par la juxtaposition de l'harmonisation des différentes formes d'habitat. L'urbanisme dans la région briochine ne peut plus se satisfaire d'une urbanisation de clocher emprunt d'une vie à court terme pour des satisfactions immédiates. » Extrait d'une étude de Jean-Yves Riou : « L'urbanisation dans la région briochine ».



Monsieur et madame Léon GUILLOU vous invitent à visiter « LE DIAPASON entièrement rénové.

Vous y trouverez un vaste rayon de disques, cassette instruments de musique et surtout un auditorium où vous pourrez écouter à loisir la chaîne Hi-Fi qui vous intéresse.

LE DIAPASON

rue de Rohan

SAINT-BRIEUC



Le marché

Saint-Brieuc a la réputation d'être une ville très vivante. La variété des commerces et leur dynamisme est un élément attractif pour ceux qui séjournent ou sont de passage dans la cité briochine. Dans le centre-ville, la tension est toujours vive et le pouls rapide.

Mais cet état de vie permanent connaît des accès de fièvre aigüe : le mercredi et le samedi, jours de marché. Dans deux quartiers de la ville, celui de la poste et celui de la cathédrale, les rues et les places voient leur aspect habituel totalement changé par l'installation de chalandis qui proposent aux consommateurs des produits de toutes sortes.

Terrain de rencontre et de concurrence (sympathique) des commerçants, en nombre sans cesse croissant, le marché de St-Brieuc est réputé comme l'un des plus actifs de Bretagne. Il attire non seulement les consommateurs qui viennent y réaliser des affaires mais également des visiteurs qui y viennent par simple curiosité.

Sa réorganisation récente, qui a permis son extension, lui donne encore plus d'ampleur et intensifie l'impact qu'il peut avoir sur l'ensemble de l'activité commerciale.

Les problèmes de la circulation

L'étude du plan de circulation de la ville de Saint-Brieuc entreprise par C.G.A. et Dynamique Urbaine pour ce qui est de l'organisation du Centre Ville a été concrétisée par 7 rapports.

Seul le bilan des travaux exécutés, au titre du plan de circulation, permettra de dire avec certitude ce que sera le centre de Saint-Brieuc dans 5 ans. Mais d'ores et déjà, il est possible de décrire les effets escomptés.

Sur le plan de l'accessibilité du Centre Ville, les difficultés de la circulation automobile dues à l'accroissement du parc automobile, deviendraient vite inextricables si les mesures d'exploitation rationnelle de la voirie n'étaient pas appliquées. L'aménagement des carrefours actuellement saturés, puis la régulation des feux, enfin la réduction du trafic dans l'hypercentre par la mise en place de déviations et la création d'espaces piétons, ne

peuvent qu'améliorer l'accessibilité des véhicules vers les parcs de stationnement, des autobus et des véhicules de livraisons.

Sur le plan de l'attractivité du Centre Ville, la mise en rues piétons des principaux axes commerciaux, des places Duguesclin, de la Résistance et de Martray, et l'aménagement paysager du parking du Champ de Mars, auraient un impact très important, d'abord au niveau du fonctionnement du centre par l'élimination des conflits auto-piétons, l'amélioration des livraisons et l'organisation cohérente du marché, enfin et surtout au niveau de l'image de la Ville.

Donner une nouvelle image à la capitale des Côtes-du-Nord, c'est enrayer la désaffection du centre ressentie actuellement par ses usagers. C'est en quelque sorte réhabiliter la ville.

Bientôt des rues piétonnières



La rue Saint-Guillaume vue de la chapelle

La rue Saint-Guillaume

Le vie commerciale de St Brieuc est très animée. Mais on ne peut s'empêcher de penser qu'elle serait beaucoup plus saine sans le passage incessant des voitures qui menacent la sécurité des piétons et les empêchent de déambuler à leur convenance dans les rues. C'est un peu ce qui est à l'origine de la constitution d'une commission chargée d'étu-

dier un projet de rues piétonnières. Concrètement, il s'agit de transformer plusieurs rues du Centre-Ville en zones pour piétons, d'y installer des aires de jeux, des bancs publics... bref, d'en faire un centre commercial où l'animation soit naturelle et non provoquée par le bruit des tuyaux d'échappement et des boîtes de vitesses...

être breton



▲ Vous êtes Breton : votre père était Breton : votre grand-père l'était aussi...

▲ Ou bien, à l'occasion de vacances, vous vous êtes découvert une âme bretonne.

▲ Revenez au pays ; une vieille demeure vous y attend, rendue conforme aux exigences de la vie moderne.

▲ MEN COZ vous propose un choix important de demeures bretonnes authentiques dont le granit et l'ardoise ont souvent traversé des siècles.

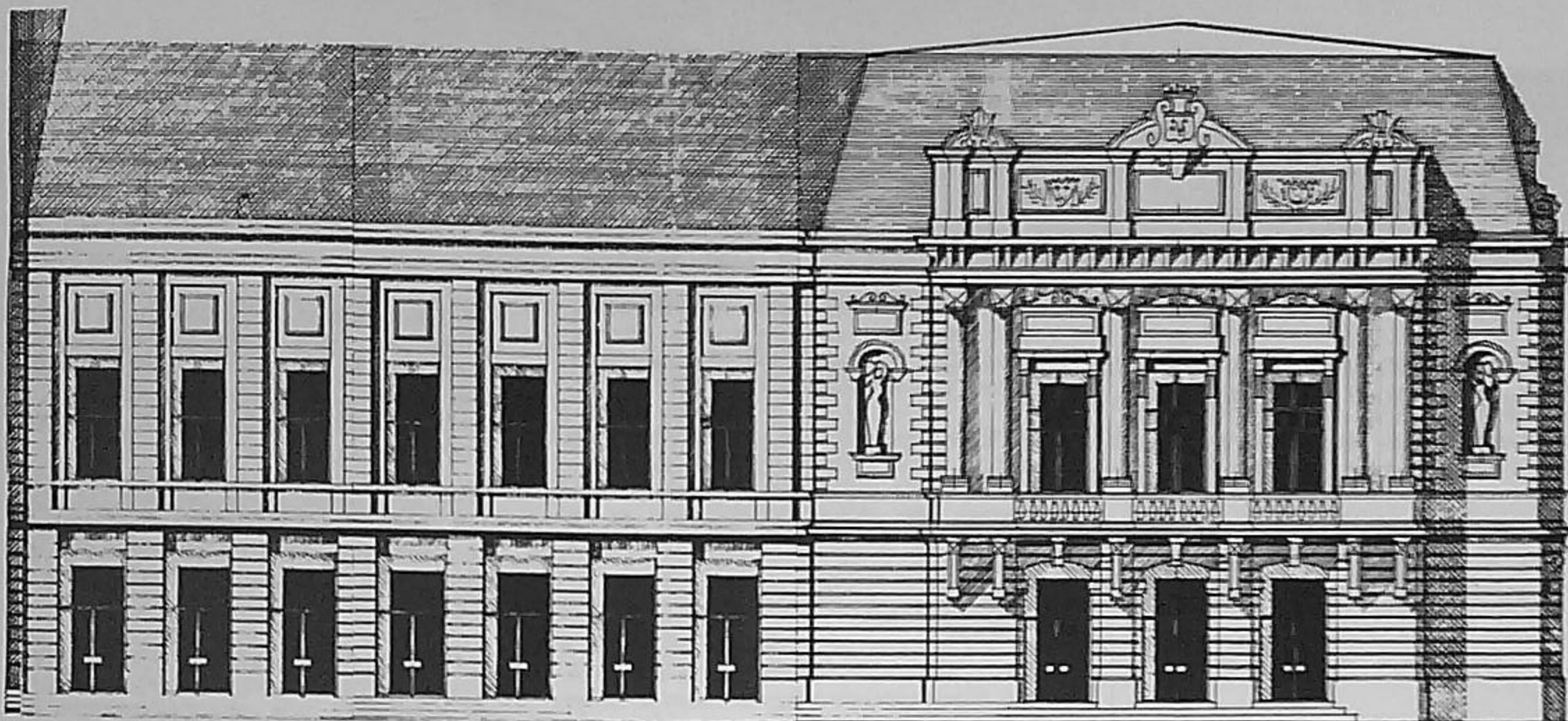
▲ Nous entretenons et restaurons les maisons que les anciens avaient bâties.

men coz

29, rue Fardel 22010 SAINT-BRIEUC
tél. (96) 33 02 70

Veillez m'adresser, sans engagement, votre documentation.

Nom: Prénom:
Adresse:



La maquette de M. Le Méhauté, architecte

Le nouveau Centre d'animation culturelle

On ne peut pas dire que la création d'un centre d'animation culturelle à Saint-Brieuc déchaîne toujours les passions. Quand on évoque le mot « culture » on a un peu l'impression de parler javanais. Notion abstraite, la culture l'est encore plus lorsqu'on l'a à portée de main et qu'on ne fait pas l'effort de l'approcher. Alors pourquoi un Centre d'animation culturelle quand l'actuel F.A.C. (Foyer d'Action Culturelle) n'attire souvent qu'un public restreint ?

Les animateurs du F.A.C., regroupés autour de André Feller, directeur, et de Pierre Lorguilloux, président du Conseil d'Administration, ne sont pas pessimistes. Pour eux, la culture est une affaire d'éducation et il semble que la première action à mener soit une campagne de sensibilisation. Il faut par ailleurs offrir au public ce qu'il attend car l'intérêt qu'il porte à l'action culturelle dépend de ce qu'est cette action.

Avec ce centre qui va se créer, les possibilités seront beaucoup plus variées : on espère faire un atelier de sérigraphie, de marionnettes, du cinéma d'Art et d'Essai et exercer ainsi des activités qui, jusqu'ici, n'avaient pas trouvé place dans le programme du F.A.C. Les locaux de la rue du 71^e R.I. étaient trop petits et de toutes façons, quoiqu'on y fasse, ils ne pouvaient accueillir un public nombreux.

La nouvelle construction qui sera située entre le central téléphonique et le théâtre offre une surface beaucoup plus grande :

- au sous-sol : une salle d'exposition et une discothèque.
- au rez de chaussée : un hall d'accueil, une cafétéria et une salle de cinéma.
- à l'étage : une salle de spectacle pouvant recevoir 800 personnes.



Des durs au travail, les utilitaires Mercedes

La rentabilité, obsession de Mercedes-Benz



L 206 D 1000 kg. Charge utile L 306 D 1800 kg. Charge utile L 406 DG 3500 kg. P.T.C

Votre concessionnaire vous expliquera pourquoi

Garage ROGER HAMON S.A.

56, rue de Paris/22 - Saint-Brieuc/tél. 33.23.19



Quant à la façade du centre, comme elle voisine avec le théâtre, l'architecte a voulu créer une harmonie et il a décidé de ne pas lui donner un aspect moderne.

Maintenant, parlons délais : ils semblent moins longs qu'on ne l'aurait craint puisque Pierre Lorguilloux estime que, si on le veut vraiment, l'ouverture peut se faire le mois de janvier 1977.

On voudrait que les Briochins prennent note et soutiennent les promoteurs de cette initiative en voyant en ce centre d'animation culturelle un terrain de rencontre et en participant à ses activités.

TOUS VOS PROBLÈMES

TOITURE

RAMONAGE

MAURICE BON

Rue des Combattants
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 33.64.29.

La dizaine commerciale : un quart de siècle !

Il y a vingt cinq ans, c'était en 1956, nos amis récemment disparus, André Hamon et Jacques Waron, lancaient l'idée d'une semaine commerciale.

A cette époque, son comité était une section de la Foire-Exposition de Saint-Brieuc et ses Présidents furent successivement Mrs Waron, Lemoigne, et Le Mee qui la dirigèrent avec compétence et dévouement.

En 1966, la « Commission Commerciale » prit son indépendance et en 1967 Jean Berthelot élu Président du « comité des Manifestations commerciales de Saint-Brieuc » élargit les structures où les représentants de commerce non sédentaires furent appelés à siéger au Comité Directeur.

L'an passé, l'« Union du Commerce de Saint-Brieuc » a été créée et réunit au comité directeur les représentants des différents quartiers de la ville et ceux des groupements commerciaux.

Ses réunions d'information et de travail sont fréquentes et elle s'impose comme un interlocuteur valable près des pouvoirs publics.

A l'automne et à l'occasion de la traditionnelle Foire Saint-Michel célèbre dans tout le département elle organise une Dizaine Commerciale qui débutant le jeudi 25 septembre, prendra fin le samedi 5 octobre.

Pendant toute cette période, la ville sera en fête car une équipe d'animateurs déservira une pluie de cadeaux sur les clients des 350 magasins adhérents à l'Union.

En plus du million d'anciens francs distribué chaque jour par tirage au sort, de nombreux prix récompenseront les participants des jeux divers menés à partir du podium.

Le tirage final largement doté clôturera cette très importante manifestation commerciale dont le succès croît d'année en année à la satisfaction générale.

P. LAVOLLEE
Président de l'Union
du Commerce
de Saint-Brieuc

ANDRÉ LEFRANC



LA MAISON ET SON DÉCOR

Conseiller exclusif des Meubles MD
pour les Côtes-du-Nord

MAGASIN :
9, rue de la Gare — Téléph. 33.76.80
ÉTUDE ET DEVIS GRATUITS

ÉBÉNISTERIE — FABRICANT

SPÉCIALISTE RIDEAUX - MOQUETTES - TENTURES MURALES

DÉCORATION D'ARMOR

10, rue de la Ville-Bougault - ST-BRIEUC - Tél. 33.56.98

Je désire recevoir gratuitement et sans engagement votre catalogue en couleur.

BON à retourner à Meubles MD, 9, rue de la Gare - SAINT BRIEUC

NOM..... Prénom.....
Adresse.....
Ville..... Département.....
Tél.....
Profession.....
Besoins actuels.....

Le port du Légué

Il y a quelque temps, des économistes ont signalé que la régression du trafic du port du Légué (en progression pourtant jusqu'en 1971), était dû à l'insuffisance des équipements : les terre-pleins trop étroits ne permettaient pas d'accueillir de gros navires et le chenal d'accès avait une cote trop élevée.

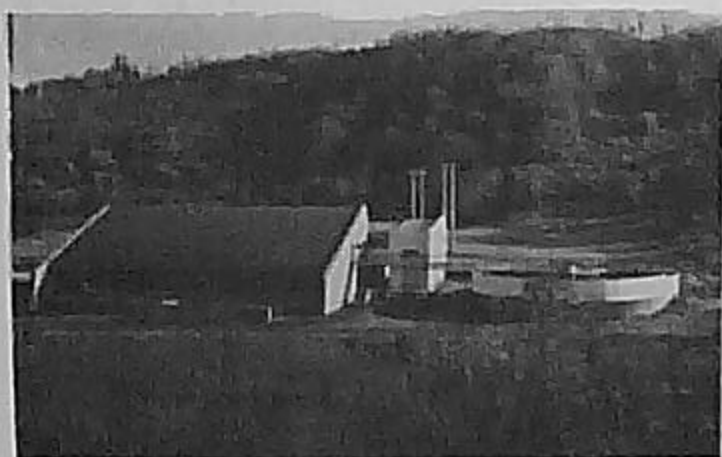
Pour ce dernier point, une solution est actuellement à l'étude mais il semble qu'elle engendre des dépenses très importantes.

Le problème du terre-plein, lui, vient d'être résolu : c'est en avril 1974 que la réalisation d'un quai avec un vaste terre-plein a été entreprise. L'opération, inscrite au VI^e Plan d'Aménagement des ports maritimes, est financée pour les trois-quarts par la Chambre de Commerce des Côtes du Nord et pour un quart par l'Etat.

Elle comprend l'implantation d'un front d'accostage de 120 m, du type « appontement », et un terre-plein d'environ trois hectares.

Ces nouvelles constructions devraient répondre aux besoins de nombreux navires qui ne pouvaient pas accoster jusqu'ici au Légué. En tout cas, elles élargissent les possibilités d'accueil du port.

L'alimentation en eau



L'usine St-Barthélemy

La capacité de l'Usine de traitement des eaux de Saint-Barthélemy, à savoir : 24.000 m³/jour, permettra de résoudre, pendant de nombreuses années, les besoins en eau de la population de Saint-Brieuc, de Ploufragan et des zones industrielles (besoins actuels de l'ordre de 12.000 m³/jour). D'autres projets, à l'étude, seront réalisés dans un avenir très proche :

— Construction d'un barrage sur le Gouët, à proximité de l'Usine de traitement des eaux, qui permettra d'avoir une réserve d'eau de 7 million de m³ pour l'agglomération.

— Construction d'un réservoir semi-enterré de 24.000 m³ en 3 bassins de 8.000 m³ ou 4 bassins de 6.000 m³, sur le territoire de Ploufragan, avec mise à l'équilibre avec les bassins de Berrien de 12.000 m³.

— Pose d'une conduite de refoulement de 600 m/m entre l'Usine de traitement des eaux et ce réservoir de 24.000 m³.

— Construction d'un réservoir surélevé de 3.000 m³, à proximité du réservoir de 24.000 m³ pour l'alimentation de Ploufragan et du quartier de la Croix Saint-Lambert, à Saint-Brieuc.

rue H. Becquerel
E BENISTERIE **SAINT-BRIEUC**
CUISINE **Tél. 33.30.74.**
SUR MESURE
INSTALLATEUR BAR-MAGASIN

Auberge du Manoir des Portes - Bouillye à la Poterie - 22100 Lamballe



A 2 minutes de Lamballe, capitale du fief de Penthièvre ; en pleine campagne, au bord de l'eau et à l'orée de la lande et de la forêt ;

Dans le cadre et l'atmosphère d'un manoir breton des 16 et 17^e. siècles vous viendrez vous détendre et apprécier

Tél. (95)
31.13.62.

**UNE CUISINE REGIONALE
SAINE ET DE QUALITÉ**



Bar - Restaurant - Chambres d'hôtes

Equitation - Pêche - Canotage

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

**GARAGE
ROGER
HAMON**

56, rue de Paris
SAINT-BRIEUC
Tél. 33.23.19.

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF :

LANCIA

A112
la bonne idée
AUTOBIANCHI

documentation et essais

L'ENVIRONNEMENT ET L'EQUIPEMENT

vedettes de la 28^{ème} foire-exposition des Côtes d'Armor

D'après une enquête récemment publiée, 42 % des Français fréquentent au moins une manifestation commerciale dans l'année. C'est dire l'intérêt que représente pour le visiteur comme pour le visité (en l'occurrence l'exposant) une foire-exposition comme celle des Côtes d'Armor.

Le succès que cette foire remporte depuis de nombreuses années devrait à nouveau être confirmé cette année. Pierre Lorguilloux, président du Comité Organisateur, tire avec nous les conclusions de la foire 1974 avant de nous parler de l'édition 1975.

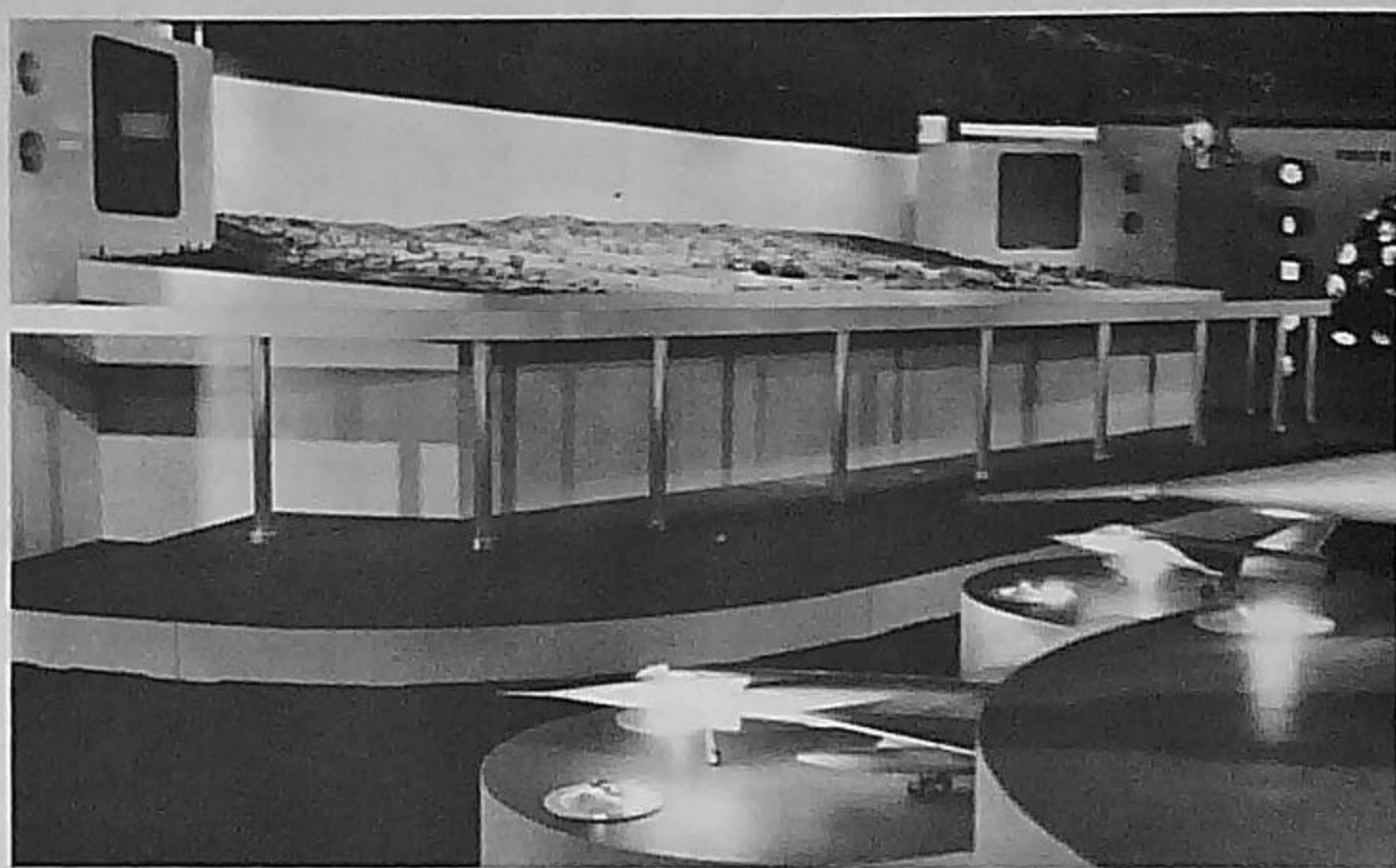
80 000 VISITEURS

Armor Magazine. — Du 13 au 21 septembre, va se dérouler la 28^{ème} foire-exposition des Côtes d'Armor. Chaque année, vous pouvez tirer des leçons des foires précédentes. Qu'en est-il pour celle de 1974 ?

Pierre Lorguilloux. — Il s'agit surtout d'une leçon d'encouragement à continuer : la foire des Côtes d'Armor remporte un succès qui s'accroît chaque année : nous comptons entre 70.000 et 80.000 visiteurs par an.

Il y a le succès remporté auprès du public mais il y a aussi celui remporté auprès des exposants : les contacts qui sont pris pendant la foire se révèlent en général très fructueux.

MM. Coursaget et Lorguilloux
inaugurant la foire 1974



La maquette animée d'une base aérienne (service d'information et de R.P. des armées)

D'ailleurs cette année, en dépit d'une conjoncture difficile, le plein des exposants était fait dès le mois de mai. C'est vous dire l'impact que la foire peut avoir.

DEUX VEDETTES : L'ENVIRONNEMENT ET L'EQUIPEMENT

A.M. — Venons-en justement à la foire 1975. Comment se présente-t-elle ?

P.L. — Pour le partie exposants, je vous l'ai dit, fort bien. Quant au public, nous pensons qu'il nous sera fidèle cette année encore. En général, les visiteurs reviennent car à côté des stands traditionnels comme celui du bricolage, de l'alimentation, du mobilier... il y a, chaque fois, des nouveautés et un thème nouveau.

A.M. — Le thème cette année, c'est l'environnement, l'équipement. A-t-il été choisi parce que depuis plus d'un an, on entend beaucoup parler de qualité de la vie, d'environnement etc...

P.L. — C'est un peu ça mais en fait nous pensions à ce thème depuis déjà deux ans. L'équipement avait l'habitude d'avoir un stand à notre foire et nous avons remarqué qu'il avait beaucoup de succès. C'est pourquoi, nous avons voulu lui donner une plus grande envergure.

A.M. — Cela se traduit par quoi ?

P.L. — Tout d'abord, la journée d'inauguration du 13 septembre sera présidée par Pierre Hervio, directeur de la Construction au ministère de l'Équipement.

GARAGE
ouest poids lourds

CONCESSIONNAIRE

SAVIEM



ROUTE DE PARIS
ST-BRIEUC - LANGUEUX

TÉLÉPH. (96)

33.64.90



MAGASIN
PIÈCES DE RECHANGE
RÉPARATIONS
VENTE - ACHAT
MANUTENTION ET DÉPANNAGE
AVEC ENGINES SPÉCIAUX

En choisissant ce thème, l'Équipement, représenté par M. André (désigné par M. Delaunay, directeur départemental de l'Équipement) et M. Andrieux (désigné par M. Le Foll, maire de St Brieuc), est d'informer le public et de lui présenter des projets, des maquettes de construction qui lui montreront que ces équipements doivent être conçus dans un environnement qu'il n'est pas question de sacrifier. Tout est expliqué par des hôtes, des animateurs qui seront présents pendant toute la durée de la foire, et l'Équipement espère faire prendre conscience aux visiteurs de l'importance de la qualité de leur vie.

A.M. — *Que pouvez-vous nous dire des autres nouveautés ?*

P.L. — Dans le pavillon de l'artisanat, la Chambre des Métiers fait une exposition spéciale sur le thème « organisation d'une cuisine » : onze artisans présentent des cuisines complètes.

Par ailleurs, un groupe d'artisans créateurs présentent leurs œuvres.

Dans le même hall, l'Auberge de Jeunesse, en même temps qu'elle renouvelle son exposition de bricolage, présente un stand de radio-amateur.

UN CHÂT DANS LES FLAMMES

A.M. — *Comment est conçue la partie animation ?*

P.L. — Pendant toute la semaine, on peut voir la maquette animée d'une base aérienne.

Et puis pour les jeunes et les moins jeunes, il y a une tour de parachutage (qui vient du Salon de l'Enfance) dont on peut se jeter dans le vide de 20 m.

Toute la semaine également, des distractions avec des jeux organisés par Ouest-France.

A.M. — *Y-a-t-il des animations particulières ?*

P.L. — Oui, le jour de l'inauguration et le 1er dimanche il est prévu des bateleurs : Pollux, ours savant, Jojo, chimpanzé, et aussi une chose assez extraordinaire : un chat qui se jette dans un cercle enflammé.

Le 2è samedi, le C.F.O.B. organise un critérium de jeunes.

Le 2è dimanche, nous nous sommes assurés la participation de 100 vedettes du carnaval d'Alsldorf (ville allemande jumelée avec St Brieuc).

UNE FOIRE DE DIMENSION HUMAINE

A.M. — *Pour finir, est-ce que la Foire des Côtes d'Armor peut devenir un jour foire internationale ?*

P.L. — Elle le pourrait mais cela ne nous tente pas du tout. Nous voulons que notre foire conserve une dimension humaine. Cela n'empêche pas les exposants de présenter du matériel de toutes nationalités mais, pour ma part, sans préjuger de ce que feront mes successeurs, je souhaite que la Foire des Côtes d'Armor reste ce qu'elle est.

Le programme des journées

- *Lundi* : journée du plein air et des loisirs ;
- *Mardi* : journée de l'artisanat ;
- *Mercredi* : journée des foires de l'Ouest et journée des enfants ;
- *Vendredi* : journée de l'Équipement ;
- *Samedi* : journée de la presse ;
- *Dimanche* : journée consacrée au jumelage Alsldorf-St Brieuc.



Garage
OUEST-AUTO

Concessionnaire Alfa Roméo
103, rue Jules Ferry
Saint-Brieuc. Tél. 33.32.56.

POUR LE PRIX D'UNE 7 CV
OFFREZ-VOUS UNE
ALFA ROMEO

ALFA SUD 4 portes
ALFA SUD TI 5 vitesses
GUILIA Super
4 portes, 5 vitesses

Ce n'est pas seulement le prix des maisons PHENIX qui a séduit les bretons.

BON A DECOUPER

A retourner au Centre Information - Maison Témoin PHENIX
FOUILLARD-EN-LIFFRE - 35
16, rue Chalotais - Tél. 55.00.84.

M. Mme. Mlle _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____

Ville _____



Membre du Syndicat National
des Constructeurs de
Maisons Individuelles.

ARM. 1.9.75

- Depuis 1969 de nombreux bretons ont construit leurs résidences principales ou secondaires PHENIX en Bretagne. PHENIX construit aussi en France plus de 8 000 maisons par an ce qui lui permet d'être exigeant sur la qualité des matériaux employés et sur la finition de la construction. Chez PHENIX, la standardisation des éléments de base et la rationalisation des méthodes de travail entraînent la diminution des prix de revient.

- Un exemple : une maison de 5 pièces 90 m² dans la série normale vaut 108.100 F entièrement terminée, chauffage installé.

- Les Maisons PHENIX peuvent faire bénéficier les futurs propriétaires de prêts d'état à taux réduits.

- Et PHENIX vous assure une garantie bancaire.

- Votre maison bretonne existe dans la gamme des maisons PHENIX. Elle vous sera livrée toute prête à habiter.

Venez vite la visiter et sans attendre, retournez-nous le bon ci-dessus.

Centres d'Informations et Maisons Témoins :

FOUILLARD-EN-LIFFRE - 35
16, rue Chalotais - Tél. 55.00.84
(au pied du Château d'eau)

LANGUEUX - 22
Rue de Bellevue - Tél. 33.35.42

PLOUGOUMELLEN-AURAY - 56
RN 165. Zone Artisanale du Kenyah
Tél. 24.06.81

Bureaux de Vente :
FOUGERES - 35
1, rue du Tribunal - Tél. 99.39.44

LANNION - 22
10, rue le Tallandier - Tél. 35.92.41



PHENIX-BRETAGNE:

POUR QUE CHACUN AIT SA MAISON

Le développement des Côtes du Nord risque

de marquer le pas dans la conjoncture actuelle

La situation économique est difficile, mais elle l'est tout particulièrement pour une région comme la Bretagne. Notre structure industrielle est encore fragile et l'on est en droit de se

Jean-Pierre Mercier

demander si ce phénomène de rattrapage enregistré ces dernières années n'est pas en danger d'être anéanti. On en voudrait pour exemple la situation de l'emploi dans les Côtes-du-Nord, qui est inquiétante.

Après les années d'expansion intéressantes en 1971 et 1972 la région de Saint-Brieuc souffre particulièrement de la dégradation de la conjoncture générale. La variation globale de l'emploi a été défavorable dans cette partie du département en 1974.

Secteurs	Variation de l'emploi pendant l'année 1974
Secteur de Saint-Brieuc	- 2,04 %
Secteur de Loudeac ..	+ 3,83 %
Secteur de Lamballe ..	+ 5,37 %
Secteur de Dinan.....	+ 1,59 %
Secteur de Lannion...	+ 7,02 %
Secteur de Guingamp.	+ 6,78 %

LANNION, GUINGAMP, LAMBALLE : EN PROGRESSION.

Par contre, la progression a été très notable Lannion, Guingamp et Lamballe l'an passé. La situation est différente maintenant car l'ensemble des entreprises souffre

ENTREPRISE

BOURDIN et CHAUSSÉ

TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS

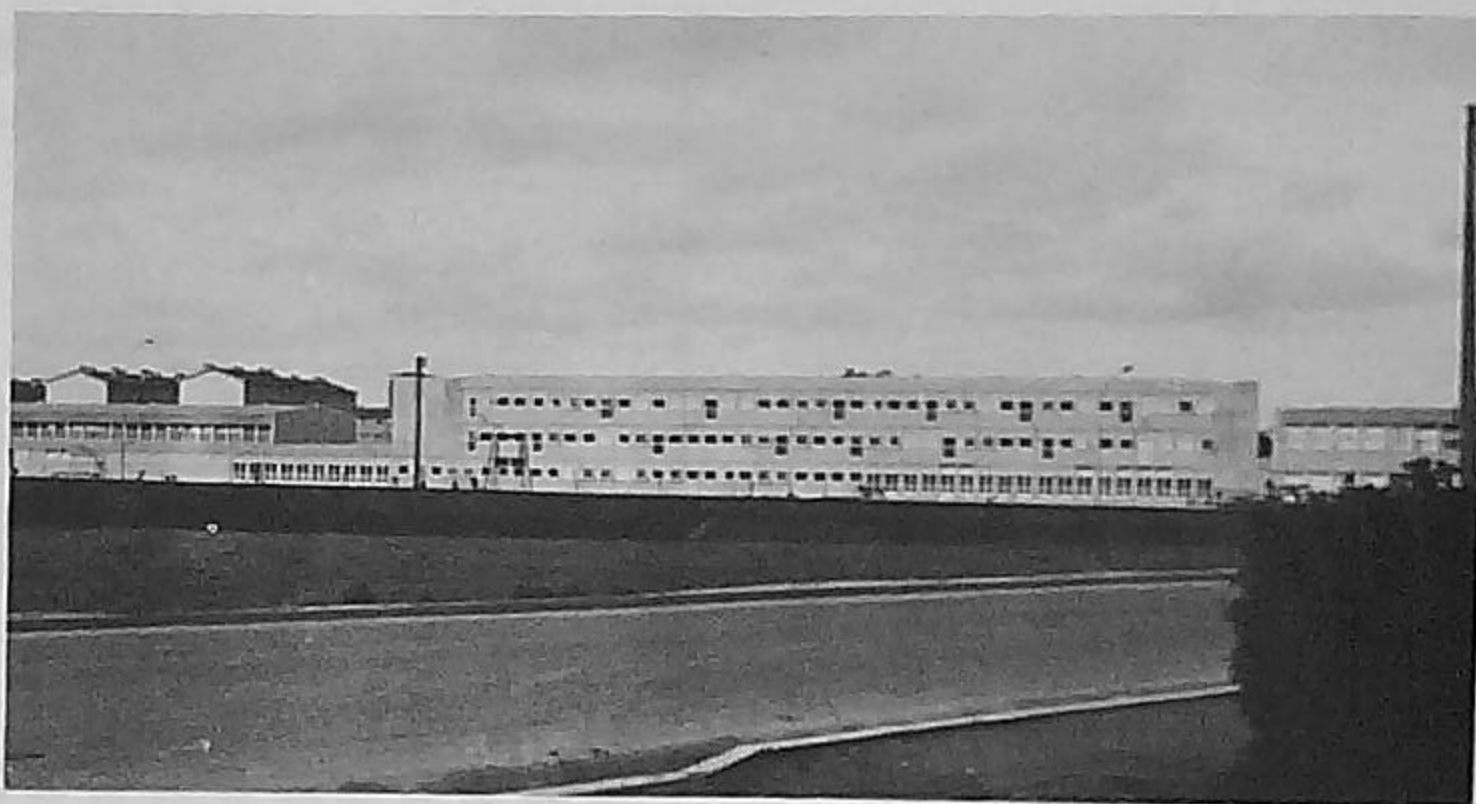
TERRASSEMENTS - TRAVAUX ROUTIERS - VOIRIE URBAINE - EGOUTS ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS - EAU POTABLE

Agence Locale : Le Rusquet LANNION
B.P. 91 - Téléphone 38.43.42.

Agence des Côtes-du-Nord
Z.I. des Châtelets - 22, SAINT-BRIEUC
Téléphone (96) 33.37.45 - 33.33.01.
B.P. 124.

de difficultés et des demandes d'emploi non satisfaites dépassent les 6 000 par mois. En juin 1975, 3 850 chômeurs étaient aidés dans les Côtes-du-Nord, le chômage touchant moins notre circonscription que les départements voisins, mais le chômage partiel est en échange à un niveau très élevé (2 652 personnes concernées en juin...).

Nous voyons approcher le mois de Septembre 1975 avec gravité car à cette période, de jeunes demandeurs d'emploi vont arriver sur le marché du travail.



Des écoles qui forment de futurs chômeurs

Les enquêtes montrent que l'ampleur de la dégradation de l'activité après un an de plan de refroidissement est hors de proportion avec l'amélioration enregistrée sur les prix. La reprise technique ne se manifeste que timidement. La chute de la production a fini par atteindre la demande elle-même ; les améliorations ne se font sentir que dans les secteurs de production des industries de consommation et cette amélioration ne pourra se confirmer pour la rentrée de Septembre que s'il y a une augmentation de la demande.

La conjoncture économique de notre département est donc préoccupante et la Chambre de Commerce et d'Industrie la suit attentivement. Mais au-delà des contraintes il faut œuvrer afin que ce département soit orienté vers son essor. Dans les quelques lignes qui suivent je voudrais vous broser le contexte global de référence dans lequel s'inscrivent les actions de l'organisme que j'ai la responsabilité de présider.

L'espace du département et son aménagement.

Ces derniers mois la Chambre de Commerce et d'Industrie a été amenée à prendre position vis-à-vis des perspectives d'organisation de l'espace de sa circonscription.

La Chambre de Commerce et d'Industrie souhaite que l'habitat ne soit pas concentré fortement dans un certain nombre de communes au détriment de l'espace rural mais qu'au contraire les bourgs, les petites villes maintiennent l'équilibre d'un réseau urbain harmonieux dans le département et la région.

Chaque partie de l'espace départemental doit profiter du développement économique.

Rien n'oblige à concentrer, pour l'avenir, l'habitat autour des emplois. Il convient

plutôt, à notre avis, d'encourager, pour les ruraux appelés à changer de métier, un maintien de l'habitat rural dans un rayon de 10 à 15 km autour des zones d'emploi.

Cette orientation est moins onéreuse pour les collectivités (infrastructures - construction de logements neufs, etc.). Elle est aussi plus économique pour les particuliers (loyers). Mais ce qui est encore plus important, elle répond mieux aux aspirations de plus en plus évidentes à une meilleure qualité de la vie pour les individus et leurs familles.

Le parallélisme entre l'emploi et l'habitat était considéré comme inévitable jusqu'à ces dernières années. Ce point de vue est de plus en plus abandonné et la tendance s'accroît certainement dans les années futures.

En matière d'aménagement il nous semble que l'on doive tendre à rapprocher les implantations industrielles des bassins de main d'œuvre si l'on veut arriver à une occupation optimum de l'espace économique de notre département.

D'autre part :

L'évolution présente de la natalité ne

permet pas de prévoir une croissance naturelle intensive de la population.

La stratégie de développement industriel favorise présentement les petites unités de fabrication et les petites zones industrielles proches des réserves de main-d'œuvre.

Pour les raisons ci-dessus énoncées, la Chambre de Commerce et d'Industrie ne peut souscrire à une urbanisation concentrée sur une agglomération au détriment de l'équilibre du réseau urbain du reste du département. Le concentration à outrance n'est plus de mise en aménagement du territoire et ne peut aboutir qu'à un déséquilibre certain. L'organisme consulaire est pour le développement du département en général et de l'aire urbaine de Saint-Brieuc en particulier, mais il est partisan d'un développement équilibré et aussi diffusé que possible dans les Côtes-du-Nord.

l'évolution démographique depuis 7 ans :

Compte tenu des résultats du recensement de 1975 les Côtes-du-Nord ont connu le plus faible accroissement de population des quatre départements bretons sur la période 1968 à 1975 : plus 3,8 % ce qui ne correspond pas à une augmentation de 0,5 % par an. On remarque que l'excédent naturel de la population est relativement faible mais que le bilan migratoire, qui était négatif sur la période précédente, s'est rétabli.

Une carte avec la localisation des communes où la population a augmenté est significative de la concentration de la population sur l'axe Lannion - Guingamp - Saint-Brieuc - Dinan et sur l'axe de la route 164 bis. Mais il faut se préoccuper de l'avenir des autres zones rurales où les hémmorragies démographiques sont spectaculaires : par exemple le canton de Callac qui a perdu plus de 1 200 habitants.

En ce qui concerne Saint-Brieuc l'agglomération a enregistré une progression de population intéressante et supérieure en taux (= 11,5 %) à la moyenne des villes bretonnes sur cette période.

Un organisme consulaire au service des hommes et des entreprises.

Est-il nécessaire de rappeler que les entreprises sont au cœur des actes économiques et que leur importance s'explique par la place qu'elles occupent dans le circuit économique.

L'objectif que s'est fixé la Chambre de Commerce et d'Industrie est de participer au développement économique global. Mais qu'entend-on par « développement économique » ? Il ne s'agit pas pour nous d'arriver uniquement à un accroissement du revenu par tête d'habitant, mais au-delà de la seule croissance, de fixer dans le département le maximum de population alors que des modifications importantes se font jour dans notre région.

Les photos qui illustrent ce cahier spécial nous ont été fournies par la mairie de St-Brieuc.



De moins en moins d'agriculteurs

Quelques chiffres permettent de se rendre compte de l'importance de cette mutation.

La population agricole comptait, dans le département

122 000 actifs en 1954 ;
101 000 actifs en 1962 ;
83 000 actifs en 1968 ;
et environ 60 000 actifs actuellement.

Cela représente une mutation extraordinaire.



*Les bons produits
surgelés.*

St Brieuc: 33.22.92

Les actifs agricoles qui représentaient 41 % de la population active totale du département en 1968 ne représentent plus que 33 % et si le rythme se poursuit on tendra vers moins de 10 % dans 25 ans. Si l'on veut le développement économique du département, il est indispensable de compenser cette diminution rapide de la population agricole par la création d'emplois industriels et tertiaires. C'est là que la Chambre de Commerce et d'Industrie, avec d'autres partenaires, a un rôle important à jouer.

Mais la Chambre de Commerce et d'Industrie ne veut pas d'un développement économique à tout prix. Il est apparu que cette expansion devrait se faire dans le cadre d'un aménagement équilibré des divers secteurs géographiques du département.

NOTRE PAYS EST DISPONIBLE POUR UNE INDUSTRIALISATION MODERNE.

Que la Bretagne n'ait pas connu l'industrialisation du 19^{ème} siècle, et de ce fait n'ait pas de véritable tradition industrielle, n'apparaît pas comme un handicap insurmontable : notre pays reste d'autant plus disponible pour une industrialisation moderne moins concentrée et mieux intégrée au cadre naturel qu'il offre, qu'il n'a pas été défiguré par des techniques de production aujourd'hui périmées.

La Chambre de Commerce et d'Industrie mène des actions tendant à promouvoir les entreprises existantes.

Ces actions de la Chambre de Commerce apparaissent d'autant plus nécessaires que la période qui s'ouvre est pour les entreprises celle de la rigueur. Le plan anti-inflation a en effet rendu très étroite la trésorerie des

entreprises et leur faculté de financement. Dans ces conditions, on peut se demander ce que deviendra pour notre région la décentralisation, alors que déjà depuis quelques années elle marque le pas.

Sans méconnaître qu'il était nécessaire de prendre des mesures pour arriver à un recul indéniable de l'inflation, il apparaît que ce sont les entreprises qui sont pour l'essentiel sollicitées.

A l'alourdissement des charges il faut ajouter l'intensification de la concurrence, le renchérissement des matières premières et de la main d'œuvre. Tout cela implique, pour les entreprises, d'être de plus en plus performantes.

C'est pourquoi il apparaît plus indispensable que jamais de donner aux petites et moyennes entreprises qui constituent l'essentiel du tissu industriel du département les moyens d'atteindre cet objectif.

Sur le « plan Bretagne », et dans ce but, a été montée l'an dernier l'opération MPI Bretagne. Son objectif est d'apporter une aide concrète aux entreprises existantes. Cette aide peut d'ailleurs prendre des formes diverses : recherche de sous-traitance, aide en matière d'innovation, d'exportation, action groupée autour de telle ou telle branche d'activité etc.



SUCCURSALE DE SAINT-BRIEUC

R.N. 12

TRÉMUSON

DIVISION

VÉHICULES INDUSTRIELS

Tél. 33.71.14 - Télex. 74051

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES CÔTES DU NORD

UNE
ENTREPRISE
AU SERVICE
DES ENTREPRISES

- Service Promotion Commerciale
- Service Promotion Industrielle
- Service Tourisme et Hôtellerie
- Service Etudes Economiques
- Service Documentation
- Service Commerce Extérieur

2, Bd. Sévigné
B.P. 514.
22009 ST. BRIEUC

Tél. 33.00.91.

Télex : Chamco STBRC n° 73844

Construire en Bretagne c'est investir dans l'authentique.



En Bretagne, pays de légendes et d'histoire, monde préservé,

_____ votre résidence secondaire

_____ sera demain

_____ votre résidence principale.

les bâtisseurs d'armor

«Un contrat aussi solide que les murs»

21, rue des Trente
35000 RENNES
tél. (99) 30.71.00

Veillez m'envoyer votre «Petit Guide de la Construction» (sans engagement)
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____

En second lieu, la Chambre de Commerce se doit de rechercher, d'aider et d'accueillir les entreprises que notre région, son cadre de vie, sont susceptibles d'intéresser. Il va de soi que cette action doit être menée en collaboration étroite avec les autres instances concernées.

Enfin, notre Compagnie se doit de détecter dans les secteurs dont les perspectives de développement s'avèrent intéressantes, les chefs d'entreprises susceptibles de passer du stade artisanal au stade semi-industriel d'abord et industriel ensuite. L'artisanat constitue une pépinière qu'il importe de faire fructifier.

La situation économique des Côtes-du-Nord

La situation économique des Côtes-du-Nord a fait l'objet ces derniers mois de nombreuses publications (une plaquette de la série Notes et Etudes Documentaires de la Documentation Française, un important exposé de la Banque de France une publication du Comité d'Expansion Economique des Côtes-du-Nord, une série de fiches rassemblées par le Centre d'Etudes et d'Action Sociale ; enfin un ouvrage « Richesses de la France » vient d'être consacré à ce département). Quiconque veut avoir une vision rétrospective et globale de la vie économique peut donc se référer à ces documents qui font le point de façon précise...

Dans une optique prospective, la Chambre de Commerce se doit aussi de prévoir les retombées industrielles que risquent d'avoir dans l'avenir la mise en valeur du plateau continental, qu'il s'agisse de l'aquaculture ou de l'exploitation des agrégats et calcaires marins. Ce sont là quelques-uns des problèmes que le Service « Industrie » de la Chambre a pris en charge en liaison avec un groupe d'animation constitué de membres élus.

Si cette industrie solide et dynamique est la condition nécessaire du développement économique et social du département elle n'est pas suffisante. Nos Compagnies Consulaires l'ont parfaitement compris puisqu'elles associent dans leur dénomination Industrie et Commerce.

Ceci n'est pas seulement le résultat d'un héritage qui remonte à plusieurs siècles mais l'expression d'une volonté actuelle qui se traduit dans les faits.

LE COMMERÇANT : UN CHEF D'ENTREPRISE.

Aujourd'hui le commerçant dans notre département, comme d'ailleurs en Bretagne et dans la plupart des régions de France, est un chef d'entreprise confronté à de multiples problèmes, d'ordres différents bien sûr mais qui rendent sa tâche de plus en plus difficile.

Qu'il s'agisse de la conjoncture, de l'exode rural, des mutations techniques et même des exigences logiques des consommateurs le commerçant doit souvent assumer seul la responsabilité du développement de son « affaire ». Pour cela, il a d'abord besoin de trouver dans la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord un interlocuteur apte à comprendre ses difficultés et susceptible de l'aider à résoudre ses problèmes. Il faut que notre compagnie soit aussi proche que possible des préoccupations de ses ressortissants et dans ce sens elle doit faciliter et multiplier les contacts. Des Délégations qui sont en voie de création dans les principales villes de la circonscription sont un moyen privilégié de ce rapprochement. Elles sont l'illustration de notre volonté de ne pas être seulement la Chambre d'Industrie de Saint-Brieuc comme certains ont pu le dire mais la Chambre de Commerce et d'Industrie du département des Côtes-du-Nord.



la promotion au tourisme

Mais nous nous devons de dépasser ce seul objectif pour appréhender les problèmes dans leur ensemble et la Chambre de Commerce et d'Industrie a vocation pour prendre en charge et promouvoir le Commerce. Il ne s'agit pas de maintenir en l'état et à tout prix les activités qui ne sont plus en rapport avec les besoins du marché, mais d'aider le secteur du Commerce à jouer le rôle économique qui est le sien et ce dans le sens des intérêts des commerçants.

LE TOURISME CONCERNE L'ENSEMBLE DE L'ECONOMIE.

La Chambre de Commerce et d'Industrie ne méconnaît pas non plus le Tourisme.

Le Tourisme ne concerne pas seulement les hôteliers, restaurateurs ou autres professionnels du tourisme, c'est l'ensemble de l'économie du département qui est concerné par ce phénomène.

Il y a quelques années la Chambre de Commerce avait tenté de quantifier l'apport du tourisme au département sans tenir compte de ses effets induits, notamment dans le secteur du bâtiment (il est difficile de savoir ce que représente dans ce secteur la construction de résidences secondaires) ce phénomène saisonnier représentait pour l'économie du département un apport considérable.

L'objectif de la Chambre en ce domaine est double : d'une part mieux tirer parti des atouts dont dispose le département en tentant de développer le tourisme hors saison.

D'autre part promouvoir les équipements nécessaires compte tenu de l'attente et des désirs des touristes.

Ces objectifs apparaissent d'autant plus importants que l'on entre de plus en plus dans une civilisation des loisirs.

En conclusion, la Chambre de Commerce et d'Industrie partant de l'analyse des atouts et des handicaps du département veut jouer un rôle moteur dans le développement économique. Pour cela elle considère qu'elle doit appuyer ou promouvoir toute action ou tout équipement qui favorise le développement économique global et dans les secteurs comme l'Industrie, le Commerce, le Tourisme, apporter une aide effective et concrète aux divers agents économiques.

LA MALADIE ET L'HOPITALISATION COUTENT TRÈS CHER

ASSURÉS SOCIAUX,
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS,

sachez que vous avez la possibilité

- d'être remboursés à 100 % des frais médicaux et chirurgicaux ;
- de vous garantir un complément de salaire en cas d'arrêt de travail ;

En adhérant à la :

CAISSE MUTUALISTE CHIRURGICALE ET MÉDICALE DES CÔTES-DU-NORD

5, rue de Brest - SAINT-BRIEUC
Tél. 33-39-51.

SOCIÉTÉ MUTUALISTE A BUT NON LUCRATIF, ouverte à tous



La Chambre de Commerce et d'Industrie œuvre à créer les conditions d'un développement économique global.

Le développement économique global suppose que soient réunies un certain nombre de conditions et, dans ce domaine, la Chambre de Commerce et d'Industrie a un rôle à jouer.

Ce rôle se situe à deux niveaux :

— *Tout d'abord au niveau de l'information*

Dans ce domaine il est apparu comme une nécessité première qu'une concertation s'instaure entre les différentes instances qui s'attachent à favoriser ce développement : collectivités locales, administrations, Comité d'Expansion Economique, Groupements patronaux, etc...

La Chambre de Commerce veut cette ouverture et a pris des contacts ou eu des relations au cours des mois passés avec des représentants des Collectivités Locales, des Groupements socio-économiques, que ce soit la Chambre d'Agriculture ou les Chambres de Métiers, le Comité d'Expansion, les Groupements Patronaux (U.P.I.A., C.J.D.).

Cette ouverture apparaît d'autant plus nécessaire que le développement suppose une concertation, un échange d'information, une aide réciproque, et doit déboucher sur des réalisations en commun. Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître dans les mentalités la notion de handicap que l'on associe jusqu'ici automatiquement à ce département.

Mais, au-delà de la concertation nécessaire sur le plan local, il est apparu indispensable à la Chambre de Commerce et d'Industrie de se tourner vers l'extérieur.

La promotion du département près des chefs d'entreprises qui cherchent à se décentraliser ne peut s'effectuer que dans le cadre d'une politique de relations publiques.

En outre, pour promouvoir une nouvelle image de marque du département il est indispensable que les Côtes-du-Nord soient mieux perçus d'Organismes à caractère régional ou national.

Cette action patiente ne peut porter ses fruits que dans la mesure où les personnes se sentent concernées par ce problème. Il n'y pas, en effet, comme on a eu trop souvent tendance à le dire d'obstacles techniques ou économiques à l'industrialisation de la région.

Si il y a une centaine d'années l'Industrie ne pouvait se développer que là où se trouvaient les matières premières ou les bassins d'énergie, il n'en est plus de même aujourd'hui. La localisation des industries tient plus à l'existence d'une main-d'œuvre, et d'une main-d'œuvre qualifiée.

Par ailleurs le handicap de la distance n'a plus le poids qu'il avait jadis. Si la Bre-

tagne, excentrée par rapport aux grands centres de production de matières premières et éloignée des grands centres de consommation, a été peu touchée par le phénomène industriel du 19ème siècle, de nos jours le coût du transport n'entre bien souvent que pour une part infime dans le prix de revient des produits fabriqués.

D'ailleurs il suffit d'examiner le tissu industriel existant pour se rendre compte que tout est possible. Des industries se sont développées dans les secteurs les plus divers : mécanique, métallurgie, industrie du bois, textile. Ces exemples sont suffisamment probants pour stimuler l'énergie tant de l'initiative privée que des Pouvoirs Publics.

Il n'empêche que nous ne pourrions obtenir des résultats en ce domaine que si, au préalable, ont été prévus et réalisés les équipements indispensables à ce développement.

C'est aux Pouvoirs Publics qu'il revient de réaliser ces infrastructures d'accueil que sont les routes, les voies ferrées et tous moyens de communication.

Dans ce domaine notre Chambre se propose d'être la « conscience exigeante » des intérêts de ses ressortissants.

Dans les secteurs dont elle a la charge, qu'il s'agisse des ports, des aéroports ou de

toute autre infrastructure, notre Chambre est disposée à promouvoir une politique dynamique d'investissement, pour peu qu'on lui donne les moyens financiers indispensables. Déjà des projets existent, certains en cours de réalisation, d'autres prévus. Une décision sera prise avant la fin de l'année 1975 en ce qui concerne l'avenir maritime de la circonscription.

Dans d'autres domaines, les équipements de loisirs ou les zones industrielles, notre Compagnie considère qu'elle doit avoir une action incitative près des Collectivités Locales, les aidant tant dans la définition des besoins à satisfaire que dans l'étude des projets envisagés.

Si, pour certains de ces projets, les maîtres-d'œuvre habituels considéraient que ces projets sont irréalisables parce que financièrement trop lourds pour les Collectivités ou sans grand intérêt, la Chambre de Commerce et d'Industrie se devrait de prendre à son compte ces projets et d'en assumer les risques. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions avoir le rôle moteur que nous voulons jouer sur l'économie du département.

Jean Pierre MERCIER

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord

Ateliers MOTELEC

34, rue Emile Zola
Saint-Brieuc - Tél. 33.08.63

**Bobinages et réparations
de tout matériel électrique**

25 années de références

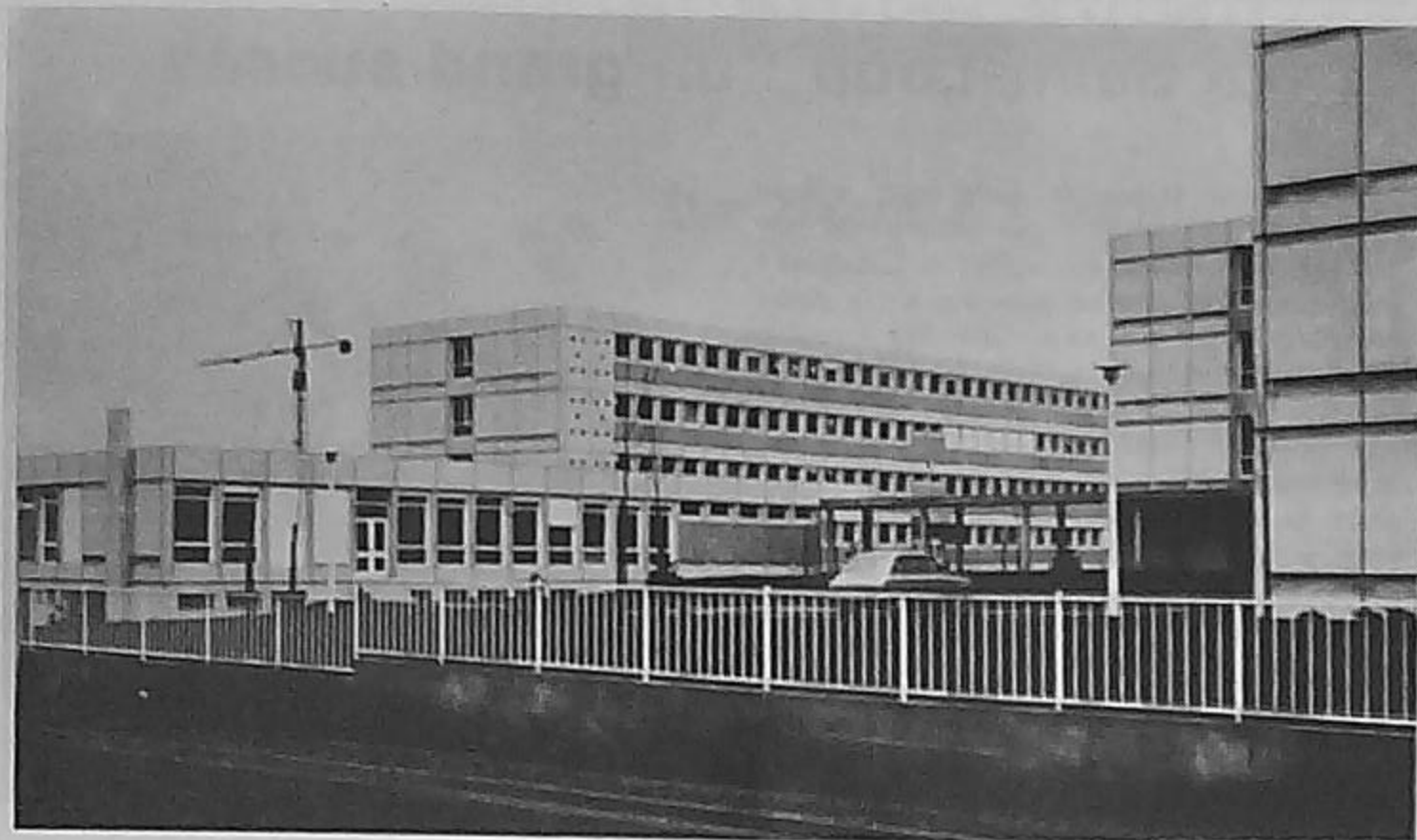


**POUR TOUS VOS PROBLÈMES
D'ASSURANCES**

FAITES CONFIANCE

AUX MUTUELLES du MANS
CONSULTEZ SON AGENT GÉNÉRAL :
M. G. LE CHAPELIER,
Résidence « Le France »,
12, Bd. Waldeck Rousseau. SAINT-BRIEUC
Tél. 33.08.47.

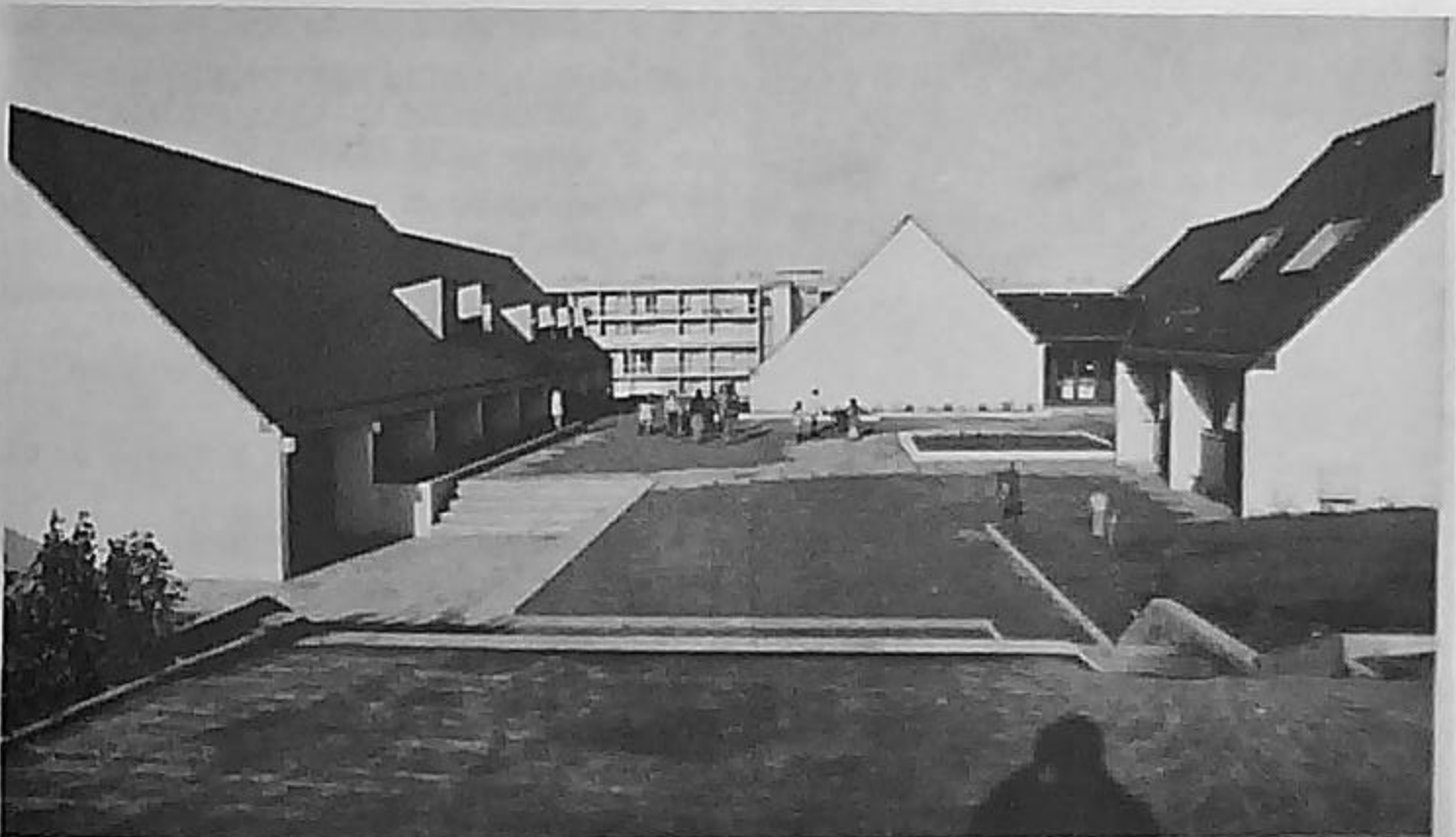
SAINT-BRIEUC - FIN



Le C.E.T. des Villages



Lycée Chaptal



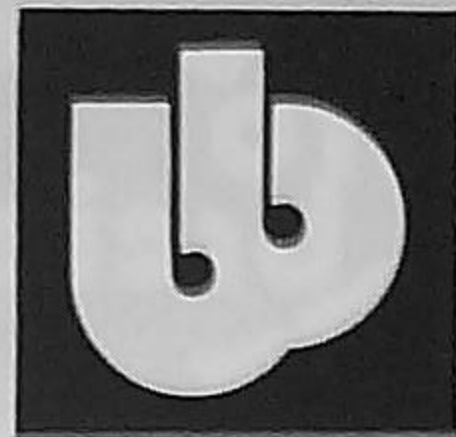
Le Centre social du Plateau

penthièvre de jadis

L'Hôtel du Pilon, voisin de la Maison du Bourreau, à Lamballe, a accueilli cet été un intéressant ensemble d'œuvres dans lesquelles Philippe Gouret fait revivre l'ambiance du Lamballe d'hier : on était habitué à ses compositions plutôt abstraites. On le découvre, avec plaisir, excellent figuratif.

variété à St-Goustan

Plusieurs artistes ont exposé durant l'été au Pavillon d'en-bas, à St-Goustan : de la céramiste Danuta le Henaff au ferronnier Gueguen, il y avait là un rassemblement de talents divers : Evano et ses horizons, Mikel, virtuose de la lumière et de l'ombre, Drenou le mystique, Eschermann toujours sobre, les tissages et sculptures de Doris et J.C. Tremel.



BANQUE DE BRETAGNE

Direction générale : RENNES
285, avenue du Général-Patton
Téléphone : 36-44-09

**AU SERVICE
DE L'ÉCONOMIE
RÉGIONALE**

**85 agences et bureaux
sont à votre service**

COTES-DU-NORD (22)

DINAN, 18, place Duclos	39.00.34
GUINGAMP, 5-7, rue Saint-Yves	43.79.95
LAMBALLE, rue Croix-au-Fèves	0.25
LANNION, 10, allée du Tribunal	38.40.78
LOUDEAC, rue de Pontivy	28.00.30
PAIMPOL, place du Martray	20.81.09
QUINTIN, 3, place 1830	32.80.05
ST-BRIEUC, 19, rue P. Le Gorrec	33.12.52
ROSTRENEC, 48, rue O.-Perrin	20.00.45
TREGUIER, 33, rue Saint-André	20.30.11

FINISTÈRE (29)

BREST, 22, rue de Lyon	44.34.10
CARHAIX, 20, av. Gal-de-Gaulle	93.05.36
CONCARNEAU, aven. A.-Le Lay	97.05.76
LANDIVISIAU, 7, avenue Foch	68.13.82
MORLAIX, 14, pl. Ch.-de-Gaulle	88.15.67
QUIMPER, 18, quai de l'Odéon	95.44.34
QUIMPERLE, 1, rue Leuriau	96.09.55

ILLE-ET-VILAINE (35)

BAIN DE BRETAGNE, 20, rue de l'Hôtel de Ville	47.70.14
COMBOURG, 10, rue des Princes	73.01.25
DINARD, 1, rue Levassieur	46.10.08
DOL DE BRETAGNE, 7, boulevard Planson	48.10.54
FOUGERES, 10, rue du Tribunal	99.22.93

LA GUERCHE

avenue du Gal-Leclerc	49.22.28
MONTFORT, 17, rue St-Nicolas	09.00.74
REDON, 52, rue des Douves	71.07.48
RENNES, 18, quai D.-Trouin	30.36.75
SAINT-MALO, place de Rocabey	56.59.90
ST-MEEN, 6, rue de Merdrignac	09.60.21
VITRE, 1, rue de la Borderie	75.20.60

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

LA BAULE, 8, allée des Camélias	60.11.22
------------------------------------	----------

MORBIHAN (56)

LORIENT, 14, rue V.-Massé	21.21.51
PLOERMEL, 2, place de l'Union	74.03.11
PONTIVY, 27, rue de Lourmel	25.11.67
VANNES, 4, rue J.-Le Brix	54.20.74

PARIS

11-13, rue du Départ MALAKOFF	
8 et 10, avenue Jean-Jaurès	657.35.35

RUNGIS

106, rue de la Tour	686.45.52
---------------------	-----------

**Correspondants
dans toute la France
et dans le monde entier**



* Le briochin Bernard Hinault a enlevé le titre de champion de France professionnel de poursuite. * Avec le téléphone automatique à Rostrenen, la Bretagne est entièrement automatisée * Situation critique aux kaolins de Berrien * Jacques Chirac a promi à Olivier Guichard que les autoroutes le Mans-Rennes et Nantes-Angers seront mise en service en 1978-1979 * A Carnac, Alain Barrière a ouvert son théâtre-discothèque : le « Stirwen » * A la rentrée 1976 : une école d'ingénieurs post-D.U.T. à Lannion * Les 25 et 26 septembre à Dinard « les hôteliers face à leur avenir », un colloque qui rassemblera les principaux professionnels de Bretagne et de l'ouest * Le Mouvement 1 % Tiers Monde (14 rue de Riaval, Rennes) lance un appel « pour un impôt mondial de solidarité » * François Mitterrand participera le 7 septembre à la fête du parit socialiste à St-Brieuc, dans la vallée de Gouëdic * Le Vê. M.I.D.E. S.T. (marché international de la sous-traitance) a lieu à Nantes du 20 au 24 octobre ; plusieurs centaines d'exposants sont attendus * Les halles de Rennes vont être transférées sur la zone industrielle de la route de Lorient.

Quimper champion des bagadoù

Au festival interceltique des cornemuses, en première catégorie, la Kevrenn Glazik de Quimper a, pour la 1ère fois, enlevé le titre de champion de Bretagne des bagadoù. 2. Bagad Bleimor de Paris-Lorient. 3. Bagad Kadoudal de Rennes. 4. Bagad Er milinerion de Vannes. 5. Kevrenn Pondi de Pontivy. En 2^e catégorie : 1 Kevrenn Ar Vro Gwenn, la Baule. 2 Bagad de Quimperlé. 3. Bagad de Camors. 4. Bagad Quic en Grogne de St-Malo. 5 Bagad Gilles de Retz, Nantes. En 3^e catégorie : 1 Bagad de Landaul. 2 Kevrenn Pondi juniors. 3 Bagad de Combrit et Bagad de St-Cast.

Bonedoù ru 1975

Durant trois jours, dans un champ de Locuon, village choisi symboliquement parce qu'il est l'illustration de la mort lente que l'on connaît en certains points de la Bretagne intérieure, le Front socialiste autogestionnaire breton a présenté fêtes et débats sur le thème « Les Bonnets rouges d'hier à aujourd'hui ». Des idées à foison, beaucoup de générosité, un peu de confusion : ce fut nouveau et intéressant. Pour les organisateurs, il n'y a pas eu interruption dans le combat du peuple breton depuis les Bonnets rouges : les paysans-travailleurs, les travailleurs du Joint et de Transocéan, par exemple, poursuivent la même action.

La Saint-Loup : un grand succès

Jamais sans doute la Saint-Loup n'avait connu un tel succès : par milliers et par milliers les visiteurs ont afflué à Guingamp pour assister au Festival national de la danse qui s'est achevé par une « dérobée » endiablée et gigantesque. Ce succès est la juste récompense de la petite poignée d'hommes qui ont dû, cette année, surmonter de nombreuses difficultés : ils ont brillamment repris le flambeau, démontrant que la Saint-Loup demeure parmi les grandes fêtes bretonnes une des plus populaires. Voici le palmarès du concours :

CATÉGORIE DANSES TRADITIONNELLES

Première catégorie. — 1. Cercle Nevezadur, Paris ; 2. Cercle de St-Brieuc ; 3. Cercle Galv Ar Vro, Fontainebleau.

2^e catégorie. — 1. ex-aequo : Cercles de Crach et de Pléhérel ; 3. Cercle de Carnac ; 4. Cercle de Teillé.

CATÉGORIE DANSES SOUS FORME SCÉNIQUE

1. Cercle de St-Brieuc ; 2. Ex-aequo : Nevezadur et Gal Ar Vro ; 4. Crach ; 5. Guérande ; 6. Teillé.



Photos Christian BESRECHÉL



LUTTE BRETONNE REVANCHE DU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Super-lourds. — 1. Joël Madec-Thomin de Berrien ; 2. Yvon Le Bris, Paris.

Lourds. — 1. Jean-Michel Crenn, Bannalec ; 2. François Crenn, Brest.

Moyens. — 1. Jean-Paul Menou, Brest ; 2. Louis Demézet, Guiscriff.

Légers. — Guy Jaouen, Berrien ; 2. Cl. Pontet, Berrien.

Juniors. — 1. Yves Corrigo, Brest ; 2. Rémi Allain, Berrien.

Cadets. — 1. Patrice Plassart, Berrien ; 2. Jean-Paul Le Bris, Vieux-Marché.

Aux fêtes de Cornouaille



Au festival du Val-André



Kadig ha Cymri

La première stabilisation d'un Etat breton moderne

de notre envoyé spécial dans le temps
YVONIG GICQUEL

(suite des précédents numéros)

LA MORT, AU CENTRE DE LA VIE, COMME LE CIMETIÈRE AU CENTRE DU VILLAGE

A cette époque (1305), la mort est au centre de la vie, comme le cimetière au centre de la paroisse ; dans une famille « complète » (où la mère est restée vivante et en puissance d'époux vivant jusqu'à quarante-cinq ans) naissent en moyenne cinq à six enfants, dont deux meurent dès leur première année et un avant sa vingtième année. Mais la famille dite complète est l'exception, la moyenne d'âge est inférieure à trente ans. Les maladies et les épidémies — dues au manque d'hygiène, à l'extrême pauvreté et à une sous-alimentation généralisée — occupent une trop grande place dans la vie des hommes qui ne meurent point.

En raison de la brièveté de la vie, les enfants représentent environ la moitié de la population totale ; la plupart d'entre eux sont d'ailleurs destinés à ne jamais atteindre la maturité ; ils sont soit employés, soit loués par leurs parents pour le travail agricole ou comme apprentis dans un métier quelconque. On se marie tard, vers 25 ans (pratiquement, c'est l'âge moyen de la population) car on ne peut le faire avant de subvenir aux besoins de sa propre famille. Ce mariage tardif équivaut à une sorte de limitation volontaire des naissances ; en pratique les femmes ne mettaient au monde que durant la première moitié de leur période de fécondité.

On peut alors mieux comprendre que les méditations sur la mort sont du domaine de l'habitude quotidienne. Qu'il s'agisse de morts de riches ou de pauvres, de morts de vieillards ou de jeunes, de morts de maladie ou de guerre, de morts justes ou injustes. L'attitude, liée naturellement à l'importance de la religion, est la même. La croyance en la survie de l'âme et le passage éventuel en purgatoire peuvent faciliter le courage devant la mort, mais on a grand peur du jugement et surtout de l'enfer. Le Purgatoire est d'ailleurs une invention toute récente, puisqu'il n'a été officiellement créé par le Pape qu'en 1254, et son dogme entériné par l'Eglise qu'en 1274, au second concile de Lyon.

La mort reste toujours crainte, mais lorsqu'on la fréquente quotidiennement, et à chaque génération, dans toute famille, de la plus pauvre à la plus riche, sa présence est une obligation, on finit par s'y habituer et s'y résigner. Mieux vaut alors essayer de l'oublier. L'un des rares moyens d'oubli, si ce n'est de revanche pour les pauvres, c'est la festivité populaire. Le jeu est encore mieux apprécié lorsque la mort atteint un important personnage, tel Jean II, qui laissait au surplus, en héritage, la coquette somme de 165.900 livres tournois.

UN MAINTIEN DE L'ORIGINALITÉ BRETONNE MALGRÉ LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

En ce début du 14^e siècle, comment la Bretagne se situe-t-elle sur le plan économique ? Sa prospérité est-elle à l'image de son souverain ?

L'ère des défrichements est à peu près close et le mouvement monastique rural — qui avait tant contribué à ce défrichement — s'épuise. Les moines et religieux s'établissent de plus en plus dans les villes, tels les Carmes à Ploërmel, et vivent des rentes de leur patrimoine. Au cours du 13^e siècle, s'est dessiné, en Haute-Bretagne, un mouvement de

clôture ; or, pour les hommes de ce temps, clôture est synonyme de progrès agricole donc d'amélioration des récoltes ; des légumineuses et de l'orge sont intégrés dans le cycle cultural, améliorant le rendement des terres. Les revenus des seigneuries s'accroissent.

Ce qui semble le plus important en ce 13^e siècle, c'est l'intégration de la Bretagne dans le circuit des échanges occidentaux. Mais c'est en fait de l'extérieur qu'elle reçoit l'impulsion commerciale, car les produits bretons offrent peu d'intérêt international, sauf les céréales, le poisson séché et progressivement le sel. Aussi la Bretagne semble-t-elle davantage subir les transformations commerciales qu'y participer. Les marchands sont des étrangers ; ainsi les Italiens, arrivés par la France, supplantent dans les opérations financières les abbayes qui cessent de jouer le rôle d'établissements de crédit ainsi que les Juifs. Ces derniers profitaient, entre autres, des croisades pour « consommer, par la cruauté de leurs usures, nobles, marchands et surtout le menu peuple » ; c'est à Ploërmel, en 1240, lors d'une réunion de la cour plénière, que Jean I^{er} le Roux, père de Jean II, prit la décision d'expulser les Juifs de Bretagne.

Tout au long du 13^e siècle, la Bretagne a subi l'influence de l'étranger et en particulier celle de la France. Après avoir été dominée, à la fin du siècle précédent par l'Angleterre et les Plantagenêts, elle est désormais gouvernée par une dynastie capétienne. Peu après la mort, en 1203, d'Arthur (dernier Duc Plantagenêts, assassiné par son oncle, Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre), Philippe-Auguste, roi de France, impose un Capétien, Philippe de Dreux, comme époux à Alix, héritière de Bretagne ; c'est un arrière-petit-fils de Louis Le Gros.

Les soubresauts ne tardent pas. Pierre de Dreux, dit Mauclerc, entend gouverner ; il récupère, entre autres, la châtellenie ducale de Ploërmel que Philippe-Auguste avait donnée à l'un de ses fidèles. Louis IX (Saint-Louis) devra venir guerroyer deux fois en Bretagne. Le fils de Mauclerc, Jean Le Roux, réussit à maintenir le duché en paix, pendant les cinquante années de son règne, tout en développant, même par des moyens douteux, la puissance ducale, au détriment de ses grands vassaux.

Luttant contre les abus temporels des évêques bretons, Jean Le Roux se fait excommunier par le Pape ; mais une participation à une croisade le fait pardonner. Pour bien marquer son indépendance, il marie son fils (le futur Jean II) à la fille du roi d'Angleterre, ce qui redonnait à la Bretagne le Comté de Richemont comme apanage successoral. Le long règne de Jean Le Roux permit de dégager progressivement le duché de l'emprise française ; son fils poursuivit sa politique avec des alliances tantôt anglaises, tantôt françaises.

Tout bien pesé, elle est loin d'être négligeable l'œuvre de ces Ducs, héritiers de familles non bretonnes, les Plantagenêts et les Capétiens ; Jean II, gendre d'un roi d'Angleterre, et petit-fils de Mauclerc, cousin d'un roi de France, avait aussi bien servi la Bretagne qu'un siècle auparavant, Arthur II, petit-fils d'un roi d'Angleterre.

A l'aube de ce 14^e siècle, les comparaisons sont bien difficiles. Cependant, dans le monde chrétien de l'Europe occidentale, tout n'allait pas trop mal en cette Bretagne qui terminait un siècle de paix et de relative prospérité. C'est la première stabilisation d'un Etat breton moderne. Sur le plan social, depuis plus de deux siècles, le servage n'existe

plus alors qu'il se maintient encore en France. Malgré l'influence française, les traits originaux de la Bretagne n'ont pas été complètement effacés. Certes, les structures institutionnelles sont imitées de celles de la France, l'Église est un propagateur zélé de la culture française, les élites pensent et parlent français ; mais la langue bretonne a maintenu ses frontières de la fin du 12^e siècle et l'ensemble de la Bretagne a su garder une personnalité culturelle. La fin du 13^e siècle est dominée par l'exceptionnelle figure d'Yves Hélocour (1253-1303) qui, en tout en étant l'avocat des pauvres, sut être celui de la Bretagne, en de grandes occasions.

Sur le plan économique, se manifestent désormais avec netteté des intérêts bretons particuliers. Le trafic maritime s'intensifie, principalement à partir des ports de la Bretagne-sud, grâce aux exportations plus importantes de sel et de produits textiles. La vie maritime intéresse d'ailleurs toute la population qui associe agriculture et l'exploitation saunière. On cultive le lin et le chanvre qui permettent de tisser la toile à drap et à vêtements. Mais trop de gens vivent chichement sur des lopins de terre ; trop de Bretons sont bien misérables ; c'est encore le lot, hélas, de la quasi-totalité de la population de toutes les terres habitées.

En effet, ni l'économie maritime et rurale, ni le développement urbain, n'offrent assez de débouchés aux paysans en surnombre. Les Bretons émigrent vers Paris, mais aussi vers les ports ; pour le seul port de Bordeaux, à titre d'exemple, 22 % des marins sont Bretons. Ils s'engagent surtout comme soldats dans diverses troupes de royaumes voisins. C'était la mode en ce temps, certes pour les paysans, mais aussi pour les cadets nobles sans fortune et parfois même pour des nobles fortunés. Au moins le gîte et le couvert sont assurés et, sur les champs de bataille, le soldat breton est bien renommé.

L'ADMINISTRATION DUCALE, UNE GRANDE FORCE POUR LA BRETAGNE

Malgré les insuffisances certaines mais guère plus accentuées que dans bien des pays européens, la Bretagne amorce une mutation économique prometteuse ; elle le doit pour une grande part à la stabilité politique que permettait désormais une excellente structuration de l'administration bretonne ; au cours de la période récente, des progrès considérables ont été réalisés par le Pouvoir Ducal.

Après « l'assise au comte Geofroi », nous devons, aux Plantagenêts, les fondements d'une administration renforcée par Maucclerc et ses successeurs, qui va progressivement devenir l'une des grandes forces de la Bretagne tant à l'intérieur vis-à-vis de ses vassaux qu'à l'extérieur. Autour du duc, le pouvoir central est composé de chancelier, garde des Sceaux et Ministre de la Justice, le chambrier, préposé aux finances, le Maréchal, responsable des armées, le grand Sénéchal, Ministre de l'intérieur.

Au début du 14^e siècle, ce pouvoir central s'appuie sur une organisation administrative divisée en huit grandes circonscriptions, appelées baillies : celles de Rennes, Ploërmel, Nantes, Vannes, Cornouaille, Léon, Tréguier et Penthièvre. C'est ainsi que la Bretagne apparaît structurée dans « le livre des Ostz », registre dressé en 1294, sous le règne de Jean II, lors d'une session de la cour plénière, tenue précisément à Ploërmel afin de fixer les obligations militaires dont sont tenus, vis-à-vis du duc, ses principaux vassaux.

À la tête de chaque baillie est placé un sénéchal qui relève du sénéchal de Bretagne. Son rôle primordial est de percevoir les revenus du domaine ducal et de rendre la justice. Ainsi, en cas de démembrement d'un fief à la suite d'une défaite militaire, ou de non-paiement de dettes par un noble, la partie des terres annexées par le duc — au besoin avec l'aide d'un autre noble — est immédiatement gérée par le sénéchal ; à titre d'exemple, rappelons que Jean I^{er} Le Roux annexa, en 1272, avec l'aide d'Alain 6 de Rohan, les terres des puissants seigneurs de Lanvaux (qui disparurent ainsi de la carte féodale de Bretagne ; Geofroy III de Lanvaux devait en effet la bagatelle de 4.400 livres. Par l'annexion,

le duc récupéra sa créance et en remerciement, une autre partie des terres estimées à 7.115 livres fut incorporée au fief des Rohan.

C'est le sénéchal qui administre les biens du duc, mais il se voit progressivement confier les biens du vassal mineur tandis que le duc assure sa garde ; il perçoit les revenus des évêchés pendant leur vacance ; il récupère toute terre sur laquelle personne ne peut faire la preuve qu'elle lui appartient.

Au point de vue judiciaire, le sénéchal a des attributions extrêmement importantes. En matière financière, il recueille et centralise le montant des droits, rentes et impositions diverses perçues sur l'étendue de la baillie par tous les agents de l'administration ducal. C'est un « polyvalent » omnipotent, car il est évident que, de tout temps, celui qui détient la perception de l'impôt et la décision de la justice, est un personnage tout puissant.

Cette affirmation du rôle du sénéchal n'allait pas sans difficultés, car il est aisé de comprendre que les seigneurs et les évêques le voient avec étonnement, si ce n'est hargne, prendre en main, sur leurs propres domaines, la gestion de biens spoliés ou placés sous la garde du duc. Le sénéchal est en somme le représentant général du duc sur l'ensemble de la baillie ; c'est à lui que sont adressés les ordres du duc qu'il doit exécuter avec les moyens nécessaires ; c'est par ses soins que les vassaux du duc, qui ont domicile dans le ressort de la baillie, sont convoqués au service militaire (Ost).

LE JEU, UNE DISTRACTION MAIS AUSSI UNE REDEVANCE

À cette époque, même la pratique des jeux est une obligation, c'est-à-dire une redevance féodale ; le peuple doit s'en acquitter comme il s'acquiesce des autres droits féodaux. Voilà pourquoi, ce 19 décembre 1305, le sénéchal préside à l'envoi de la soule et à la réception des vainqueurs. Le plus grand nombre s'y prêtait de bon cœur, car c'était un dérivatif à la pénibilité du travail et l'une des rares joies en ce bas monde : le jeu, même violent, n'était-il pas, au fond, une pirouette faite à « l'Ankou » (la mort) ?

En ce dimanche, pendant que se déroulait le combat de soule, d'autres sports et jeux permettent à tous, campagnards et citadins de rivaliser et de s'esbaudir. Les Bretons excellaient, entre autres, dans deux sports originaux : la lutte dite bretonne et la quintaine.

Les Bretons ont un tel penchant naturel pour leur lutte que tous s'y adonnent régulièrement, y compris les nobles et les prêtres qui ne dédaignent pas d'enlever leur soutane pour entrer en lice. Les seigneurs encourageaient fort de tels ébats, car c'était le meilleur entraînement pour leurs hommes, bien souvent soldats, à une époque où les adversaires se battaient beaucoup au corps à corps.

Un autre jeu, tout aussi utilitaire, fut imposé par les seigneurs à leurs ouailles pour les obliger à apprendre à monter à cheval et à se servir de la lance. C'est la *Quintaine*, sorte de mannequin fixé à un poteau et figurant l'ennemi ; il y avait la quintaine de terre et la quintaine d'eau ; dans ce dernier cas, le poteau était planté au milieu d'une rivière ou d'un étang et le coureur de quintaine posté à l'avant de la barque. Un écusson, qu'il fallait toucher de la lance, marquait la place du cœur ; le mannequin était armé d'un manche à balai ; il pivotait sur son axe et assénait un coup de son manche à balai sur le dos de celui qui le touchait ailleurs qu'à l'écusson ; c'était alors la grande jubilation parmi les spectateurs.

Le devoir de quintaine consistait pour chaque nouveau marié à se présenter à lieu et jour fixes, devant les seigneurs, afin de fournir trois courses à cheval ; celui qui manquait son coup payait une amende et sa jeune femme devait au seigneur un baiser et une chanson. Quant un quintainier tombait de cheval, il passait un mauvais quart d'heure : les femmes le déculotaient et approchaient de son postérieur une torche de paille enflammée, afin de punir la partie de son individu coupable d'avoir quitté la selle ; ce châtement pouvait être remplacé par une amende de 60 sols. (à suivre)

Déclaration solennelle sur les droits culturels bretons

Les Mouvements « Emgleo Breiz », « Kuzul ar Brezhoneg », « Skol an Emsav », (qui regroupent toute une série de Fédérations et d'Associations locales culturelles), « Ar Falz » « Bleun Brug », ont publié une déclaration commune sur les droits culturels bretons rendue publique lors d'une conférence de presse à Brest. Après avoir dénoncé le traitement inacceptable infligé à la langue et à la culture bretonnes, les mouvements signataires ont présenté une série de revendications à satisfaire dans des délais précis (pour l'Enseignement d'ici à la rentrée scolaire) et

exigent qu'un statut des langues minoritaires soit adopté sous un an.

Voici les principaux passages de la conclusion de la déclaration : « Pour ce qui est de l'ouverture de nos écoles à la langue et à la culture bretonnes, d'un accroissement de la place du breton dans les médias, de son utilisation dans la vie publique, nous, représentants des Mouvements Culturels Bretons interprètes du sentiment général en Bretagne, sommes résolus à ne pas attendre plus longtemps.

Ailleurs en Europe, on attache la plus grande importance aux droits de 600.000 Gallois, nos voisins par la langue, des 400.000 Frisons des Pays-Bas, des 50.000 Romanches de la Suisse, des 30.000 Sorabes de la R.D.A., des 20.000 Lapons de Norvège... Nous exigeons désormais qu'il soit porté une attention au moins égale par les autorités françaises aux droits du million de bretonnants que compte notre pays !

Nous exigeons que soit préparé et mis en place d'ici un an un statut moderne et complet, fixant la place minimale à attribuer à notre langue et à notre culture dans les domaines de l'Éducation, de l'Information et de la vie officielle, statut valant pour l'ensemble des « minorités » linguistiques de l'Hexagone (plus du quart des citoyens français !)

Avant l'entrée en service d'un tel Statut, nous exigeons que l'on arrête sans plus attendre la série, qu'on trouvera ci-après de mesures immédiates, à mettre en œuvre dans des délais précis. (...)

Si les changements demandés n'interviennent pas dans les délais réclamés, nos mouvements entameront une campagne nouvelle, aussi tenace qu'il le faudra, en Bretagne et hors de Bretagne, pour faire connaître partout l'attitude rétrograde de l'État français, cherchant aujourd'hui comme hier à étouffer des valeurs qu'il est chargé, aux yeux du monde, de développer.

Une plainte sera adressée à la Commission Européenne des Droits de l'Homme, faisant état de la violation par la France de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales. Une Association internationale de soutien aux droits du peuple breton sera créée et des délégations de pays étrangers seront invitées à venir vérifier de visu la réalité de nos accusations.

Les Mouvements culturels soussignés exigent que le gouvernement français renonce à sa politique antibretonne, qu'il se conforme aux principes universellement reconnus et qu'il mette tout en œuvre pour réparer les immenses dommages infligés au peuple breton par l'action répressive qu'il a menée contre sa langue et sa culture. »

EMGLEO BREIZ — KUZUL AR BREZHONEG
SKOL AN EMSAV — AR FALZ — BLEUN
BRUG.

Les mesures immédiates réclamées

• **Enseignement.** — Dès septembre 1975 :
a) Extension à l'ensemble du 1er cycle de la réglementation valant pour le 2ème cycle (étude facultative de langue minoritaire) ; b) Stages de formation rapide à l'enseignement du breton dans les 1er et 2ème degrés, avec remplacement et indemnisation des maîtres ; c) Création d'une option langue bretonne ; d) Développement des cours d'initiation au breton dans les écoles élémentaires et préélémentaires ; e) Généralisation effective de l'étude de la Civilisation bretonne (en français dans toute la Bretagne) ;

Durant l'année 1975-76 : a) Création d'une licence d'enseignement du breton ; épreuve de breton dans les concours ; b) Création de services complets d'enseignement du breton ; c) Création de services pédagogiques, spéciaux à l'enseignement du breton ; d) Préparation d'un large recyclage pour les maîtres bretonnants volontaires.

• **Radio-télévision.** — D'ici fin 1975 : a) Création de services professionnels spécialisés, chargés de la conception et de la réalisation des émissions radio et télévision en langue bretonne, selon les normes de production en vigueur ; b) Etoffement substantiel des moyens Télévision et Radio, à Brest ; c) Émissions en langue bretonne : fréquence hebdomadaire minimale portée à 1 heure en télévision (sur les trois chaînes), et à une heure journalière à la radio ; d) Extension de l'aire d'écoute des émissions quotidiennes de radio à l'ensemble des cinq départements bretons ; e) Utilisation de FR 3 pour un enseignement télévisé de langue et culture bretonnes et celtiques.

• **Vie publique.** — En 1975-76 : a) Instruction des Directions administratives sur l'utilisation de la langue bretonne dans les relations avec le public bretonnant ; b) Mise en place progressive d'une signalisation bilingue et d'inscriptions officielles en breton.

Les émigrés aussi...

Le Cercle Culturel Breton (Ar Brezhoneg War-Raok) a organisé à St-Germain-en-Laye une importante « journée pour la langue bretonne » qui a rassemblé de nombreux participants de tous bords. Voici l'essentiel de la résolution commune qui a été adoptée à l'issue des travaux et signée les sections parisiennes de l'UDB, le Klan de Paris de Stourm Breizh, Strollad ar Vro, les 5 fédérations bretonnes du Parti Socialiste, Ar Falz, Emgleo Breiz, l'E.C.B. (Paris). Les émigrés demandent :

« — *Ma vo tu da selaou skingasadennou brezhonek Radio-Breizh.*

— *Ma vo savet ur c'helc'hiad skingasadennou e brezhoneg war radio Paris — dres evel ma vez graet evit ar rusianeg, ar gresianeg, ar poloneg, ar saozneg, ar spagnoleg, ar portugeleg, ar slowakeg, ar serbokroateg, ar sloveneg, ar makedonieg, ar roumanieg, ar tchec'hec, ar magiareg, ar yidich, an arabeg, an alemaneg.*

— *Ma vo roet amzer er skinwel-skol da zeskiñ brezhoneg pe da wellat an anaoudegezh anezhañ.*

— *Ma vo lakaet ar brezhoneg evel danvez-stidu e-touez rummadoù-kentelioù ar stummañ da badout.*

— *Ma vo roet tu d'an divroidi ha d'o bugale da zeskiñ brezhoneg ha d'e beuranaout er skol-veur, e skolioù an eil derez hag an derez kentañ hag er skolioù-mamm.*

« Fiñvskeudennaoueg Vreizh »

Sous ce titre, une « Cinémathèque Bretonne » (siège social : 15, rue Guy-Moquet, « Ker Varker », 75017 Paris. Tél. 228.37.04.) vient d'être créée. Ses animateurs : président, J.-C. Gayet ; présidente-déléguée et trésorière, Janed Avice de Bellevue ; secrétaire général, Abbé François Le Quemener ; vice-président chargé des problèmes techniques, Philippe Cassard ; vice-président, Yves Quéré ; administrateurs, Chanoine Francis Mevellec et Abbé Yann Palbot.

La « Fiñvskeudennaoueg Vreizh » s'est assignée comme tâche de rechercher, rassembler, promouvoir et diffuser les films et réalisations audiovisuelles traitant de la Bretagne, de sa langue, de sa culture, de ses traditions, de sa problématique actuelle.

La « Fiñvskeudennaoueg Vreizh » entend, avec le concours des réalisateurs qui ont déjà déposé copies de leurs œuvres ou qui le feront bientôt, et en liaison avec les diverses associations culturelles représentatives du Mouvement Breton, jouer un rôle dynamique dans l'œuvre de sauvegarde de notre patrimoine national menacé d'étouffement direct ou déguisé.

De plus, elle entretient des relations étroites avec ses homologues de l'Eire, de l'Alba, du Cymru et du Kernow, en vue de développer la coopération entre les Pays Celtiques, dans les domaines du film et de l'audiovisuel.

Enfin la « Fiñvskeudennaoueg Vreizh » collabore avec les organismes culturels internationaux, et en premier lieu avec l'UNESCO et le conseil International du Cinéma et de la Télévision, afin d'assurer au Cinéma breton l'audience à laquelle il a droit.

Notes de lecture

Une étrange aventure en 1870-1871

La guerre de 1870-1871 aura-t-elle été pour les Bretons la grande occasion manquée ? N'aura-t-elle pas été, pour eux, une plus grande défaite que pour Napoléon III et Gambetta ? On connaît les faits : les Allemands assiégeant Paris, Gambetta, replié à Tours, lança un ordre de mobilisation générale dans les régions non occupées. Venu des 5 départements, 100 000 Bretons se retrouvèrent ainsi rassemblés au Camp de Conlie près du Mans, prêts à défendre la presqu'île armoricaine. Soudain, on s'affola à Tours : et si, une fois armés, ces Bretons allaient céder à quelque tentation venue d'un rêve séculaire ? Faute de les pouvoir disperser, on transforma le camp en ghetto où sévissaient la faim et la maladie. Puis, on décida d'envoyer ces hommes affaiblis et démoralisés au combat sans les doter des armes qui, pourtant, abondaient : les mains nues, ils avaient toutes chances d'être massacrés par les Prussiens, ce qui, manifestement, ne déplaisait pas à tout le monde. Mais les chefs de cette armée singulière finirent par comprendre qu'ils étaient dupés et par se demander s'ils ne seraient pas préférable de défendre les seuls intérêts de la Bretagne... Ils hésitèrent : le général de Keratry, qui commandait des Bretons, avait peur de franchir le pas. Il n'est pas donné à tout le monde d'être Le Balp ! Finalement, malgré de lourdes pertes, le massacre n'eut pas lieu, le gouvernement français ayant capitulé. Et les soldats bretons retournèrent chez eux, dispersés comme le vieux rêve un temps revenu... Voilà la véridique histoire - qui n'a guère que cent ans ! - que relatent *l'étrange aventure de l'Armée de Bretagne*, qui vient d'être réédité, et *Une armée de chouans*, en première édition. Le vieux maître Camille Le Mercier d'Erm toujours en pleine activité intellectuelle dans sa 87^e. année, connaît la joie de voir enfin rassemblée dans une même suite une œuvre monumentale qui corrige heureusement l'Histoire officielle (*Armor Diffusion*, Librairie académique Perrin).

Cinquante ans de vie nazairienne

Le 10 mai 1925, les socialistes enlevaient brillamment la majorité au conseil municipal de Saint-Nazaire et le 17 François Blanche était élu maire presque à l'unanimité ; il allait le rester, en dehors de la période de l'occupation bien sûr, jusqu'en 1968, transmettant le flambeau à ses camarades. C'est la figure de ce militant exemplaire et le film de la grande aventure de la cité ouvrière à laquelle il s'était identifié qui sont présentés dans une belle plaquette en couleurs qui illustre cinquante années de gestion socialiste. On y retrouvera avec émotion les images tragiques de la guerre, puis le cheminement de la reconstruction, enfin la remarquable expansion que connaît depuis lors Saint-Nazaire à laquelle sera consacré le cahier spécial de novembre d'*Armor Magazine* (12 f. - Hôtel-de-ville de St-Nazaire).

Un triple hommage à Tanguy Malmanche

Pour marquer le centenaire de la naissance de Tanguy Malmanche, les éditions Cit - qui font ainsi une belle entrée dans le monde littéraire breton ont consacré à celui-ci trois ouvrages présentés sous des couvertures joliment illustrées par Pierre Péron et réalisées sous la direction littéraire et artistique de Herry Caouissin :

Dans le premier, *Tanguy Malmanche, témoin du fantastique breton*, Mikaelo Kerdraon « situe » dans le temps et par l'œuvre le poète de la solitude et de la mort, habitué, étant enfant, à être déjà un étranger dans la vie, et porté de ce fait vers l'étrange qui offre l'évasion : pourtant, au delà de ses héros, de leur romantisme, de la quête du rêve, se construit une œuvre de stature universelle.



photo M.P.B.

Le second présente deux pièces maîtresses : « *Gurvan, le chevalier étranger* » - et « *les païens* », analysés succinctement par Herry Caouissin. « *Gurvan* », « *un mystère en trois journées et une éternité* » est le chef d'œuvre de Tanguy Malmanche : dans la Bretagne du IX^e. siècle un drame d'une grandeur presque obsessionnelle qui s'achève en une apothéose de la fidélité. *Les païens* est une sorte de tragédie hallucinante dont les acteurs sont les pilliers d'épaves des côtes bretonnes au XVII^e. siècle.

Enfin, le troisième, qui a été pour moi une révélation : je ne connaissais pas les « *Contes* », de Malmanche qui m'ont saisi par l'étrangeté de l'ambiance, l'originalité des personnages, le sens du suspense (comme l'on dit depuis !). Certains peuvent évoquer d'autres Contes, ceux de Villiers de l'Isle Adam : comme eux, ils sont cruels, durs. Mais quelle poésie dans ces aventures toujours au limite du réel et de l'irréel : « *Kou le corbeau* », par exemple, un vrai bijou de malice aérienne...

(Editions Cit, 103, rue Lafayette, Paris).

L'étonnante noblesse d'un cheval bigouden

La prestigieuse collection « Terre humaine » vient d'accueillir un ouvrage étonnant qui déconcerte et ravit, même les critiques les plus blasés de la presse parisienne : sous le titre « *le cheval d'orgueil* », Pierre-Jakez Hélias nous livre les « mémoires d'un Breton du pays bigouden ». C'est tout à la fois le roman d'une famille, d'un pays, d'une civilisation, où le petit fait, l'anecdote sont importants car ils forment le fil conducteur d'une pensée plus ordonnée qu'il y paraît parfois. Hélias, issu d'une famille modeste, a été élevé dans le milieu bretonnant (son livre a été écrit d'abord en breton puis traduit en français par l'auteur), un milieu où la notion d'honneur était exigeante : « quand on est pauvre, il faut avoir de l'honneur ; les riches n'en ont pas besoin », disait Alain le Goff à son petit-fils Pierre Jakez. Le cheval d'orgueil, c'est l'animal du rêve, celui qui permet d'être quelqu'un même si l'on est tout petit : l'homme breton a besoin de son cheval d'orgueil, image de cette fierté naturelle qui lui a permis de résister au nivellement, à la dépersonnalisation.

Le livre est le témoignage d'une civilisation : avec une sorte de tendresse rude, l'auteur y fait revivre les traditions du pays bigouden, dominées par la sagesse paysanne teintée de malice. Des recettes de cuisine inattendues, les secrets des feux de la St-Jean, les rites familiaux, les relations sociales inspirées d'une sorte de code inné... on trouve ici les mille et une facettes d'une société en voie de disparition ; on y recueille même des ... conseils para-médicaux : « les enfants savent que lorsqu'ils prennent un clou en courant pieds nus sur la route, il faut faire saigner la plaie et pisser dessus ».

Société en voie de disparition ? Oui, pas l'ethnie bretonne : P.J. Hélias ne se laisse pas aller à la mélancolie. Dans les derniers chapitres, il consacre quelques traits à la Bretagne d'aujourd'hui dont il aime la vitalité, mais, avec un humour bigouden qui sait être féroce, il ironise sur la « bretonnerie » artificielle, sur ceux en « rajoutent », ceux qui se chamaillent : « nos pères n'aimeraient pas voir leurs enfants se disperser en petite monnaie ». Puis « *Le cheval d'orgueil* » nous quitte au galop avec deux savoureux contes futuristes que je vous laisse découvrir !

Le premier tirage du livre de Pierre Jakez Hélias a été épuisé en quelques jours - et pas seulement en Bretagne : n'est-ce-point la meilleure illustration de son caractère universel ? (Ed. Plon).

* Jacques Gohier prépare l'édition d'une Anthologie des écrivains de Bretagne et de « l'ouest » ; les auteurs intéressés peuvent se mettre en rapport avec lui : 1 rue Garnier-Pagès, Le Mans.

Poésie et musique

Que Pol Le Doré me pardonne si je n'ai pas signalé plus tôt la sortie de son disque *Kadwallac'h*. J'en avais fait une présentation au mois de juin 1974 alors que les studios Kelenn venaient d'enregistrer la bande (*Armor 53*) et depuis sa sortie (un peu tardive, d'ailleurs, par rapport à la date prévue), je n'avais pas eu le temps d'en parler.



Ce disque est pourtant, en son genre (il s'agit de poèmes) une réussite. Tout d'abord une réussite individuelle : avec des mots simples, l'auteur (qui est aussi l'interprète) nous fait pénétrer un monde envoutant plein de symboles, de métaphores et en profite pour nous dire que celui d'ici bas ne lui convient guère : « je demande au passé une raison de vivre ». Dans cet univers compliqué, il s'est cependant trouvé une place : « pour mon peuple muet, je me suis fait poète », nous explique-t-il dans « Matin de Bretagne »

Et de fait, dans ce monde un peu irréel qu'est celui de la poésie, Pol Le Doré est beaucoup plus à l'aise ; il marche aux côtés

de Viviane ou de Merlin ou bien encore contemple les étoiles.

C'est pour lui l'occasion de dire et de redire son amour pour la Bretagne, la Bretagne à laquelle il croit mais qu'il souffre de voir trahie et bafouée.

La réussite de *Kadwallac'h*, c'est aussi la musique, celle de René Richard et de son groupe *Amzer Fall*. L'accompagnement musical ne fait pas que soutenir la voix du poète, il lui donne en même temps un écho particulier et crée autour du texte un atmosphère envoûtante qui sied parfaitement à l'ensemble.

Car, avant tout, la réussite de ce disque, c'est le fruit d'une collaboration.

Signalons au passage la pochette qui a été conçue par Thesy Douineau. (*Kelenn 30144*)



Kas Dei (ph. R. Richard)

Un mariage difficile

Il y a des mariages heureux, d'autres qui le sont moins : ainsi celui des Kanerien an Huelgoat (chanteurs de Huelgoat) et du groupe *Kas Dei*, dont est né un 33 tours, n'est pas une réussite totale. Kan ha diskan et musique instrumentale s'y côtoient, mais sans jamais se rencontrer.

La raison n'est pas dans une incompatibilité des deux formes d'expression mais plutôt dans la qualité de l'exécution.

En effet, si on ne peut qu'apprécier le rythme entraînant des chanteurs de Kan ha diskan, Bastien Le Guern et Jean-Louis Bizouarn, dans leur suite des Montagnes par exemple, on est par contre un peu déçu par le groupe *Kas Dei*.

Il semble que cela soit essentiellement dû à leur manque de maturité : une des bom-



A g. Bastien Le GUERN. A dr. Jean-Louis BIZOUARN (ph. J.L. Morel)

bardes notamment (celle qui répond) a un jeu très primaire qui dessert l'ensemble de l'équipe. C'est dommage car le niveau des autres musiciens n'est pas si mauvais.

Quant au choix des morceaux, l'ensemble brestois s'est souvent contenté de mettre des airs connus sur une autre gamme et on ne peut pas dire que l'exécution soit particulièrement brillante malgré une grande variété d'instruments : bombarde, accordéon, guitare, mandoline, banjo, flûte, violon, et même une harpe celtique.

Mais ce que l'on regrette surtout, c'est le manque de style : l'an dro ou la suite plinn, par exemple, ne rendent vraiment pas grand'chose.

Le meilleur moment, c'est peut-être lorsqu'ils jouent la Suite des Montagnes dont le 3^e terme est assez bien enlevé.

Manque d'expérience : peut-être. Alors, laissons-leur un autre chance avant de les juger.

(*Kas dei et Kanerien an Huelgoat* - IRS 3 203 B - Editions Iris - Lattelou - 29290 Milizac)

ANNE-EDITH POILVET

Disquaires et professionnels du disque et du livre.

La société **NEVEZ - DIFFUSION** qui distribue les disques et livres **KELENN, IRIS** et importe les disques Irlandais **Gael / Linn** pour la France a le plaisir de vous informer de la parution de son catalogue qui vous sera expédié sur simple demande à l'adresse suivante :

NEVEZ DIFFUSION - LATTELOU, 29290 MILIZAC - Tél. (98) 89.51.42.

Livres et disques breton
catalogue sur demande
BREIZ
4, Allée des Ormeaux
LA BAULE B. P. 70

Kuzul ar Brezhoneg

Gant evezh bras eo bet lennet an diskleriadur a-berzh kuzul sevenadurel Kendalc'h a zo bet sinet gant Tugdual Kalvez hag embannet e-barzh Breiz, niv. 202.

Diskleriañ a ra Kuzul ar Brezhoneg e chom a-du evit kaout divizoù a-benn ober emglev diwar-benn an doare-skrivañ ; Keuz a zo gant izili Kuzul ar Brezhoneg o welout ez eus tud a glask mirout ouzh an emglev da zont ; goulenn a ra Kuzul ar Brezhoneg digant e izili derc'hel da implijout an doare-skrivañ unvan, ken na vo bet echu gant labourioù komision an doare-skrivañ ; ha ken na vo bet laketañ dirak an holl a zo e-barzh an emsav sevenadurel danvez an emglev hin-niget fant ar c'homision.

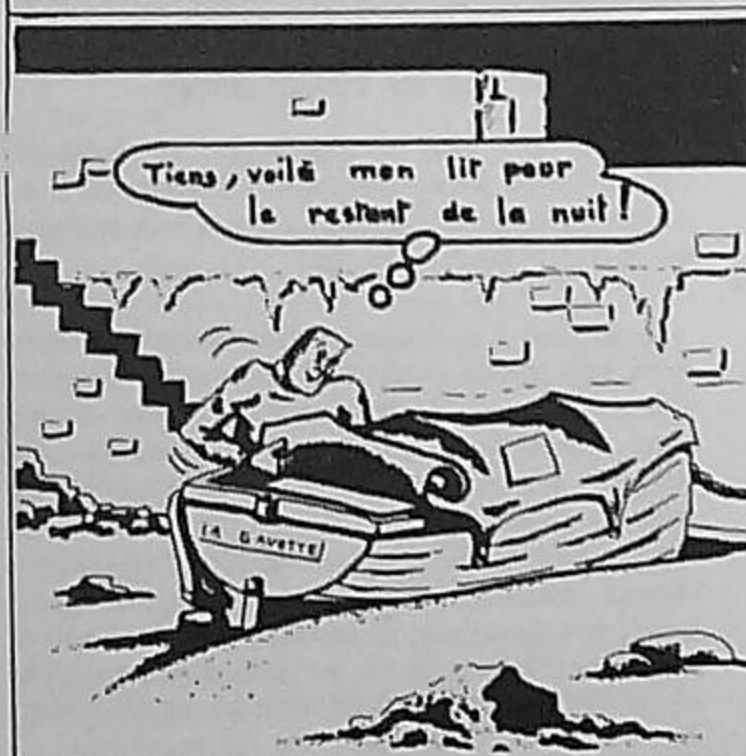
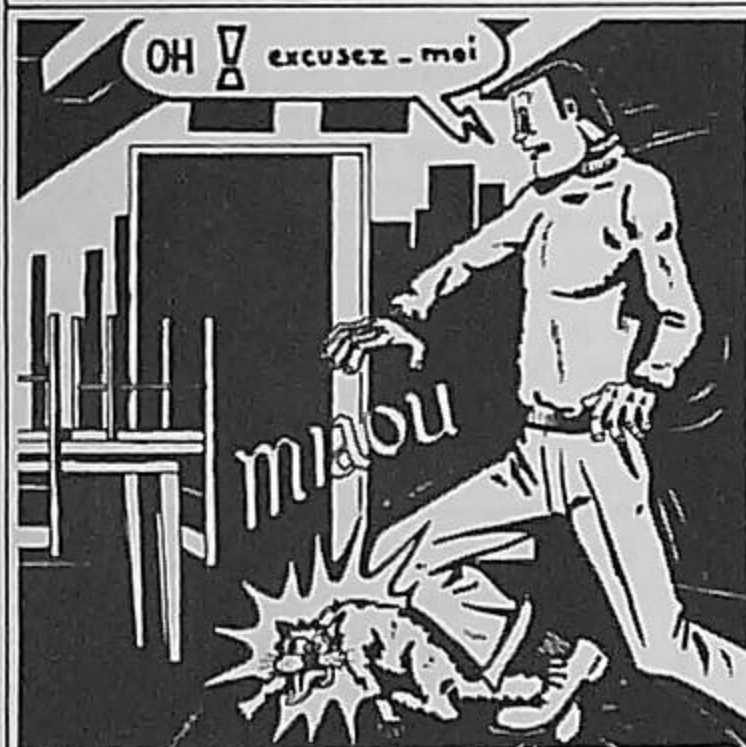
LES ÉTRANGES AVENTURES DE L'INSPECTEUR LE POULEN

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS :

L'inspecteur LE POULEN, qui appartient à un service très secret, est arrivé en Bretagne, mais l'hôtel de son « indic » a été plastiqué. Il loge à TRO-BREIZ, un petit bar, où il fait un mauvais rêve.

† Texte de Yannick Guyader

† Dessins de Jean-Roger Morel



chroniques

PRESSE ET DOCUMENTATION

* *Skol Vreiz* n° 40-41 : un numéro spécial conçu et réalisé par la section de Loire-Atlantique d'Ar Falz : « Nevenoc, chant et poésie à l'école » (Rum Avel, 29210 Plourin-Morlaix).

* *La revue maritime*, n° 305 - Ouvert sur de belles pages d'Henri Queffelec, un n° spécial sur « la Bretagne et la mer » avec des textes de Yves la Pairie (les atouts océaniques), L. Marteil (la conchyliculture), B. Dubreuil (les ports de pêche), C.A. Leportier (les ports militaires), P. Andray (le port autonome de Nantes / St Nazaire), Joseph Martray (la mise en valeur du littoral), F. Coffinières (les musées de la marine). (15 f. 60 rue de Richelieu, Paris).

ÉMIGRATION

* Le 13 septembre, à *Montfort-l'Amaury*, se déroulera le traditionnel Pardon d'Anne de Bretagne.

CARNET

* *Jean Coursaget*, préfet des Côtes-du-Nord depuis juin 1974, a été nommé préfet régional de Picardie. Il est remplacé à St-Brieuc par un Breton (c'est un événement !) *Georges Badault*, né à St-Malo en juillet 1921 ; ancien sous-préfet de Fougères, chef de la mission économique régionale à Rennes pendant plusieurs années, il est au fait de nos problèmes.

* *Elie Tolstoï*, arrière-petit-fils du grand écrivain et mari d'une Bretonne, est nommé directeur régional d'Air-France à Rennes en remplacement de *Jean Detchassabar* promu en Normandie.

* Un finistérien : *Pierre-Yves Morvan*, 39 ans, précédemment à Lille, a pris les fonctions de chef du Bureau régional d'informations de F.R. 3 - Bretagne à Rennes.

* *Jean-Claude Menou* succède à *M. Simon* aux fonctions de conservateur régional des Bâtiments de France.

* *Me Beuzit* (Morlaix) a été nommé président du Conseil des notaires de Bretagne ; vice-présidents : *Mes Rambaud* (Légé) et *Chapron* (Dinan). Secrétaire : *me Tillon* (Châteaugiron). Trésorier : *Me Rihouay* (Pontivy).

* *Yves Martin*, 43 ans, recteur d'académie à Caen, a été nommé au même poste à Rennes où il remplace *Pierre Albarède* promu à Versailles. Il a longtemps professé dans la capitale bretonne.

* Le conseil des ministres a nommé l'ancien préfet de région, *Jacques Pélissier*, président de la S.N.C.F.

* *Mme L'Hantoën*, de Trevarzec, secrétaire générale de la Maison de la Bretagne à Paris, a été nommée sous-préfet, chef de cabinet du préfet de la Haute-Marne.

* L'amiral *Douguet* a été élu maire de *Port-Launay*.

* *Georges Le Rider*, 47 ans, de St-Hernin, a été nommé administrateur de la Bibliothèque nationale.

* *Jacques Cressard* a été désigné délégué régional de l'UDR en Bretagne.

NAISSANCES

M. et Mme Jean-Noël Le Bourhis ont la joie de vous annoncer la naissance de leur second enfant, *Erwan*. - St-Brieuc, 12 rue des Capucins.

MARIAGES

Anne-Edith Poilvet et Christian Besrechel

C'est à un mariage breton qu'Anne-Edith Poilvet et Christian Besrechel avaient convié leurs amis. Ce n'est pas que cela soit la mode c'était pour eux une nécessité. Qu'il s'agisse du cortège derrière le *Gwenn ha Du* et le Cercle celtique de Landehen dont ils sont les animateurs, de la messe au son de la musique celtique ou du fest-noz qui suit les félicitations accompagnées de danses sur la place du



bourg, tout était imprégné d'une vérité de ton parce que provenant d'une vérité d'âme. Chez eux, il ne s'agit pas d'un retour aux sources, à la tradition. Ils ne s'en sont pas coupés : ils étaient des Bretons se mariant chez eux, selon une coutume qui est aussi une éthique et une philosophie de vie. A Anne-Edith et Christian :

« Enor ha yec'hed dezo
Ma z'ai mad an trabu endro
Ha ma vo karantez eternal et rezo ».

Yannik PELLETIER
au nom de l'équipe d'Armor

* Parmi les amis présents, signalons *Edouard Leclerc*, *Gilbert Lidoux*, directeur financier à Ouest-France, *Lucien Rose*, directeur régional de l'Agence Havas, *Bénoni Basquin*, président de l'Association des dépositaires de presse de Bretagne, *Sébastien Couépel*, vice-président du Conseil général des Côtes-du-Nord, *M. Clément*, conseiller général, *René Falaise*, maire de Landehen... De nombreux messages sont parvenus de personnalités éloignées par les vacances).

NECROLOGIE

Jean-Louis Justin

Jean-Louis Justin est mort à la mi-juillet : il n'avait que 47 ans. Le chagrin a été grand dans notre équipe d'Armor dont il a été l'ami dès le premier jour. Chef de valeur, il avait fait de son Hôtel des Rochers à Ploumanac'h un haut lieu de la gastronomie et aussi une plate-forme de la culture bretonne qui fut accueillante aux artistes débutants, tel il y a 20 ans, *Glenmor*. Dynamique, il luttait pour amener la restauration et l'hôtellerie bretonnes sur des voies nouvelles : ne fut-il pas le fondateur des Week-end bretons puis de la chaîne *Breiz'hôtel*. On lui devait encore maintes autres initiatives, bien d'autres projets qu'il a eu l'occasion de présenter dans notre magazine. Sa santé était altérée depuis quelque temps mais son tempérament de « battant » lui aurait permis de remonter le courant s'il n'avait pas été sérieusement blessé dans un accident près de Carhaix plusieurs semaines auparavant ; il ne devait pas s'en remettre. En saluant une dernière fois « Jean-Lou » notre ami, nous présentons à Mme Justin et sa famille nos sincères condoléances.

* *Joseph Corfmat*, 67 ans, maître de Plumergat
* Le peintre *Yves Abraham*, 43 ans * *René Brégeault*, 78 ans, ancien maire d'Hambye
* *Joseph Geffray*, 75 ans, maître de Plumergat * *Auguste Beauducet*, 86 ans, ancien maître de Pocé-les-Bois * *Jean Kervella*, 70 ans, ancien président du Conseil des notaires de Bretagne * *Yves Le Gualès* de Mezaubran, maître de Joué-sur-Erdre, conseiller général * Le docteur *François Tuloup*, 88 ans, historien malouin * Notre ami l'abbé *Joseph Blanchard*, 66 ans, recteur de Noyal-Pontivy, vieux militant de l'Emsav * *Louis Boule'h*, ancien maître de Lezardrieux * *Paul Dubois*, 64 ans, président du Syndicat des entreprises de manutention de Loire-Atlantique * *Yves Le Verre*, 65 ans, ancien conseiller général et maire d'Uzel.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme. 33 ans. Marié. Formation de responsable d'Équipement collectif. I.N.F.A.C. - C.A. P.A.S.E. 10 ans d'expérience professionnelle secteur social et culturel poste à responsabilité pour octobre. Etudierait toutes propositions : Philippe LE GOFF, Locadour 56700 Kervignac, tél. 65.27.94 (soir)

* **TECHNICIENNE HORTICOLE MAISONS FAMILIALES**. Célib. 26 ans. 1 an de pratique. Connaissance travail de Bureau, dactylographie, notions comptabilité. Bon français. Bonne culture générale. Libre de suite. Ecr. Armor n° 681.

* Jeune Homme, originaire du Finistère, 29 ans, célibataire, libéré O.M. bac Sc. Ex. maîtrise de géologie, D.E.A. de pétrographie, notions de géophysique, recherche situation. Etudierait toutes propositions. Cadres Bretons, B.P. 1006. 75737 Paris Cedex 15.

* H. 30 ans, 10 ans d'expér. professionnelle dont 4 ans transport et magasinage - diplômé institut de Gestion Commerciale - libre de suite - cherche poste administratif ou commercial. Tél. (97) 25-28-41.

* J.F. 20 ans, niveau Bac G2, connaissances en informatique. Etud. toutes Propos. D. JAIN, Kerollivier, 29136 Plogonnec.

* **CADRÉ AUTODIDACTE BATIMENT** solide expérience chantiers-maisons individuelles et bâtiments agricoles (1 année Génie Rural). Parfaite connaissance du département 35 cherche poste à responsabilités - seconderait entrepreneur même département ou limitrophe. Ecrire Charles DE PESLOUAN, pavillon n° 13, square de l'Europe Rennes.

* L'office public d'H.L.M. de la ville de Rennes, 18, rue Victor Hugo organisera un concours d'Ajoint Technique fin septembre 1975. Diplôme : niveau baccalauréat de technicien. Age limite 21 à 40 ans au 1er janvier 1974. Candidatures à l'Office Jusqu'au 15 septembre 1975.

* **Armor-magazine** recrute **DE-MARCHEURS en abonnements, VENDEURS à la CRIÉE** pour les 5 départements bretons. Fortes commissions. Très sérieuses référ. exigées. Ecr. **Armor-magazine**, BP 540, 22010 St-Brieuc, ou tél. 33.62.24.

* Cherche personne pour *entretien escalier* (matin) immeuble Zup Sud, quartier rue d'Espagne. S'adresser **ROUAULT**, syndicat imm. 5, rue Chateaurenault, Rennes.

OFFRES D'EMPLOI

* Nous recherchons immédiatement pour notre département :

REVUES MUNICIPALES ET CANTONALES
(bulletins officiels) de **TRES BONS** courtiers libres en

PUBLICITÉ

Fortes commissions
Ne pas se présenter : écrire avec ref. et C.V. à **SOPEL**, BP. 540, St-Brieuc, ou contact téléphonique : 33.61.98.

petites annonces

Le mot : 1 F + taxes (20%) 0,20 = 1,20 F
(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.

* Ecole Supérieure de Commerce en Bretagne rech, un **DIRECTEUR** remplaçant l'actuel qui part en retraite 35 à 45 ans, Orig. HEC ou I.G.E. Ecr. Cadres bretons, Boite 1006, 75737 Paris cedex 15.

* Une société dont le siège est en Suisse a des contrats avec l'Administration des P & T pour équiper des entreprises de *télex internationales*. Elle cherche pour chacun des secteurs *Bretagne et Normandie* un représentant disposant d'une voiture, possédant une expérience de la vente, des contacts faciles et capable d'organiser lui-même son activité - Après un stage de formation, le salaire serait pour les trois premiers mois de 7.000 F. et à partir du quatrième serait porté de 10 à 12.000 F. par mois. Ecr. Cadres Bretons. B.P. 1006, 75737 Paris Cedex 15.

MARIAGES

* **FOYERS CATHOLIQUES** mariages par correspondance, toutes situations et régions, divorcés s'abstenir. Documentation gratuite contre 3 timbres. Ecrire FOC (A) BP 54, 44002 Nantes cedex.

* **AMBITIEUX** distingué, gai, sportif et mélomane, directeur société, 33 ans 20 000 f. mens. épous. JF 25/32 ans équilibrée, jolie. Uni-inter, 21 bd Leclerc, Lorient, tél. 21 19 94.

* **Jeune aviculteur trégorois**, 29 ans, chrétien, désire corr. vue mariage jeune fille aimant nature, musique classique et *parlant breton* Ecrire **Armor** n° 684.

* **Préparatrice en pharmacie** 22 ans 1,65 m brune, yeux bleus, milieu rural aimerait épous. cultivateur ou prof. similaire. Ecrire **FELICITAS** 53, bd Liberté Rennes.

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

* **A VENDRE bar RECIF**, bien situé. Concarneau 51, av. A. LE Lay Tél. (98) 97.07.02.

* **Châteaubriant** : à vendre maison ancienne, rénovée en 1968, comportant, au premier trois pièces ; salle de bain et living dans le grenier avec poutres anciennes et cheminée. rez-de-chaussée, boutique couture styles, belle clientèle, griffes exclusives 350.000 Frs, stock compris, éventuellement succursale *Saint-Nazaire*, 111, avenue de la République **TÉL. 60.39.04**.

* Cherche à **LAMBALLE** ou environs bord RN 12 à louer *grand local* à usage de bureaux (minimum 5), possibilités d'extension. Eventuellement achat sur formule rente viagère ou paiements échelonnés. Ecrire **Armor** n° 682.

* Entrée de **BREST** partic, vend **AFF. EXCEPTIONNELLE**; vue directe sur la mer, ensemble ou séparément : 1. *Bar-Tabacs-journaux-PMU* ; 2. *Restaurant* et chambres. Afin de pouvoir transplanter son élevage en vue fabrication fromages, jeune exploitant breton installé dans l'Oise rechercher en *Loire-Atlantique*, préférer région *Guenrouet*, 15 à 20 hectares de terre cultivable, en location ou à acheter. Ecr. Cadres Bretons, BP. 1006, 75737 Paris cedex 15.

* Etude de **Me GUENEGAN**, notaire à Sizun. **A VENDRE** commune de Tréfléz, près de Pont-du-Châtel 2 parcelles (1 ha 22 a 70 ca.) Libres au 29.9.1975.

* **VENDS** Dinan Mercerie bonneterie. Affaire saine. Bien située. **BRACQ** 22, rue Carnot 22100 Dinan.

* **A VENDRE maison** deux pièces pierres adroises, électricité eau ; Terrain 1 hectare, viabilisé, beau site, proximité canal. S'adresser **Melle COBIGO** Bourg 56 Saint-Gouvry.

* **A VENDRE** région *Tréguier*, très bonne ferme, 22 ha 64, terres groupées bons bâtiments, libre 29.9.75. Tél. 38.43.79.

* **A VENDRE** à *Camlez* bâtiments *chel*, Pen-Prat, Camlez. terrain. S'adresser **Mme Pierre Michel**, Pen-Part, Camlez.

* Particulier vend terrain à bâtir 2500 m2 ou 4000 m2. 20 km *Sud Rennes*. Tél. 57.40.05. *Brayère*, Bourg-des-Comptes.

* **A VENDRE** à *Louargat* bâtiment à rénover 75 a. de terre, 1 ha de lande. Libre. **Melle FAJAN** 11, rue Joliot-Curie, à l'Alouette, Pabu.

* **A VENDRE** à *Quimper* centre ville ds rue commerçante, immeuble commercial, possibilité tous commerces. Libre de suite. Tél. 96.06.11 ou 96.10.83.

* **A VENDRE** à *Landéda* (nord-Finist.) Terrain à bâtir 1400 m2 à 400 mètres de la plage. Ecrire à **M. LE GOFF** 20, rue Georges-Melou, Brest-Saint-Marc 29200.

* **A VENDRE** maison de campagne dans village *Pont Melvez*. **Mme GUENEC** 20 avenue Gabriel, 44250 Saint-Brévin-les-Pins.

* *Sortie Nord Nantes* belle propriété cuisine aménagée, séjour-salon 3 chambres, bureau, salle de jeux sur vaste sous-sol grand confort, parc 4000 m2 boisé et vallonné. **Patrick PERION** place de Gaulle-Sucé. Tél. 1.50.

DIVERS

● COUVEUSES AUTOMATIQUES

toute grandeur de 12 à 200 oeufs
ELEVEUSES CLIMATISÉES

THERMIS - 78110 Le Vesinet - Tél. (16.1) 966 09.53.

* Vends **TITRE DE JOURNAL BI-MENSUEL CDN GRATUIT**. Tél. au 61.04.13 après le 1er septembre de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. sauf le lundi matin et le samedi après midi.

* Particulier vend *bateau* avec voiles et moteur 6 CV, type Cap corse 6 m. état neuf. Tél. 43.32.24

* **A VENDRE** *Pierres* de taille provenant d'une vieille chapelle, Portails de 2,80 m. de 2 m. **M. François FOURN**, Lochrist, plou-rin-Ploudalmézeau 29.

* **MINÉRAUX & FOSSILES** : le seul mensuel français spécialisé dans les « choses » de la terre. Specimen contre 5 f. à : **Minéraux & Fossiles**, 45130 Meung-sur-Loire ou 22 bd Colbert, 92160 Antony.

* *Recettes d'hier, boissons d'aujourd'hui*. De nombreuses recettes pour profiter toute l'année des fruits de votre jardin. La brochure vous sera envoyée gratuitement si vous vous recommandez d'armor magazine : **CEDUS**, BP 200.16, 75765 Paris-cedex 16.

● **YVON LE COANT**
artisan luthier traditionnel
BINIOUS - BOMBARDES
Nonenou - 22390 Bourbriac

le graveur Courtin à St-Brieuc

Du 15 au 30 septembre, au Centre culturel de St-Brieuc, exposition « les techniques de la gravure et l'atelier de Pierre Courtin » présentée par le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou. « Pierre Courtin est un graveur à la plume sage mais au burin anxieux » écrit Daniel Meiller.

trésors ignorés de Bretagne

Trois expositions sont présentées par l'Inventaire général des Monuments et des Richesses

A R T S

artistiques : *les Jubés de Bretagne*, jusqu'en novembre au P.A.C. de Brest - *Les Malouinières*, jusqu'à fin septembre à la chapelle St Sauveur de St-Malo - *Richesses artistiques de Nevez*, en septembre au Musée des Beaux-Arts de Morlaix.

le grand prix de peinture du Leon

Le 8è. grand prix de peinture du Leon sera attribué le 13 septembre ; l'exposition-vente des œuvres en compétition sera ouverte à l'Office socio-culturel de Landivisiau jusqu'au 4 octobre.

PENTHIÈVRE

ARTS et CULTURES

LIBRAIRIE — PAPETERIE

MAISON DE LA PRESSE



(photo Rolmart)

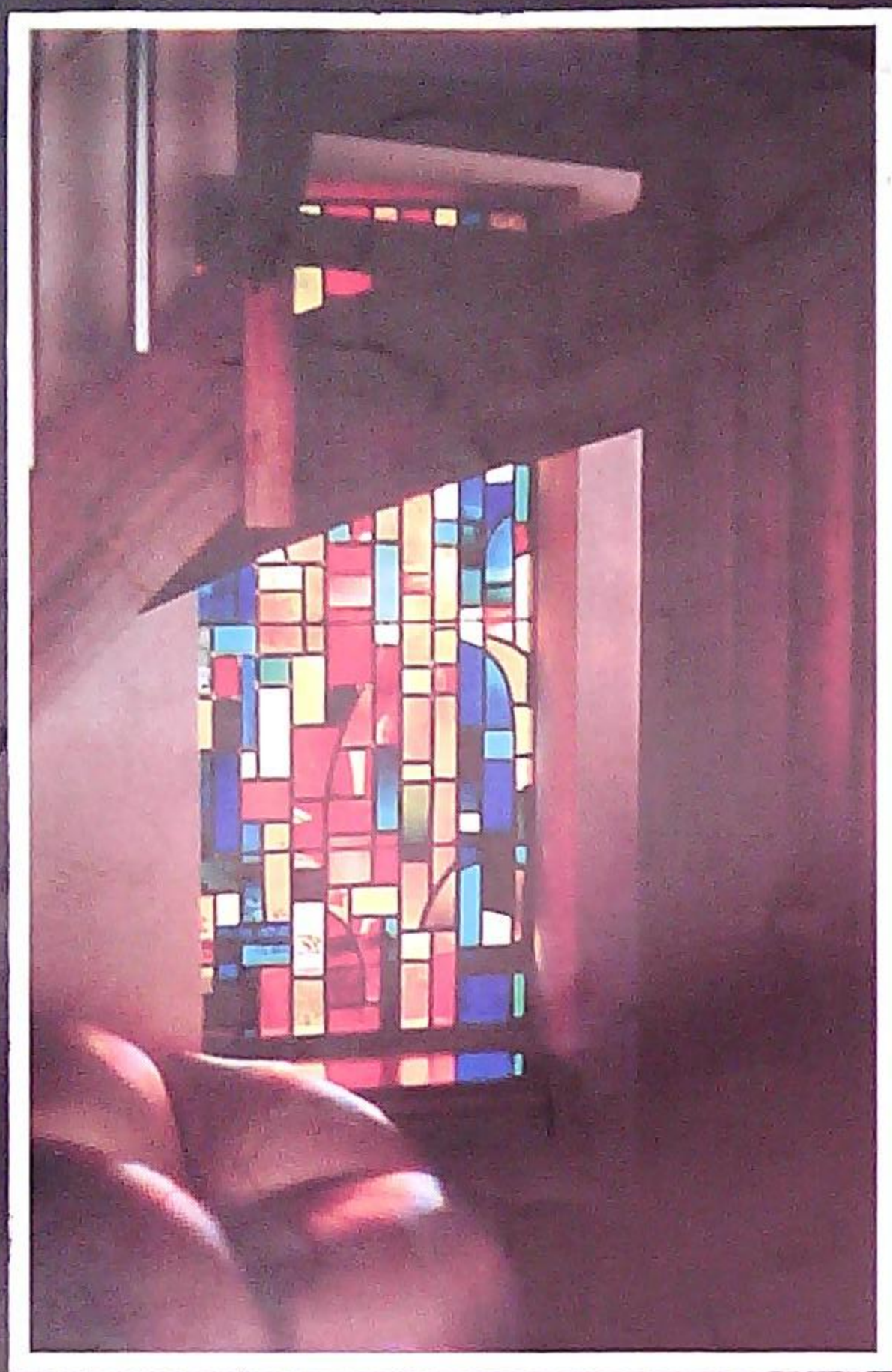
LA PRESSE ET LES LIVRES BRETONS
PUBLICATIONS ET LITTÉRATURE
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Vente par correspondance

- Papeterie ● Autocollants ● Guides ● Cartes routières
- Cartes postales ● Gadgets ● Copies d'œuvres d'art

Thérèse Yann-Poilvet - 24, rue du Val - Lamballe

MILLE IDÉES POUR DES CADEAUX INTELLIGENTS



LE VITRAIL

DANS LA

DÉCORATION
INTÉRIEURE

Robert BRIAND

Maître Verrier

8, rue Hoche - 35000 RENNES

Tél. (99) 30-74-96

